

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des programmes d'assistance financière au 31 mars 2019. Préciser :

- a) les objectifs, critères d'admissibilité, réalisations en 2019-2020;
- b) les budgets respectifs en 2019-2020 et ceux prévus en 2020-2021;
- c) le nombre de demandes reçues, de projets refusés et acceptés et le nombre de participants pour chacun des projets, s'il y a lieu;
- d) le montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise.

RÉPONSE**Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV****a) Objectif**

Par ce programme, le Ministère souhaite :

- d'assurer la pérennité, la fonctionnalité et la qualité des installations existantes ainsi que leur conformité avec les normes;
- de mieux répondre aux besoins de la population québécoise en ce qui concerne la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air;
- de participer à l'enrichissement du parc d'installations sportives, récréatives et de plein air.

Critères d'admissibilité

Le projet soumis à la suite d'un appel de projets sera évalué en fonction des critères d'admissibilité suivants :

- 13.1. Le demandeur doit être un organisme admissible;
- 13.2. L'installation et les travaux doivent être admissibles;
- 13.3. Le demandeur doit soumettre tous les documents requis pour la présentation d'une demande;
- 13.4. L'aide demandée ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible jusqu'à concurrence de 7,5 millions de dollars;
- 13.5. Le cumul de l'aide gouvernementale doit être inférieur ou égal à 50 % du coût total du projet (75 % pour l'Administration régionale Kativik, les villages nordiques, les commissions scolaires et les cégeps).

Réalisations

- Voir Annexe 1.

b) Budget

- Enveloppe de 150 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l'enveloppe totale allouée au Programme à ce jour).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2019-2020 :

Nombre de demandes reçues	0
Nombre de projets refusés	19
Nombre de projets autorisés	70

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

Voir Annexe 1.

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling

a) Objectif

Par ce programme, le Ministère souhaite :

- financer le remplacement ou la modification d'un tel système pour répondre au Protocole de Montréal visant la réduction et l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone d'ici 2020;
- assurer la pérennité et la fonctionnalité des arénas et des centres de curling existants ainsi que leur mise aux normes;
- favoriser l'engagement de l'ensemble de la population dans un mode de vie sain et physiquement actif;
- contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de lutte contre les changements climatiques.

Critères d'admissibilité

- Description
 - Le programme comporte les deux volets suivants :
 - Volet 1 - La modification ou le remplacement d'un système de réfrigération dans un aréna ou un centre de curling;
 - Volet 2 - La mise aux normes et la rénovation d'un aréna ou d'un centre de curling lorsque celui-ci exige des travaux de nature urgente et requis pour assurer la santé ou la sécurité des utilisateurs, ou l'intégrité du bâtiment, et ce, sous réserve de l'admissibilité du projet au volet 1.
- Organismes admissibles
 - Seuls les organismes municipaux, les organismes scolaires et les OBNL sont admissibles au Programme. Ils doivent être propriétaires ou emphytéotes du terrain et de l'installation faisant l'objet de la demande.
 - Le demandeur doit faire la démonstration probante de sa capacité à assurer l'exploitation et le maintien en bon état de l'installation faisant l'objet de la demande.
 - Dans le cas d'un organisme scolaire ou d'un OBNL, une entente de services destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire.
- Installations admissibles
 - Pour être admissible, une installation doit être munie d'au moins un système de réfrigération servant au refroidissement de la surface glacée et fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22.
- Travaux admissibles
 - Volet 1 :
 - l'acquisition, ainsi que les travaux ayant trait à l'installation ou à la conversion d'un système de réfrigération et de récupération de chaleur ou inhérents à la salle mécanique;
 - lorsqu'ils sont relatifs au système de réfrigération, les travaux permettant de modifier ou remplacer le système dans le respect des normes et de la réglementation en vigueur en recourant à l'un des réfrigérants suivants :
 - l'ammoniac;
 - le dioxyde de carbone (CO₂);
 - un réfrigérant synthétique de nouvelle génération ayant un potentiel de réchauffement global de moins de 700.
 - Volet 2 :
 - les travaux admissibles de mises aux normes ou de rénovations doivent être :
 - essentiels à la poursuite des opérations de l'installation;
 - de nature urgente et requis pour assurer la santé ou la sécurité des utilisateurs, ou l'intégrité du bâtiment.
- Travaux non admissibles
 - Tous travaux de reconstruction ou de nouvelle construction;
 - Tous travaux similaires à ceux prévus dans le cadre du projet et ayant fait l'objet d'une contribution financière d'un ministère ou d'un organisme public au cours des dix (10) années précédant le dépôt d'une demande dans le cadre du programme concerné.

Réalisations

- Voir Annexe 2.

b) Budget

- Enveloppe de 110 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l'enveloppe totale allouée au programme).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2019-2020 :

Nombre de demandes reçues	0
Nombre de projets refusés	3
Nombre de projets autorisés	17

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

- Voir Annexe 2.

Programme de soutien aux événements sportifs internationaux

a) Objectif

Le programme a pour objectif la présentation d'événements sportifs internationaux qui :

- font la promotion du sport auprès de la population, notamment auprès des jeunes;
- valorisent et enrichissent l'expertise sportive québécoise;
- mettent en valeur les installations sportives et récréatives du Québec;
- permettent aux athlètes québécois de rayonner sur leur territoire;
- améliorent l'encadrement de l'élite sportive.

Critères d'admissibilité

- Clientèle
 - Le demandeur doit être une fédération sportive québécoise reconnue par le Ministère.
- Compétitions sportives admissibles
 - Le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux vise les compétitions sportives de haut niveau qui regroupent les meilleurs athlètes internationaux des disciplines concernées. Ces événements doivent être :
 - un championnat du monde (senior et junior);
 - une coupe du monde ou l'équivalent (senior et junior);
 - un championnat panaméricain ou du Commonwealth (senior et junior);
 - des qualifications de zone panaméricaine;
 - un événement d'un circuit de la fédération internationale qui regroupe l'élite mondiale (senior et junior);
 - des compétitions sportives internationales sur invitation autorisées par le ministre.
 - Les événements et les demandes doivent respecter les critères d'admissibilité suivants :
 - la compétition doit présenter un nombre minimal de six pays participants, incluant le Canada, sauf dans le cas où son format ne lui permet pas d'atteindre ce critère;
 - un minimum de 30 % des athlètes participants doit venir de l'extérieur du Canada;
 - le détenteur des droits de la compétition doit faire partie de la structure verticale reconnue par le Ministère;
 - la discipline sportive doit être régie par une fédération sportive québécoise reconnue par le Ministère;
 - les équipes qui participent à une compétition sportive par équipe doivent être des équipes nationales;
 - les athlètes participants doivent faire partie de l'élite mondiale dans leur catégorie d'âge;
 - le demandeur doit faire la démonstration probante de son incapacité à financer l'événement par la commandite, la vente de billets, les droits de télévision et les autres sources d'autofinancement.

Réalisations

- Voir Annexe 3.

b) Budget

- Enveloppe de 4 000 000 \$ en 2019-2020.

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2019-2020 :

Nombre de demandes reçues	23
Nombre de projets refusés	0
Nombre de projets acceptés	20*

* : 3 demandes en traitement.

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

Voir Annexe 3.

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)

a) Objectif

Par le financement de projets de construction, d'aménagement, de rénovation, de mise aux normes, d'agrandissement ou de réaménagement d'infrastructures récréatives et sportives, le Programme vise à :

- soutenir la présence d'infrastructures récréatives et sportives en bon état dans toutes les régions du Québec;
- accroître l'accès à ces infrastructures pour la population.

Critères d'admissibilité

Le projet soumis doit respecter les critères d'admissibilité suivants :

- le demandeur doit être un organisme admissible;
- l'infrastructure doit être admissible;
- les travaux prévus doivent être admissibles;
- le demandeur doit soumettre tous les documents requis pour la présentation d'une demande;
- l'aide demandée et le cumul de l'aide gouvernemental doivent respecter les exigences prévues.

Réalisations

- Aucun projet n'a été autorisé à ce jour dans le cadre de ce programme.

b) Budget

- Enveloppe (fédérale-provinciale) de 294 000 000 \$ (pas spécifique à une année financière précise).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2019-2020 :

Nombre de demandes reçues	Plus de 620 demandes*
Nombre de projets refusés	0
Nombre de projets acceptés	0

* : Les demandes transmises dans le cadre du PAFIRS sont en analyse.

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

- Aucun projet n'a été autorisé à ce jour dans le cadre de ce programme.

Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec

a) Objectif

Le Programme vise à financer la construction, l'aménagement, la mise aux normes ou la rénovation d'infrastructures temporaires ou permanentes pour l'organisation et la tenue des Jeux du Québec. Il permet également :

- d'accroître l'attractivité des villes pour la présentation des Finales des Jeux du Québec;
- d'assurer la pérennité, la fonctionnalité et la qualité des installations existantes ainsi que leur conformité avec les normes;
- de participer à l'enrichissement du parc d'installations sportives et récréatives.

Critères d'admissibilité

Le projet soumis doit respecter les critères d'admissibilité suivants :

- Le demandeur doit être un organisme admissible;
- L'installation et les travaux doivent être admissibles;
- Le demandeur doit soumettre tous les documents requis pour la présentation d'une demande;
- L'aide demandée ne peut excéder 100 % du coût maximal admissible jusqu'à concurrence de cinq (5) millions de dollars;
- Le cumul de l'aide gouvernementale doit être inférieur ou égal à 100 % du coût total du projet.

Réalisations

- Voir Annexe 4.

b) Budget

- Enveloppe de 25 000 000 \$ (pas spécifique à une année financière précise).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2019-2020 :

Nombre de demandes reçues	1*
Nombre de projets refusés	0
Nombre de projets acceptés	2

* : Cette demande est en analyse.

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

- Voir Annexe 4.

Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air

a) Objectif

Le Programme poursuit plusieurs objectifs :

- Améliorer la pérennité, la fonctionnalité, la sécurité et la qualité des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- Améliorer la qualité de l'expérience et renforcer l'accessibilité à la pratique d'activités de plein air;
- Accroître la fréquentation des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- Répondre aux besoins des amateurs d'activités de plein air et contribuer à promouvoir les bienfaits de celles-ci auprès de la population québécoise.

Critères d'admissibilité

Le projet soumis doit respecter les critères d'admissibilité suivants :

- Le demandeur doit être un organisme admissible;
- L'aménagement et les travaux doivent être admissibles;
- Le demandeur doit soumettre tous les documents requis pour la présentation d'une demande d'aide financière;
- L'aide financière demandée ne peut pas excéder 80 % du coût maximal admissible, jusqu'à concurrence de 150 000 \$ pour une municipalité ou une MRC de 10 000 habitants et moins ou un autre organisme admissible. Dans le cas d'une municipalité ou d'une MRC de 10 001 à 100 000 habitants, l'aide financière demandée ne peut pas excéder 60 % du coût maximal admissible, jusqu'à concurrence de 150 000 \$;
- Le cumul des subventions publiques doit être inférieur ou égal à 80 % des coûts admissibles du projet.

Réalisations

- Voir Annexe 5.

b) Budget

- Enveloppe de 30 M\$ (mesure du budget 2019-2020 : 5 M\$ par année financière de 2020-2021 à 2025-2026).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2019-2020 :

Nombre de demandes reçues	264*
Nombre de projets refusés	1
Nombre de projets acceptés	72

* : Ces projets sont en analyse. Ces derniers ont été soumis dans le cadre du 2e appel de projets effectué dans le cadre de ce programme.

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

Voir Annexe 5.

Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir (PAFONL) et Programme d'aide financière aux événements de loisir (PAFEL)

Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir (PAFONL)

a) Finalité

Offrir un soutien financier aux ONL qui sont reconnus par le Ministère en vertu du Programme de reconnaissance des organismes nationaux de loisir (PRONL) et qui contribuent, par leur mission et leurs actions, au développement et à l'augmentation du niveau de la pratique d'activités de loisir de la population québécoise dans une perspective de développement durable.

b) Objectifs

- Volet soutien à la mission

Apporter un soutien financier aux ONL reconnus comme chefs de file dans leur champ d'intervention en loisir pour la réalisation de leur mission et de leurs actions.

- Volet soutien aux projets de plein air

Soutenir les ONL dans la réalisation d'un projet de plein air d'envergure provinciale qui favorise l'accessibilité, la promotion ou la qualité de l'expérience pour la population québécoise.

- Volet soutien en entente de services

Apporter un soutien financier à un ONL pour la réalisation d'une responsabilité particulière en matière de loisir.

c) Critères de reconnaissance (PRONL)

1. Être un organisme d'action communautaire en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, soit :

- 1.1 Être un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies¹;
- 1.2 Entretenir une vie associative et démocratique;
- 1.3 Être enraciné dans la communauté;
- 1.4 Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.

2. Être un organisme d'utilité publique qui poursuit une mission d'intérêt général en loisir (propre à la collectivité et qui transcende celui de ses membres) qui, soit :

- a) couvre un ou plusieurs des secteurs suivants : loisir actif, culturel, motorisé, de plein air, scientifique, socioéducatif ou touristique;
- b) développe un champ d'intervention en loisir spécialisé, pour une clientèle qui présente des besoins particuliers et qui est susceptible de bénéficier d'une action sociale adaptée dans un ou plusieurs de ces secteurs;
- c) fait de la défense collective des droits dans un ou plusieurs secteurs du loisir ou pour une clientèle.

3. Être considéré par le gouvernement du Québec comme le chef de file d'un champ d'intervention en loisir en le démontrant par :

- 3.1 La mobilisation, le regroupement et la représentation, sur une base continue, d'un effectif affilié d'au moins 1 000 membres individuels ou de neuf membres collectifs qui regroupent un minimum de 1 000 personnes (membres ou adhérents), et ce, sur le territoire québécois.

Note : Dans le respect de l'esprit de la Loi sur la sécurité dans les sports et pour veiller à la sécurité et à l'intégrité des personnes, un ONL qui n'atteint pas le nombre minimal de membres requis, mais qui possède un règlement de sécurité approuvé par le Ministère, pourrait, nonobstant la

1. Les organismes constitués en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes sont admissibles s'ils exercent la majorité de leurs activités au Québec. Les organismes actifs sur le plan international doivent avoir leur siège social au Québec et y tenir les réunions de leurs administrateurs de même que leur assemblée annuelle. Ils peuvent être constitués en vertu de la loi québécoise ou canadienne.

norme 3.1, être considéré comme chef de file de son champ d'intervention. L'organisme national de loisir doit faire approuver son règlement de sécurité par le ministre responsable de l'application de la Loi. Cette procédure doit être effectuée selon les prescriptions du Règlement sur les modalités d'une demande d'approbation ou de modification d'un règlement de sécurité. Une fois que le ministre a approuvé, avec ou sans modification, ce règlement de sécurité, il revient à l'organisme de veiller à ce que ses membres le respectent.

- 3.2 L'adoption de positions et la réalisation d'actions de portée provinciale à titre de leader, dans les axes d'intervention suivants :

L'accès au savoir :

- 3.2.1 L'élaboration et l'offre de programmes de formation et de perfectionnement aux intervenants et aux participants;
- 3.2.2 L'expérimentation, l'innovation et la recherche, notamment la surveillance des nouvelles tendances pour répondre aux besoins des pratiquants;
- 3.2.3 L'élaboration et le déploiement d'outils (de communication et de gestion) pour le milieu accessibles aux membres et à la population;
- 3.2.4 La promotion de son champ d'intervention en loisir, dans une perspective de pérennité et d'augmentation du niveau de la pratique d'activités de loisir;
- 3.2.5 La concertation des acteurs du milieu.

La prévention de la santé et la gestion du risque :

- 3.2.6 L'établissement de standards en matière de sécurité, d'éthique et d'encadrement;
- 3.2.7 Le cas échéant, la mise en œuvre d'actions visant la qualité et la sécurité des aménagements ou l'accessibilité aux lieux de pratique.

La démocratie et l'engagement citoyen :

- 3.2.8 La reconnaissance, le soutien et la promotion du bénévolat.

- 4. Rayonner au-delà du cadre local et régional en assurant, à titre de leader, le déploiement de services à ses membres et à la population dans au moins 9 des 17 régions administratives du Québec².
- 5. Posséder un plan de développement pluriannuel approuvé par le conseil d'administration.
- 6. Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.
- 7. Se conformer aux lois applicables et aux règlements édictés par le gouvernement du Québec.

d) Critères d'admissibilité (PAFONL)

- 1. Être un ONL reconnu par le PRONL et assurer, à titre de leader, la régie d'un champ d'intervention en loisir et contribuer de façon significative au développement de celui-ci en favorisant son accessibilité, la qualité de l'expérience et sa promotion dans une perspective de pérennité et d'augmentation du niveau de la pratique d'activités de loisir.
- 2. Être un organisme d'utilité publique qui poursuit une mission principale en loisir et offrir des activités dont la prédominance consiste à:
 - a) couvrir l'un des secteurs du loisir suivants : loisir actif, de plein air, socioéducatif ou touristique;
 - ou
 - b) développer un champ d'intervention en loisir spécialisé pour une clientèle qui présente des besoins particuliers et qui est susceptible de bénéficier d'une action sociale adaptée dans un ou plusieurs de ces secteurs.

2. Le rayonnement des services à l'échelle nationale des organismes est déterminé par une représentativité suffisante d'activités en ce qui concerne la présence de membres collectifs ou individuels affiliés, de ressources humaines permanentes, de sites de pratique agréés, et de formations et d'événements tenus sous la régie de l'ONL dans les différentes régions du Québec.

3. Posséder et démontrer une capacité de régie dans un champ d'intervention en loisir propre à une activité de loisir ou à une clientèle qui présente des besoins particuliers et qui est susceptible de bénéficier d'une action sociale adaptée.
4. Assurer la présence d'au moins une ressource humaine à temps plein, ou l'équivalent, à savoir deux personnes à mi-temps affectées à la direction générale de l'organisme ou au développement du champ d'intervention en loisir concerné.
5. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public ou de tout autre bailleur de fonds.
6. Offrir, depuis au moins trois ans, des services diversifiés qui, en tout état de cause, dépassent les intérêts de ses membres.
7. Avoir respecté, le cas échéant, les ententes administratives antérieures liées au soutien à sa mission avec le gouvernement du Québec.
8. Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière du PAFONL dûment rempli au plus tard le 9 juin 2017

Programme d'aide financière aux événements de loisir (PAFEL)

Objectifs

Le PAFEL comporte deux volets dans lesquels se répartit l'aide financière :

A. *Soutien à la tenue d'événements nationaux et internationaux*

Ce volet vise à soutenir l'offre événementielle en loisir fédéré dans le but de faire rayonner l'apport des ONL à l'essor du loisir au Québec et de stimuler l'attractivité de ceux-ci auprès des acteurs et du grand public.

B. *Soutien à la participation aux événements internationaux*

Ce volet vise à soutenir la participation d'un ou de plusieurs individus dont le talent est confirmé à des événements d'envergure internationale.

Critères d'admissibilité (volet A)

Détenir le statut d'[ONL reconnu](#) par le MEES en vertu du Programme de reconnaissance des organismes nationaux de loisir (PRONL) et être soutenu financièrement par l'intermédiaire du volet Soutien à la mission du Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir (PAFONL)^[1].

1. Tenir un événement qui poursuit l'un ou l'autre ou une combinaison des objectifs des axes suivants:

- Axe « participatif » : Attirer des événements ayant pour objectif la tenue de rassemblements d'envergure à des fins récréatives et d'accès au savoir (dans le respect de règles établies par une organisation reconnue et responsable de leur application), dans les divers champs d'intervention en loisir.
 - Type « grand public » : événement populationnel.
Ex. : expositions, festivals, jamborees, compétitions.
 - Type « concertation » : rassemblement visant à partager et à développer l'expertise.
Ex. : congrès, colloques, conférences, symposiums.
- Axe « dépassement » : attirer des événements ayant pour objectif la tenue de rassemblements d'envergure à des fins de comparaisons avec les pairs dans divers champs d'intervention en loisir.
Ex. : défis, compétitions, concours, épreuves, championnats, qualifications.

2. Assurer la régie de l'événement.^[2]

3. Avoir une participation attendue d'au minimum cent participants ou participantes ou cent inscriptions (sans les spectateurs).

4. Pour un événement d'envergure nationale, dénombrer au minimum des participants ou des participantes en provenance de :

- Quatre provinces ou territoires (y compris le Québec) ou de neuf régions administratives du Québec, à l'exception d'un événement ne pouvant pas répondre à ce critère en raison de son format.

Pour un événement d'envergure internationale, dénombrer :

- Quatre pays participants, y compris le Canada, à l'exception d'un événement ne pouvant pas répondre à ce critère en raison de son format.
- Vingt-cinq pourcent de participants (25 %) en provenance de l'extérieur du Canada.

5. Avoir tenu ou tenir l'événement entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020 pour l'exercice financier 2019-2020; tenir l'événement entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021 et pour l'exercice financier 2020-2021.

6. Fournir une mise de fonds^[3] minimale de 20 % pour la réalisation du projet.

7. Avoir un budget minimal de 25 000 \$.
8. Tenir l'événement sur le territoire québécois.
9. Accepter la [Carte accompagnement loisir](#) pour les spectateurs (le cas échéant) pendant toute la durée de l'événement.
10. Transmettre au MEES le formulaire de demande d'assistance financière dans les délais prescrits au moment de l'appel de projets pour l'année financière visée^[4].

Critères d'admissibilité (volet B)

1. Soumettre une demande pour la participation d'un ou de plusieurs individus à un événement d'envergure internationale, au Québec ou à l'étranger qui comporte au minimum :
 - a) Quatre pays participants, y compris le Canada, à l'exception d'un événement ne pouvant pas répondre à ce critère en raison de son format.
 - b) Vingt-cinq pourcent de participants ou de participantes (25%) en provenance de l'extérieur du Canada.
 - c) Cent participants ou participantes ou inscriptions (sans les spectateurs).
2. Soumettre une demande pour la participation d'un ou de plusieurs individus :
 - a) à un événement ayant pour objectif la comparaison avec les pairs dans un champ d'intervention en loisir³
 - b) à un événement de type « concertation » ayant pour objectif de partager et à développer son expertise avec l'élite de son champ d'intervention en loisir.
3. Soumettre une demande pour un individu ou pour une délégation qui comporte les caractéristiques suivantes :
 - 3.1. être identifié par l'ONL auprès du MEES et, à ce titre, présenter des résultats remarquables, ou avoir fait l'objet d'un processus de sélection⁴;
 - 3.2. résider de façon permanente au Québec;
 - 3.3. être membre en règle de l'ONL ou de l'un de ses membres affiliés.
4. Transmettre au MEES le formulaire de demande d'assistance financière dans les délais prescrits au moment de l'appel de projets pour l'année financière visée⁵.

État de situation en 2019-2020

- 24 organismes ont reçu un soutien financier;
- le programme couvre la période 2017-2021.

b) **Budget initial 2019-2020** 3 345 261 \$. À cette somme s'ajoute 75 092 \$ pour le Programme d'aide financière aux événements de loisir, pour un total de 3 420 353 \$.

c) Informations sur les demandes

Volet « soutien à la mission »

³ Affrontement, compétition, challenge, concours, duel, épreuve, face-à-face, match.

⁴ Ou dont le talent est confirmé par l'ONL. Les candidats identifiés Espoir ou Relève pourraient également être considérés admissibles selon les ressources financières disponibles.

⁵ Selon les ressources financières disponibles, l'acceptation de projets en attente ou un second appel de projets pourrait être effectué au cours de l'année financière, à une nouvelle date limite déterminée par le Ministère.

Soutien à la mission	Demandes
Reçues (2017-2018)	24
Retenues (admissibles)	24
Refusées	0

Volet « soutien aux projets de plein air »

Soutien aux projets de plein air	Demandes
Reçues	13
Retenues	6
Refusées	7

Programme d'aide financière aux événements de loisir

Volets 1 et 2	Demandes
Reçues	10
Retenues	7
Refusées	3

d) Montant de la subvention

La réponse à cette question est fournie à l'annexe 1 de la question 3 des questions particulières du parti de l'opposition officielle

Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées (PAFLPH)

a) Objectifs

- Contribuer à la réalisation des activités des instances régionales reconnues qui rendent des services et qui permettent la réalisation d'actions concertées favorables à l'amélioration du niveau de pratique d'activités de loisir des personnes handicapées dans une région administrative québécoise donnée.

Critères d'admissibilité

- 1) Être une Association régionale de loisir des personnes handicapées (ARLPH) ou l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS).
- 2) Poursuivre une mission d'intérêt général dans le domaine du loisir (intérêt propre à la collectivité qui transcende celui de ses membres).
- 3) Entretenir une vie associative et démocratique.
- 4) Avoir une immatriculation en vigueur auprès du Registraire des entreprises du Québec (REQ).
- 5) Posséder une charte et des règlements généraux.
- 6) Posséder une assurance responsabilité civile et une assurance responsabilité pour les administrateurs valides que détiendrait un exploitant prudent exerçant des activités de nature similaire.
- 7) Rayonner au-delà du cadre local en assurant le déploiement de services aux personnes handicapées de sa région.
- 8) Avoir respecté, le cas échéant, les ententes administratives antérieures avec le Gouvernement du Québec.
- 9) Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.
- 10) Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière du PAFLPH dûment rempli au plus tard le 30 avril 2017.

Réalisations en 2019-2020

Les instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées (IRLPH) sont d'importants partenaires en matière d'accessibilité, de qualité de l'expérience, de promotion et de concertation. Par l'entremise du PAFLPH, le Ministère les reconnaît comme chef de file dans la mise en place de services et d'actions concertées favorables à la pratique régulière de loisirs des personnes handicapées. À ce titre, elles s'assurent :

- d'offrir des services aux acteurs locaux et régionaux de loisir;
- de réaliser des actions visant à favoriser l'accessibilité au loisir des personnes handicapées en tenant compte des besoins des personnes et du profil organisationnel de sa région administrative

17 IRLPH ont reçu un soutien financier pour la réalisation de la mission loisir pour les personnes handicapées.

Mentionnons que, depuis 2017-2018, le PAFLPH est désormais retiré du PAFURS afin de répondre de façon optimale aux enjeux touchant le loisir des personnes handicapées.

b) Budget initial 2019-2020 : 4 439 420 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas. Dans le respect des réalités régionales existantes, l'IRLPH est l'organisme qui a assuré la réalisation de la mission loisir des personnes handicapées au cours de la dernière année financière, à moins d'une autre entente entre les organisations-.

d) Montant de la subvention

Les sommes proviennent de trois enveloppes distinctes :

- Mission loisir pour les personnes handicapées (2 050 920 \$);
- Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées - soutien à l'accompagnement (1 888 500 \$);
- Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées - soutien aux initiatives locales et régionales (500 000 \$ dont 25 000 \$ en contrat de services).
- La réponse à cette question est fournie à l'annexe 2 de la question 3 des questions particulières du parti de l'opposition officielle

Programme d'assistance financière aux unités régionales de services (PAFURS)

a) Objectif

Améliorer le niveau de pratique d'activités physiques, de loisirs, de sports et de plein air de la population dans un cadre sain et sécuritaire en assurant un soutien financier aux URLS qui déploient des activités et des services à différents acteurs locaux, régionaux et nationaux, selon le paysage organisationnel particulier des régions administratives du Québec.

Critères d'admissibilité

Volet soutien aux activités et aux services

- 1- Pour obtenir une reconnaissance officielle du Ministère et se rendre admissible au programme, l'organisme doit être une URLS
- 2- Être un organisme à but non lucratif (OBNL) constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies.
- 3- Entretenir une vie associative et démocratique.
- 4- Avoir un conseil d'administration composé de représentants des secteurs du loisir, du sport, du plein air et de l'activité physique, et permettant une représentation significative de chacun des milieux.
- 5- Poursuivre une mission d'intérêt général dans le domaine du loisir, du sport, du plein air et de l'activité physique (intérêt propre à la collectivité qui transcende celui de ses membres).
- 6- S'engager à déposer au Ministère un plan d'action pluriannuel approuvé par le conseil d'administration.
- 7- Rayonner au-delà du cadre local en assurant le déploiement des services aux acteurs, aux intervenants et à la population de sa région.
- 8- Être signataire de l'[Avis sur l'éthique en loisir et en sport](#).
- 9- Avoir une immatriculation en vigueur au Registraire des entreprises du Québec (REQ).
- 10- Posséder une charte et des règlements généraux.
- 11- Posséder une assurance responsabilité civile et une assurance responsabilité pour les administrateurs valides que détiendrait un exploitant prudent exerçant des activités de nature similaire.
- 12- Avoir respecté, le cas échéant, les ententes administratives antérieures conclues avec le Gouvernement du Québec.
- 13- Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière du PAFURS dûment rempli au plus tard le 17 novembre 2017.

Volet soutien aux projets interrégionaux de plein air

L'organisme doit respecter les critères suivants :

1. Être une URLS.
2. Agir à titre de leader désigné du projet⁶.
3. Fournir une mise de fonds⁷ minimale de 10 % pour la réalisation du projet.

Le projet doit :

1. Encourager la mise en place de mesures structurantes⁸ pour la pratique d'activités de plein air de qualité et sécuritaires, particulièrement pour les familles et les jeunes.
2. Couvrir au minimum deux régions administratives québécoises.
3. Permettre la mise en œuvre d'actions qui visent, en tout ou en partie :
 - l'accessibilité et l'harmonisation d'interventions nouvelles ou existantes dans le but d'optimiser l'offre d'activités de plein air;
 - la qualité de l'expérience (encadrement, sécurité et formation) par le développement d'habiletés et de compétences nécessaires à la pratique d'activités de plein air;
 - la valorisation ou la promotion du plaisir de bouger et du contact avec la nature;
 - la pérennité et la promotion des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.

⁶ Décrit un organisme qui agit comme instigateur, maître d'œuvre ou régisseur, qui est le principal dirigeant d'une action, d'une intervention ou d'un projet et qui n'intervient pas seulement à titre de partenaire, de participant ou de consultant.

⁷ Un des partenaires de l'OBNL promoteur peut fournir cette mise de fonds. La contribution bénévole peut être considérée dans le montage financier du projet.

⁸ On entend par « mesures structurantes » les mesures ayant des effets favorables pour le champ d'intervention ou le territoire concerné, évalués par une augmentation ou un développement utiles aux intervenants ou à la population.

Réalisations en 2019-2020

Les URLS assument la liaison entre le niveau local et national, entre autres afin de maximiser l'impact de leurs interventions en termes d'efficacité sur le terrain. En région, chaque URLS, comme le Ministère, s'assure qu'une offre appréciable de services soit disponible dans toutes les communautés locales. Ces interventions des URLS sur leur territoire ont par ailleurs fait ressortir tout le potentiel de la concertation des municipalités urbaines et rurales, des établissements scolaires et des associations souvent bénévoles afin de bonifier l'offre de services à la population régionale. Enfin, les URLS disposent de deux leviers importants afin de soutenir le milieu régional et local : le programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales (PAFILR) et le programme de projets interrégionaux en plein air.

b) Budget initial 2019-2020 : 11 611 000 \$

Activités et services : 9 361 000 \$

Projets interrégionaux en plein air : 250 000 \$

PAFILR : 2 000 000 \$⁹

c) Informations sur les demandes

Volet Activités et services : ne s'applique pas

Volet soutien aux projets interrégionaux de plein air :

Nombre de projets reçus : 4

Nombre de projets retenus : 4

PAFILR :

Nombre de projets retenus : 1116

d) Montant de la subvention

La réponse à cette question est fournie à l'annexe 3 de la question 3 des questions particulières du parti de l'opposition officielle.

⁹ Dont 286 000 \$ en provenance de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.

Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances (PAFACV)

Finalité

Soutenir les activités des camps de vacances qui mettent en place des environnements favorables à la pratique d'activités physiques, de sports et de loisirs actifs pour les personnes en situation de pauvreté ou handicapées ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières, dans une perspective de développement durable.

Objectifs

- **Volet soutien aux activités estivales**

Soutenir les camps de vacances québécois qui favorisent l'accessibilité financière de leurs services aux personnes en situation de pauvreté, handicapées ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières, dans le but d'augmenter leur participation à des activités physiques, des sports et des loisirs actifs qui les mettent en contact avec la nature pendant la période estivale.

- **Volet soutien à l'accompagnement des personnes handicapées**

Susciter la participation des personnes handicapées à des activités de loisirs en leur offrant un service d'accompagnement dans les camps de vacances québécois.

- **Volet soutien aux projets structurants**

Soutenir financièrement les organismes souhaitant réaliser des projets structurants qui contribuent à la création d'environnements favorables à la pratique régulière d'activités physiques, de sports ou de loisirs dans les camps de vacances québécois.

Critères d'admissibilité spécifique au volet soutien aux activités estivales

1. Être un organisme d'action communautaire en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire – L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, soit :
 - 1.1 être un organisme à but non lucratif¹⁰;
 - 1.2 être enraciné dans la communauté;
 - 1.3 entretenir une vie associative et démocratique;
 - 1.4 être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.
- 2 Posséder, diriger ou gérer ¹¹, sur le territoire québécois, un camp de vacances équipé d'installations d'hébergement permanentes d'une capacité d'au moins 25 lits pour les usagers.
- 3 Poursuivre une mission principale dans les domaines du sport ou du loisir¹².
- 4 Mettre en place des environnements favorables¹³ à l'augmentation de la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs actifs qui ont les résultats suivants :
 - 4.1 L'organisme favorise l'accessibilité à ses services et à ses installations pour les personnes en situation de pauvreté, handicapées ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières :
 - 4.1.1 en disposant et en mettant en application une politique de tarification qui prend en considération la situation socioéconomique des individus. À ce titre, appliquer un rabais minimal de 15 % pour chaque inscription effectuée par la clientèle visée sur le prix courant d'un séjour;
 - 4.1.2 en démontrant que la clientèle visée représente un minimum de 15 % du total de ses nuitées ou un minimum de 300 nuitées en période estivale;

¹⁰ Les organismes constitués en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes sont admissibles s'ils exercent la majorité de leurs activités au Québec.

¹¹ « Posséder, diriger ou gérer » suppose la présence d'un espace physique permanent, d'une direction générale à temps plein (plus de 30 heures par semaine) et de ressources humaines et matérielles sous la responsabilité directe de l'organisme.

¹² Les organismes admissibles au programme doivent démontrer leur rattachement ministériel en faisant la preuve que leurs actions contribuent, dans le respect de leur autonomie, à la réalisation de la mission du Ministère, c'est-à-dire que la majorité de leurs interventions concernent le sport ou le loisir.

¹³ Les recommandations du Secteur loisir et sport du Ministère en cette matière figurent à l'annexe 5.

- 4.1.2 en élaborant une programmation diversifiée qui permet notamment la découverte, l'initiation et la pratique régulière d'une vaste gamme d'activités;
 - 4.1.3 en rendant accessibles ses services à toutes les personnes intéressées (sans égard à leur revenu, à leur race, à leur sexe, à leur handicap, à leur orientation sexuelle, à leur région géographique ou à leur milieu ethnique ou culturel).
- 4.2 L'organisme contribue à la qualité de « l'expérience camp » :
- 4.2.1 en favorisant l'embauche d'un personnel d'animation compétent, formé par des programmes éprouvés;
 - 4.2.2 en offrant des activités, des aménagements, des installations et des équipements adaptés à ses différentes clientèles.
- 5 Être un camp de vacances affilié à l'Association des camps du Québec (ACQ)¹⁴ à savoir:
- 5.1 être un camp de vacances certifié
ou
 - 5.2 être un camp de vacances associé qui s'engage dans une démarche de certification en vue d'obtenir une certification d'ici le 31 mars 2020.¹⁵
- 6 S'engager à respecter les douze critères d'agrément exigés par le Ministère, qui figurent à l'annexe 3¹⁶.
- 7 Réaliser de façon régulière des activités liées à sa mission depuis au moins trois ans.
- 8 Avoir organisé des séjours en camp de vacances (avec animation) pour un minimum de 30 jours pendant la période estivale de l'année précédant le dépôt de la demande.
- 9 Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport avant le 25 juin 2017¹⁷.
- 10 Avoir une immatriculation en vigueur auprès du Registraire des entreprises du Québec.
- 11 Posséder une charte et des règlements généraux.
- 12 Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière dûment rempli au plus tard le 25 juin 2017.

Critères d'admissibilité spécifiques au volet aide à l'accompagnement des personnes handicapées

1. Répondre à l'ensemble des critères d'admissibilité du volet Soutien aux activités estivales.
2. Présenter une demande qui ne vise que les services inclus pendant la période estivale de l'année en cours, en excluant les services de répit.
3. S'il ne s'agit pas d'une première demande, avoir rempli et remis au Ministère le rapport de reddition de comptes relatif à la dernière subvention reçue pour des services d'accompagnement.

¹⁴ Depuis le 1^{er} novembre 2016, l'Association des camps du Québec est le seul organisme national reconnu par le Gouvernement du Québec en matière de régie et de développement du secteur des camps sur le territoire québécois.

¹⁵ Les camps de vacances qui souhaitent demeurer admissibles pour le prochain cycle de ce programme devront obtenir le statut de camp de vacances certifié par l'ACQ avant le 1^{er} avril 2020.

¹⁶ Transmettre annuellement les preuves attestant le respect de ces critères à l'ACQ avant le 30 septembre de l'année en cours.

¹⁷ Avis et formulaire d'adhésion disponibles en ligne à l'adresse suivante :

www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/avis-sur-lethique-en-loisir-et-en-sport-le-loisir-et-le-sport-en-valeur/

Critères d'admissibilité spécifiques au volet soutien aux projets structurants

4. Détenir l'un ou l'autre des statuts suivants délivrés par le Ministère :
 - camp de vacances subventionné;
 - organisme national de loisir;
 - fédération sportive québécoise;
 - unité régionale de services en matière de loisir, de sport, de plein air et d'activité physique.
5. Fournir une mise de fonds¹⁸ minimale de 20 % pour la réalisation du projet.
6. Soumettre un projet qui, conformément à l'objectif, permet notamment :
 - la découverte et l'initiation à des sports, des loisirs actifs et activités de plein air de qualité, éthiques et sécuritaires, en particulier pour les 5 à 17 ans;
 - le rapprochement avec la nature, en particulier pour les 5 à 17 ans;
 - le développement d'activités récréatives émergentes dans les camps de vacances;
 - l'amélioration de la qualité de « l'expérience camp » pour la population québécoise;
 - développement durable qui mise sur l'innovation pour le milieu des camps de vacances québécois;
 - la cohésion sociale des personnes des personnes, des groupes ou des communautés qui éprouvent des difficultés.
7. Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière pour le volet Soutien aux projets structurants dans les délais prescrits au moment de l'appel de projets pour l'année financière visée¹⁹.

Réalisations en 2019-2020

Note : Certaines données du programme n'étant pas disponibles au 31 mars 2020, quelques-unes reflètent les résultats de 2018-2019.

- 66 camps de vacances, trois unités régionales de loisir et de sport et un organisme national de loisir ont été subventionnés pour un total de 70 organismes.
- 18 436 personnes en situation de pauvreté ont été subventionnées par l'entremise des camps de vacances, dont 1 435 personnes handicapées ayant également bénéficié d'un accompagnateur. (2018).
- 121 628 nuitées ont été subventionnées pour les personnes en situation de pauvreté, dont 8 104 ayant bénéficié d'un accompagnement. (2018).
- 300 accompagnateurs pour les personnes handicapées ont été embauchés. (2018).
- Projets structurants :
 - Un montant total de 55 000 \$ versé au Gouvernement de la nation crie (25 000 \$), à Loisir et Sport Baie-James (25 000 \$), ainsi qu'à l'Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord (5 000 \$) afin que les trois communautés qui habitent respectivement ces territoires (Cris, Naskapis et Jamésiens) puissent faire vivre, en l'absence de camps de vacances, « l'expérience camp » à même leurs camps de jour et cela, dans plus d'une douzaine de localités éloignées. À noter que dans le cadre du Plan Nord, ces trois subventions sont doublées depuis 2016-2017.
 - Un montant de 16 866 \$ versé au Camp Amy Molson pour la réalisation du programme « Young roots farm ». Ce projet consiste à créer un jardin où les jeunes pourront jardiner, cuisiner, se connecter avec la nature et développer de saines habitudes de vie. Il est également planifié d'y accueillir de jeunes immigrants récemment arrivés au Québec.
 - Un montant de 20 000 \$ versé aux Camps Odyssée (Camp Trois-Saumons) pour la mise en place du projet Odyssée Aventures qui vise l'accessibilité au plein air pour des clientèles issues des milieux défavorisés par l'expédition, l'initiation et l'apprentissage de techniques reliées à la pratique d'activité de plein air.
 - Un montant de 50 000 \$ versé à l'Association des camps du Québec inc. pour la mise en œuvre d'un microprogramme de mise à niveau des sites de tir à l'arc (An 2) dans les camps de vacances québécois.

¹⁸ Un des partenaires de l'organisme promoteur peut fournir cette mise de fonds. La contribution bénévole peut être considérée dans le montage financier du projet.

¹⁹ Selon les ressources financières disponibles, l'acceptation de projets en attente ou un second appel de projets pourrait être effectué au cours de l'année financière, à une nouvelle date limite déterminée par le Ministère.

- Un montant total de 15 000 \$ versé au Camp familial Saint-Urbain pour planifier, organiser, évaluer et diffuser le déroulement d'un séjour adapté pour les 50 ans et plus en formule tout inclus dans un contexte de camp de vacances en nature.
- Un montant de 15 000 \$ a été versé au Camp École Kéno pour la mise en oeuvre d'un programme de développement d'un programme de séjours interculturels qui vise à faciliter l'intégration de jeunes immigrants à leur communauté d'accueil par le biais d'une expérience en camp, dans un cadre organisé et dans une perspective d'inclusion.
- Un montant total de 25 000 \$ versé à Les YMCA su Québec (Camp Kanawana) pour la mise en oeuvre du programme de « littéracie physique en camp » afin de développer les compétences physiques des campeurs, leur motivation à participer aux activités physiques et leur intérêt à être actifs pour la vie, phase 1 : développement d'outils et de formations, révision des politiques et procédures.

Un montant de 9 500 \$ a été versé au Camp Mariste pour déployer le projet « Défi plein air » qui vise l'initiation aux activités de plein air et à l'intégration de saines habitudes de vie pour des adolescents âgés de 13 à 16 ans, référés par des intervenants sociaux du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, qui vivent des difficultés de différentes natures vivant dans une situation de vulnérabilité et de précarité socio-économique.

b) **Budget initial 2019-2020 :** 4 467 700 \$

Des crédits additionnels de 450 000 \$ en provenance du plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé ont été ajoutés au Programme ayant pour objectif de contribuer à la pratique d'activités physiques ou de loisir pour des clientèles spécifiques ou des populations vulnérables.

Ces crédits supplémentaires ont été redistribués aux camps de vacances spécialisés pour les personnes handicapées, et ce, au prorata de l'aide financière accordée dans le cadre du PAFACV pour l'année financière 2019-2020.

En 2019-2020, le budget du PAFACV a également été bonifié d'une somme de 240 000 \$ pour le volet Soutien aux activités estivales dans le cadre de l'annonce du budget provincial de mars 2018 qui visait à offrir aux organismes d'action communautaire une compensation financière afin de contrer la hausse du salaire minimum. Cette enveloppe a été également répartie entre les camps de vacances ne bénéficiant pas de la mesure de la PGPS, au prorata des montants déjà versés au PAFACV, en respect des critères de répartition.

c) Informations sur les demandes

Volets	Demandes reçues	Demandes refusées	Demandes retenues
Soutien aux activités estivales	66	0	66
Soutien à l'accompagnement des personnes handicapées	21	0	21
Soutien aux projets structurants	13	3	10
Totaux	100	3	97

d) Montant de la subvention

La réponse à cette question est fournie à l'annexe 4 de la question 3 des questions particulières du parti de l'opposition officielle

Programme d'assistance financière à la Fête nationale du Québec**a) Objectifs**

- Favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté des Québécoises et Québécois.
- Apporter un appui à l'implication des divers organismes dans l'organisation de la fête chez eux.

Critères d'admissibilité

- Les activités doivent se dérouler le 23 juin, à compter de 12 h, ou le 24 juin.
- La célébration doit être ouverte à toute la population et viser la participation du plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens.
- L'organisme qui réalise un ou des projets doit présenter des prévisions budgétaires équilibrées.

Réalisations en 2019-2020

L'édition 2018 de la fête nationale du Québec a donné lieu à la réalisation d'environ 700 manifestations de nature locale les 23 et 24 juin 2019. Cette célébration a par ailleurs donné lieu à 3 manifestations à caractère national, respectivement dans les villes de Québec, de Montréal et de Gatineau, ainsi qu'à la tenue d'un défilé et de fêtes populaires à Montréal. Des fêtes régionales ont également eu lieu dans plusieurs villes d'importance réparties dans les différentes régions administratives du Québec.

b) Budget initial 2019-2020 5 234 000 \$**c) Informations sur les demandes**

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Mandataire	2019-2020
Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ)	4 040 000 \$, dont 85 000 \$ en contrat de services
Comité de la fête nationale de la Saint-Jean inc.	1 194 000 \$
Total	5 234 000 \$

Programme d'assistance financière au Regroupement des organismes nationaux de loisir et de sport du Québec (RONLQ)

a) Objectifs

Soutenir financièrement le RONLQ pour qu'il puisse offrir des services professionnels, techniques et administratifs ainsi que l'hébergement des sièges sociaux aux organismes nationaux de loisir et de sport.

Critères d'admissibilité

La subvention à cet organisme est autorisée annuellement par décret.

Réalisations en 2019-2020

Toutes les clauses du protocole d'entente entre le Ministère et le RONLQ ont été respectées.

b) **Budget initial 2019-2020** 2 990 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

	Montants	Provenances
Soutien à la mission	2 990 000 \$	Programme 6
Soutenir l'exercice de numérisation des documents des archives des fédérations sportives et des organismes nationaux de loisir reconnus résidant au 4545, avenue Pierre-De Coubertin à Montréal	45 000 \$	Programme 6
Soutenir le développement d'outils et d'initiatives pour aider les organismes québécois de sport et de loisir à améliorer leur gouvernance	144 550 \$	Programme 6
Redistribution des montants en lien avec le programme Placements Loisirs	1 886 000 \$	Programme 6
Effectuer l'embauche du personnel responsable des plaintes avant le 1er avril 2020 afin de répondre aux attentes de l'énoncé ministériel en matière de protection de l'intégrité en loisir et en sport	46 000 \$	Programme 6
Soutenir la création et la mise en place d'un Comité d'intégrité pour assurer l'indépendance du mécanisme de gestion de plainte proposé dans le cadre de la politique en matière de protection de l'intégrité	48 500 \$	Programme 6
Recensement en matière de gestion de cas d'abus et de harcèlement	20 000 \$	Programme 1
Dépôt d'un gabarit final de politique en matière d'abus et de protection de l'intégrité	6 963 \$	Programme 1
Dépôt d'un guide de filtrage à l'intention des organismes de loisir et de sport	20 000 \$	Programme 1
Assurer l'administration des programmes Placements Loisirs	114 000 \$	Programme 1
TOTAL	5 321 013 \$	

Programme d'assistance financière au Conseil québécois du loisir (CQL)

a) Objectifs

Le CQL réalise des responsabilités qui lui sont reconnues par le Ministère en soutien à sa mission et définies à l'intérieur de quatre (4) enjeux, à savoir:

Soutien à la promotion du loisir

promouvoir les bienfaits du loisir dans une perspective d'augmentation du niveau de la pratique d'activités de loisir auprès des différents acteurs, milieux et ressources humaines concernés, du grand public et des médias.

faire rayonner des initiatives et des services des organismes nationaux de loisir à l'échelle provinciale et internationale;

mener, en collaboration avec les acteurs concernés, des actions visant la valorisation des emplois en loisir et mettre en œuvre des stratégies en réponse au manque de relève et à la pénurie de la main d'œuvre;

mener des actions qui mettent en valeur des artisans pour leur contribution au rayonnement du loisir au Québec.

Soutien à l'accessibilité en loisir

susciter, avec les acteurs du milieu, l'expérimentation, l'innovation et la recherche dans le domaine du loisir sur les enjeux touchant l'accessibilité temporelle, physique et socio-économique;

veiller, de concert avec les organismes nationaux de loisir, à la mise en œuvre d'initiatives qui susciteront la réalisation d'actions en matière d'accessibilité aux personnes à besoins particuliers à savoir: les aînés, les personnes handicapées, les personnes en situation de pauvreté, les autochtones, les nouveaux arrivants et les communautés culturelles;

favoriser l'accès à l'information et aux connaissances dans le domaine du loisir auprès des milieux associatifs, publics et auprès du grand public;

mener des actions visant à promouvoir la place des femmes dans les instances décisionnelles en loisir.

Soutien à la qualité de l'expérience en loisir

mener des actions afin de promouvoir les valeurs éthiques du loisir telles que l'équité, le plaisir, le respect, la santé, la sécurité, l'intégrité et la solidarité auprès des organisations et du grand public.

Soutien au leadership et à la concertation en loisir

susciter la collaboration et favoriser le maillage entre les ONL reconnus afin de favoriser la mise en place d'une culture de concertation et d'une culture partenariale à l'échelle provinciale;

offrir un soutien-conseil et outiller les organismes nationaux de loisir afin de renforcer leur expertise, notamment dans les domaines suivants:

- la gestion de leur croissance ou de leur décroissance;
- l'étude et l'analyse de marché;
- le développement durable;
- le virage aux technologies numériques;
- les enjeux qui concernent la main d'œuvre;
- les activités de loisirs parascolaires au secondaire.

partager son expertise et son réseau d'information avec les acteurs régionaux, nationaux et internationaux en loisir.

Le CQL est aussi mandaté par contrat de service pour assurer la gestion du Programme de formation en animation en loisir et en sport du Québec (DAFA).

Critères d'admissibilité

La subvention à cet organisme est autorisée par le Conseil du trésor.

Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir (PAFCCL)

a) Objectifs

Contribuer à la réalisation de la mission en loisir des CCL qui mettent en place des environnements favorables à la pratique régulière de loisirs, ainsi qu'à l'action bénévole en cette matière, dans une perspective de développement durable.

Critères d'admissibilité

1. Posséder, diriger ou gérer un centre communautaire de loisir sur le territoire québécois tel que le définit le programme. À ce titre, disposer d'un espace physique permanent, d'une direction générale à temps plein et de ressources humaines et matérielles sous la responsabilité directe de l'organisme.
2. Réaliser de façon régulière des activités liées à sa mission en loisir depuis au moins trois ans.
3. Être un organisme d'action communautaire autonome²⁰ soit :
 - 1.1. Être un organisme à but non lucratif;
 - 1.2. Être enraciné dans la communauté;
 - 1.3. Entretenir une vie associative et démocratique;
 - 1.4. Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations;
 - 1.5. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
 - 1.6. Poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale;
 - 1.7. Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée;
 - 1.8. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.
4. Mettre en place des environnements favorables à la pratique régulière de loisirs, libres ou organisés, ainsi qu'à l'action bénévole en cette matière et qui ont comme résultats :
 - a. de favoriser l'accessibilité aux loisirs à l'ensemble de la population en :
 - permettant l'accès physique, temporel, et socioéconomique à ses locaux, à ses services, à ses activités et à ses programmes;
 - offrant des services adaptés aux besoins et aux capacités physiques et socioéconomiques des personnes en situation de pauvreté ou d'handicap, des groupes ou des communautés qui éprouvent des limitations particulières;
 - offrant des activités de loisir sur une base annuelle continue qui cible au moins quatre des six groupes d'âge suivants : 0- 5 ans, 6-12 ans, 13-17 ans, 18-25 ans, 26-55 ans et 56 ans et plus;
 - animant leur milieu de vie et la vie de quartier de la population environnante par le loisir sur une base continue et annuelle. À ce titre, assurer la présence d'au moins une ressource humaine à temps plein affectée à l'animation ou l'équivalent, à savoir deux personnes à mi-temps;
 - mettant en place des mécanismes qui favorisent la participation citoyenne et le maintien d'une vie démocratique et associative saine.
 - b. de contribuer à la qualité de l'expérience de loisir en:
 - élaborant une programmation de loisirs qui permet notamment la découverte, l'initiation et la pratique régulière d'une variété d'activités;
 - mettant en place des conditions sécuritaires et éthiques dans la pratique des activités dans leurs milieux, notamment dans l'organisation des camps de jour (le cas échéant).
 - c. de soutenir et promouvoir le loisir et l'action bénévole en cette matière par :
 - la diffusion, à travers différents outils promotionnels, de l'information sur les différents services et activités offerts;
 - le recrutement, la rétention ou la reconnaissance de leurs bénévoles.
 - d. de favoriser la concertation et le partenariat avec les organismes de son milieu par :
 - la création de lieux d'échange pour le développement optimal de l'offre d'activités pour la population ou la mobilisation des forces locales autour d'enjeux en loisir.

20. Le respect de ce statut est effectué en vertu des balises de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire – L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec.

5. Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.
6. Avoir une immatriculation en vigueur auprès du Registraire des entreprises du Québec.
7. Posséder une charte et des règlements généraux.
8. Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière dûment rempli, accompagné de tous les documents mentionnés à l'annexe D, au plus tard le 1^{er} décembre 2017.

Réalisations en 2019-2020

Dans le cadre de l'édition 2019-2020 du PAFCCCL, 60 CCL ont été soutenus financièrement.

b) **Budget 2019-2020** : 5 525 542 \$

c) Informations sur les demandes du cycle 2017-2021

Reçues	Retenues	Transférées	Refusées
68	60	3	5

- Trois organismes identifiés comme étant des centres d'éducation populaire, mais financés dans le PAFCCCL pendant le dernier cycle ont été transférés dans le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) de la Direction des services de soutien et d'expertise du ministère du Ministère.
- Un organisme qui était subventionné par le PAFCCCL 2017-2018 se voit désormais exclu, car il ne satisfait plus les critères d'admissibilité. Celui-ci a reçu un montant forfaitaire de transition en 2018--2019; portant ainsi le nombre d'organismes subventionnés à 60 en 2019-2020.
- Quatre nouveaux organismes ont déposé des demandes, mais ne satisfaisaient pas certains critères d'admissibilité
- Parmi les demandes retenues, un conseil de bande est soutenu financièrement par un montant forfaitaire pour la mission de leur centre communautaire de loisir.

d) Montant de la subvention

La réponse à cette question est fournie à l'annexe 5 de la question 3 des questions particulières du parti de l'opposition officielle.

Programme Soutien à l'action bénévole

a) Objectif

Ce programme vise à soutenir financièrement les municipalités et les organismes à but non lucratif dans leurs efforts pour combler des besoins en activités communautaires, de loisir et de sport, de même qu'en équipements légers. Le Ministère accorde une enveloppe à chacun des 125 députés et députées de l'Assemblée nationale. Ces derniers disposent d'une latitude quant au choix des projets qu'ils souhaitent appuyer au sein de leur circonscription respective dans le respect des exigences du programme.

Critères d'admission

- Organismes admissibles
 - Les organismes admissibles sont les organismes à but non lucratif, les municipalités du Québec, les municipalités de villages nordiques et les conseils de bande. Tout organisme qui ne possède pas un statut de personne morale est inadmissible.
- Projets admissibles
 - Tout projet relatif à des activités communautaires, de loisir et de sport ou à l'achat d'équipements légers est admissible. Les projets doivent contribuer au développement local et respecter l'esprit des interventions gouvernementales en loisir, en sport et en matière d'activités communautaires.

Réalisations en 2019-2020

Dans le cadre de ce programme, 19 976 (en date du 31 mars 2020) subventions ont été accordées par les députés et les députées de chaque circonscription électorale à même leur enveloppe octroyée par le Ministère. Ce sont 10 339 291 \$ qui ont été octroyés à ce jour.

b) Budget initial 2019-2020 : 10 400 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Voir la rubrique b)

Organismes provinciaux de sport

a) Objectif

Permettre à ces organismes d'assumer auprès de leurs membres les mandats qui leur sont reconnus, à savoir :

- **Corporation Sports-Québec** : coordonner la réalisation du programme des Jeux du Québec, coordonner le volet théorique du Programme national de certification des entraîneurs, organiser des événements de valorisation des intervenants en sport, coordonner les programmes de bourses et représenter ses membres, notamment les fédérations sportives.
- **Réseau du sport étudiant du Québec** : organiser la réalisation d'événements sportifs en milieu scolaire en conformité avec les ententes de coopération avec les fédérations sportives concernées.
- **Institut national du sport du Québec** : offrir aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau des services scientifiques et médico sportifs de premier ordre ainsi que l'accès à des infrastructures sportives de calibre mondial nécessaires à l'atteinte de performances optimales sur la scène internationale. Coordonner les activités des partenaires (CREM-CEU) en matière de développement du talent sportif, assurer la gestion du Programme de soutien aux centres régionaux d'entraînement multisports et du Programme de soutien aux centres d'entraînement unisport.
- **Fondation de l'athlète d'excellence du Québec** : convaincre le secteur privé ou tout autre organisme d'investir au sein de la Fondation afin de mieux soutenir par des programmes de bourse les athlètes québécois qui participent à des compétitions sur la scène internationale.
- **Le Club de la médaille d'Or** : Recueillir des fonds afin d'offrir des bourses aux athlètes québécois principalement élite ou relève et qui ne sont pas bénéficiaires d'un brevet ou qui ne sont boursiers du Programme Équipe Québec.
- **Panthéon des sports du Québec** : rendre hommage à ceux et à celles qui ont contribué au développement d'une culture sportive au Québec en les intronisant au sein de Panthéon des sports du Québec.
- **Alliance sport-études enseignement supérieur** : offrir aux étudiants-athlètes, identifiés par leur fédération sportive et inscrits dans les 42 cégeps et 8 universités affiliés à l'Alliance un encadrement pédagogique adapté afin qu'ils ou elles puissent poursuivre simultanément leur carrière sportive et leurs études.
- **Établissements scolaires ayant des programmes Sport-études au secondaire** : offrir aux élèves-athlètes inscrits dans 404 écoles publiques et 9 8 écoles privées un encadrement sportif et pédagogique leur permettant de concilier le sport et les études.
- **Sportcom** : accroître la visibilité du sport olympique et paralympique, en offrant un service d'information centré sur les athlètes de haut niveau; coordonner, développer et financer des initiatives pour assurer un service d'information sur les athlètes et leurs résultats auprès des médias québécois.
- **Égale Action** : assurer un leadership provincial, valoriser, promouvoir et soutenir les leaders ainsi que mobiliser et accompagner les partenaires pour favoriser la participation équitable et les expériences positives des filles et des femmes en sport.
- **Fédérations sportives** : soutenir les activités des fédérations sportives québécoises dans la mise en œuvre de leurs plans de développement de la pratique sportive, soutenir la diffusion d'information et la visibilité, encourager les comportements éthiques et la pratique sécuritaire, rendre accessible des programmes de formations et de perfectionnement des entraîneurs, des officiels et des autres cadres sportifs, offrir des services à tous les membres et organismes affiliés, et ce, pour tous les niveaux et groupes d'âge et toutes les disciplines et épreuves et, lorsque cela s'applique, aux athlètes ayant un handicap, soutenir la sanction des réseaux de compétition, les ligues, les tournois et les événements organisés par des organismes membres et la gestion de ceux-ci, veiller à l'application de la réglementation de sa ou de ses disciplines dans les réseaux de compétition ou les manifestations sous sa juridiction, selon le cadre de régie de l'organisme canadien auquel il est affilié et de la fédération internationale, s'il y a lieu.
- **Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador** : développer le sport, le loisir et l'activité physique dans les communautés non conventionnées des Premières Nations du Québec.

Critères d'admissibilité

Pour les fédérations sportives :

- Être une fédération sportive québécoise reconnue par le Programme de reconnaissance des fédérations sportives québécoises selon les règles en vigueur.

- Rayonner à l'échelle provinciale en offrant des services à des membres sur une base régulière selon les critères suivants :
 - Dans le cas où la fédération régit un sport ou une discipline qui fait partie du programme en vigueur des Jeux olympiques ou paralympiques, elle doit offrir des services à au moins 100 membres participant à des activités de compétition et regrouper au moins cinq clubs membres;
 - Dans le cas où la fédération régit un sport ou une discipline qui ne fait pas partie du programme actuel des Jeux olympiques ou paralympiques, elle doit offrir des services à au moins 1 500 membres participant à des activités sportives (initiation, récréation, compétition ou excellence) qui viennent d'au moins neuf des dix-sept régions administratives du Québec.
- Démontrer une saine gestion et une santé financière stable se traduisant notamment par :
 - un déficit accumulé moyen inférieur à 25 % des revenus totaux au cours des trois dernières années financières;
 - un ratio d'endettement moyen inférieur à 40 % au cours des trois dernières années financières;
 - des actifs nets non affectés qui ne dépassent pas 50 % des dépenses annuelles totales;
 - des actifs nets affectés qui ne nuisent pas à la réalisation des activités et qui répondent à un besoin;
 - l'absence de transfert de sommes d'argent provenant du Gouvernement du Québec et destinées à la réalisation de sa mission vers une autre organisation (fondation ou autre organisme pour l'aider à exercer ses activités);
 - la tenue d'une comptabilité claire, précise et conforme aux principes comptables généralement reconnus.
- Avoir respecté, le cas échéant, les ententes administratives antérieures avec le Gouvernement du Québec.
- Ne pas être soutenu financièrement pour la réalisation de sa mission et de ses activités par le Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir du Ministère.

Pour les écoles secondaires publiques et les écoles privées accueillant des programmes reconnus : regrouper des athlètes identifiés et avoir signé un protocole d'entente avec la fédération sportive concernée.

Pour les organismes multisports : ce sont des subventions spécifiques qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme normé et ne sont pas soumises à des critères d'admissibilité particuliers. Cela doit cependant correspondre à des mandats reconnus par le Ministère.

Réalisations en 2019-2020

- Soutien aux organismes multisports suivants : Corporation Sports-Québec, le Réseau du sport étudiant du Québec, l'Institut national du sport du Québec et Égale Action, Sportcom, Fondation de l'athlète d'excellence du Québec, Le Club de la médaille d'or, Panthéon des sports du Québec, Alliance sport-études enseignement supérieur et Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.
- Soutien à 54 fédérations unisports, incluant 5 fédérations pour personnes handicapées.
- Soutien à 5253 écoles, dont 9 privées, dans 35 disciplines accueillant plus de 6850 programmes Sport--études reconnus (8550 athlètes).

b) **Budget initial 2019-2020 :** 11 136 067 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Soutien au fonctionnement des organismes provinciaux de sport suivants :

- multisports :
 - Corporation Sports-Québec (687 000 \$);
 - Réseau du sport étudiant du Québec (750 000 \$)²¹;
 - Institut national du sport du Québec (3 380 892 \$);
 - Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (200 000 \$);
 - Le Club de la médaille d'Or inc. (25 000 \$);
 - Panthéon des sports du Québec (35 000 \$);
 - Alliance sport-études, enseignement supérieur (72 000 \$);

²¹ Dont 100 000 \$ provenant de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.

- Commissions scolaires et écoles privées accueillant des programmes Sport-études reconnus (628 000 \$);
- Sportcom (300 000 \$);
- Égale Action (175 000 \$);
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (253 000 \$)²².
- unisport :
 - 54 fédérations sportives incluant 5 fédérations pour personnes handicapées (sourds, aveugles, paralytiques cérébraux, parasports et Jeux olympiques spéciaux).
Un total de 4 630 175 \$ est octroyé à ces fédérations.

Détail des subventions accordées en 2019-2020 dans le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises :

Organismes	Total 2019-2020
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	55 466 \$
Association de triathlon du Québec	108 273 \$
Association québécoise d'aviron inc.	52 223 \$
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	69 268 \$
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	50 000 \$
Association sportive des aveugles du Québec	50 000 \$
Association sportive des sourds du Québec inc.	50 000 \$
Commission de surf des neiges du Québec	45 266 \$
Curling Québec	85 325 \$
Eau Vive Québec	40 827 \$
Fédération de basket-ball du Québec	131 338 \$
Fédération de cheerleading du Québec	50 117 \$
Fédération de crosse du Québec inc.	45 266 \$
Fédération de football amateur du Québec	85 325 \$
Fédération de gymnastique du Québec	108 273 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	45 266 \$
Fédération de natation du Québec	149 615 \$
Fédération de pétanque du Québec inc.	55 466 \$
Fédération de rugby du Québec	38 763 \$
Fédération de soccer du Québec	175 000 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	85 325 \$
Fédération de tir à l'arc du Québec inc.	85 325 \$
Fédération de volley-ball du Québec	131 338 \$
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	135 325 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	64 027 \$

²² Dont 126 500 \$ provenant de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.

Organismes	Total 2019-2020
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	149 615 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	85 325 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	108 273 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	108 273 \$
Fédération québécoise de biathlon	45 266 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	85 325 \$
Fédération québécoise de golf	108 273 \$
Fédération québécoise de handball olympique	69 268 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc.	175 000 \$
Fédération québécoise de kin-ball	38 763 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique	69 268 \$
Fédération québécoise de ski alpin	108 273 \$
Fédération québécoise de tennis	175 000 \$
Fédération québécoise de tir	69 268 \$
Fédération québécoise de ultimate	36 043 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes	131 338 \$
Judo-Québec inc.	108 273 \$
Karaté Québec	45 266 \$
La Fédération de la voile du Québec ltée	108 273 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec	108 273 \$
La Fédération de water-polo du Québec	36 043 \$
La Fédération d'escrime du Québec	75 908 \$
Natation Artistique Québec	85 325 \$
Olympiques spéciaux Québec	55 466 \$
Parasports Québec	69 268 \$
Patinage Québec	108 273 \$
Ringuette Québec	108 273 \$
Ski de fond Québec	108 273 \$
Softball Québec	108 273 \$
Total	4 630 175 \$

Programme de soutien au développement de l'excellence sportive**a) Objectifs**

- Améliorer les performances des athlètes québécois sur les scènes sportives canadienne et internationale en soutenant financièrement les fédérations sportives québécoises dans la mise en œuvre de leurs modèles de développement des athlètes, les projets de préparation des équipes du Québec en vue des Jeux du Canada de 2021 et 2023 ainsi que l'engagement d'entraîneurs et d'entraîneuses.

Critères d'admissibilité

- Organismes provinciaux : les disciplines sportives considérées prioritaires par le Ministère selon les normes du programme qui déterminent le degré d'intérêt pour le gouvernement d'investir dans une discipline sportive pour le développement du talent sportif.

b) Budget initial 2019-2020 : 7 710 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas

d) Montant de la subvention

Montant de la subvention versée : 7 710 000 \$ \$.

– Les montants ont été établis en 2017-2018 pour les 4 années du cycle 2017-2021 afin de soutenir les fédérations sportives pour la réalisation de leurs modèles de développement des athlètes incluant le soutien à l'engagement d'entraîneurs. .

– Le soutien à la mise en œuvre des modèles de développement des athlètes de 54 disciplines ainsi que de 16 disciplines pour personnes handicapées, incluant la préparation des équipes du Québec pour les Jeux du Canada de 2021 et 2023 (500 000 \$).

– La bonification de 190 000 \$ pour l'achat des vêtements de la délégation du Québec qui représentera la province lors des Jeux du Canada 2021 est incluse dans le tableau.

– La bonification de 500 000 \$ dédiée à l'engagement d'entraîneurs est incluse dans le tableau suivant et est notamment octroyée pour la réalisation d'activités de mentorat.

Voici la répartition des subventions à ces organismes :

Programme de soutien au développement de l'excellence	2019-2020
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	95 000 \$
Association de triathlon du Québec	130 950 \$
Association québécoise d'aviron inc.	105 615 \$
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	182 850 \$
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	40 000 \$
Association sportive des aveugles du Québec	30 000 \$
Association sportive des sourds du Québec inc.	15 000 \$
Cheval Québec	22 000 \$
Commission de surf des neiges du Québec	93 000 \$
Curling Québec	30 500 \$
Eau Vive Québec	15 000 \$

Fédération de basket-ball du Québec	233 805 \$
Fédération de football amateur du Québec	101 750 \$
Fédération de gymnastique du Québec	371 000 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	83 485 \$
Fédération de natation du Québec	360 075 \$
Fédération de rugby du Québec	48 585 \$
Fédération de soccer du Québec	383 200 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	151 500 \$
Fédération de tir à l'arc du Québec inc.	87 500 \$
Fédération de volley-ball du Québec	356 940 \$
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	30 500 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	161 000 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	240 670 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	236 270 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	243 055 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	161 500 \$
Fédération québécoise de biathlon	109 500 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	131 500 \$
Fédération québécoise de golf	114 885 \$
Fédération québécoise de handball olympique	47 000 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc.	377 500 \$
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	9 000 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique	216 500 \$
Fédération québécoise de ski alpin	265 500 \$
Fédération québécoise de tennis	213 770 \$
Fédération québécoise de tir	16 000 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes	457 625\$ \$
Judo-Québec inc.	217 500 \$
Karaté Québec	74 000 \$
La Fédération de la voile du Québec ltée	107 360 \$

La Fédération de patinage de vitesse du Québec	274 750 \$
La Fédération de water-polo du Québec	56 000 \$
La Fédération d'escrime du Québec	119 250 \$
Natation Artistique Québec	165 000 \$
Olympiques spéciaux Québec	32 500 \$
Parasports Québec	141 360 \$
Patinage Québec	217 500 \$
Ringuette Québec	40 500 \$
Ski de fond Québec	182 500 \$
Softball Québec	112 250 \$
	7 710 000 \$ \$

Événements et Jeux

a) Objectifs

Soutenir un ensemble d'événements de niveau québécois, canadien et international afin de favoriser la participation des athlètes à des compétitions d'envergure.

Soutenir l'organisation d'événements sportifs de niveaux canadien et international.

Critères d'admissibilité

En respect des règles et normes approuvées par les autorités.

Réalisations en 2019-2020

Jeux du Québec : (Tableau 1)

- soutien aux unités régionales de loisir et de sport pour la réalisation des Jeux régionaux dans chacune des 19 régions identifiées au programme des Jeux du Québec;
- soutien à la Corporation Sports-Québec pour la coordination nationale du programme, le transport des participants vers les villes hôtes, la diffusion des finales nationales et la réalisation du volet Mes premiers jeux;
- soutien au comité organisateur des finales d'hiver 2019 (Québec), été 2021* (Laval) et Rivière-du-Loup (2021)** pour l'organisation des finales nationales.

*En raison de la COVID-19, l'édition 2020 prévue à Laval a été reportée à l'été 2021.

**En raison de la COVID-19, l'édition 2021 prévue à Rivière-du-Loup a été reportée à l'hiver 2022.

Programme de soutien aux événements sportifs : (Tableau 2)

- soutien à divers comités organisateurs d'événements sportifs canadiens, internationaux et grand public.

b) **Budget initial 2019-2020** : 5 016 500 \$

e) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

f) Montant de la subvention

Pour l'année financière 2019-2020, le Ministère a octroyé les subventions suivantes :

Tableau 1

Organismes	Subvention 2019-2020
Corporation Sports-Québec*	1 100 000 \$
Partenaires régionaux	1 722 000 \$**
Partenaires locaux	
Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec de Québec - hiver 2019	73 500 \$
Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec à Laval – 2021	910 000 \$
Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup - 2021	350 000 \$
Total	4 155 500 \$

* Un montant de 425 000 \$ est également octroyé à cet organisme à l'intérieur du Programme de soutien à Sports-Québec pour la coordination des Jeux du Québec.

**Depuis 2017-2018, le montant octroyé à chacun des partenaires régionaux est inclus dans le PAFURS en matière d'activité physique, sport loisir et plein air.

Détail des sommes octroyées (861 000 \$) dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs (PSES) en 2019-2020 :

Tableau 2

Organismes	Événements	Dates	Lieu	Volet	Recommandations par événement	Total par organisme
Adaptavie	Challenge Hivernal 2020	8 février au 5 avril 2020	Québec	3	7 500 \$	7 500 \$
Commission de surf des neiges du Québec	Air Nation Mont-Tremblant	13 et 14 février 2020	Mont-Tremblant	1	4 000 \$	19 000 \$
	NorAM Maximise	20 février 2020	Sainte-Agathe-des-Monts	1	4 000 \$	
	NorAM SBX Mont Orignal	12 et 13 février 2020	Lac-Etchemin	1	4 000 \$	
	NorAM PGS Mont Tremblant	11 et 12 janvier 2020	Mont-Tremblant	1	3 000 \$	
	FIS PGS Mont Tremblant	10 janvier 2020	Mont-Tremblant	1	2 000 \$	
	FIS SBX Bromont & Championnats canadiens PARA	18 et 19 janvier 2020	Bromont	1	2 000 \$	
Association sportive des aveugles du Québec	Tournoi Invitation de goalball de Montréal 2020	24 au 26 janvier 2020	Montréal	1	4 500 \$	4 500 \$
Fédération de gymnastique du Québec	Championnat de l'Est de trampoline 2019	16 au 20 mai 2019	Varenes	1	4 500 \$	22 500 \$
	Élite Canada 2020 Trampoline	18 au 22 mars 2020	Longueuil	1	4 500 \$	
	Championnats canadiens combinés de gymnastique 2020	19 au 24 avril 2020	Montréal	1	7 500 \$	
	Sélections olympiques 2020	19 au 24 avril 2020	Montréal	1	6 000 \$	
Fédération de patinage de vitesse du Québec	Championnats canadiens courte piste 2019	20 au 22 septembre 2019	Montréal	1	3 000 \$	12 500 \$
	Coupe Canada CP #1 2019-	18 au 20 octobre 2019	Sherbrooke	1	3 500 \$	

	2020					
	Coupe Canada CP #2 2019-2020	7 au 9 février 2020	Sherbrooke	1	3 000 \$	
	Championnats canadiens de l'Est de la jeunesse courte piste 2020	28 au 29 mars 2020	Sherbrooke	1	3 000 \$	
Fédération de plongeon amateur du Québec	International CAMO Invitation 2019	28 novembre au 1er décembre 2019	Montréal	2	7 000 \$	7 000 \$
Fédération de water-polo du Québec	Coupe Canada 2019	9-15 décembre 2019	Montréal	2	7 000 \$	12 500 \$
	Championnats canadiens seniors	27 au 29 mars 2020	Montréal	1	5 500 \$	
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	Championnat canadien de squash par équipe féminine 2020	14 au 16 février 2020	Québec	1	4 500 \$	4 500 \$
Fédération d'escrime du Québec	Coupe Canada 2020	24 au 26 janvier 2020	Gatineau	1	5 000 \$	5 000 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	Défi Entreprises active 2019	1, 7, 9, 15, 16 juin et 19 oct 2019	Québec, Montréal, Trois-Rivières, Saguenay, Gatineau	3	3 900 \$	3 900 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	Championnat canadien universitaire et collégial 2020	13 au 15 mars 2020	Québec	1	3 000 \$	3 000 \$
Fédération québécoise de ballon sur glace	Championnat canadien juvénile 2019	2 au 6 avril 2019	Témiscouata-sur-le-Lac	1	5 000 \$	5 000 \$
Fédération québécoise de biathlon	Coupe Québec 4 / Coupe NorAm 5	7 au 9 février 2020	Valcartier	1	3 500 \$	10 000 \$
	Championnat canadien de biathlon	16 au 22 mars 2020	Valcartier	1	6 500 \$	
Fédération québécoise de boxe olympique	Qualification canadienne de boxe 2019	16 au 20 décembre 2020	Montréal	1	10 000 \$	10 000 \$
Fédération québécoise de handball	IHF Trophy NorCa juvénile et	15-20 octobre 2019	Montréal	2	12 500 \$	12 500 \$

olympique	junior féminin 2019					
Fédération québécoise de hockey sur glace inc.	Tournoi international de hockey pee-wee de Québec 2020	12-23 février 2020	Québec	2	6 000 \$	6 000 \$
Fédération québécoise de montagne et d'escalade	Psicobloc Open Series 2019	22-25 août 2019	Montréal	2	8 000 \$	8 000 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique	Noram VSC 2020	27 février au 1er mars 2020	Val Saint-Côme	2	6 000 \$	23 500 \$
	Stepup Freeski Tour Noram/FIS 2020	25 au 28 mars 2020	Lac-Beauport	2	7 000 \$	
	Noram saut Le Relais 2020	26 au 29 février 2020	Lac-Beauport	2	5 000 \$	
	Championnat canadien junior slopestyle 2020	20 au 22 mars 2020	Stoneham	1	5 500 \$	
Fédération québécoise de ski alpin	Super Série Mont Ste-Marie	6 au 9 mars 2020	Gatineau	2	4 500 \$	39 500 \$
	Super Série Mont Tremblant	20 au 23 décembre 2019	Mont Tremblant	2	4 500 \$	
	Super Série Bromont (org#1)	15 au 18 février 2020	Bromont	2	4 500 \$	
	Super Série Bromont (org#2)	15 au 18 février 2020	Bromont	2	3 500 \$	
	Super Série Saint-Sauveur	20 au 23 décembre 2019	Saint-Sauveur	2	3 500 \$	
	Super Série Stoneham	2 au 5 avril 2020	Stoneham	2	4 000 \$	
	Super Série Le Relais	2 au 5 avril 2020	Lac-Beauport	2	3 500 \$	
	Super Série Val St-Côme	18 au 21 janvier 2020	Val Saint-Côme	2	3 500 \$	
	Super Série Station Garceau	18 au 21 janvier 2020	Saint-Donat-de-Montcalm	2	2 500 \$	
	Coupe Nor Am	3 au 7 février 2020	Mont Édouard	1	5 500 \$	
Groupe Pentathlon	Pentathlon des Neiges 2020	22 février au 1er mars 2020	Québec	3	7 500 \$	7 500 \$
Judo-Québec inc.	43e Omnium du Québec	1 au 3 novembre 2019	Montréal	1	6 000 \$	15 000 \$

	Championnat canadien élite 2020	11 et 12 janvier 2020	Montréal	1	9 000 \$	
Parasports Québec	Championnats canadiens Birmingham de tennis en fauteuil	31 octobre au 3 novembre 2019	Montréal	1	5 500 \$	8 500 \$
	Invitation Parasports Québec (rugby en fauteuil roulant)	14 au 16 décembre 2019	Longueuil	1	3 000 \$	
Réseau du sport étudiant du Québec	Coupe Vanier 2019	23 novembre 2019	Québec	1	7 000 \$	21 000 \$
	Championnat canadien collégial de volleyball 2020	11 au 14 mars 2020	Québec	1	7 000 \$	
	Championnat canadien collégial de golf 2019	14 au 18 octobre 2019	Sainte-Victoire-de-Sorel	1	7 000 \$	
Ski de fond Québec	Gatineau Loppett 2020 - volet international	14 au 16 février 2020	Gatineau	2	6 000 \$	40 500 \$
	Championnat Jeunesse Noram 2020	29 février au 2 mars 2020	Saint-Gabriel-de-Brandon	1	5 500 \$	
	Circuit Coupe Québec 2019-2020	9 décembre 2019 au 12 avril 2020	Saint-Sauveur	1	10 000 \$	
	Sélection Championnats mondiaux juniors et M23 2020	28 janvier au 2 février 2020	Sains-Ferréol-des-Neiges	1	7 500 \$	
	Championnats canadiens de l'Est 2020	7 au 9 février 2020	Sherbrooke	1	6 000 \$	
	Gatineau Loppett 2020 - Volet canadien	14 au 17 février 2020	Gatineau	1	5 500 \$	
Virée nordique de Charlevoix	Virée nordique de Charlevoix 2020	13 au 16 février 2020	La Malbaie	3	2 000 \$	2 000 \$
Association de baseball mineur de Trois-Rivières Ouest	Tournoi moustique Le Monstre Vert de l'Ouest 2019	27 juin-14 juillet 2019	Trois-Rivières	3	2 000 \$	2 000 \$
Association de triathlon	Triathlon Esprit de	7-8 septembre	Montréal	3	5 000 \$	12 500 \$

du Québec	Montréal 2019	2019				
	Triathlon de Charlevoix 2019	26-28 juillet 2019	Saint-Aimé- des-Lacs	3	1 500 \$	
	Triathlon de Salaberry- de- Valleyfield 2019	17-18 août 2019	Salaberry- de- Valleyfield	3	1 500 \$	
	Triathlon de Québec - base plein air Ste-Foy 2019	1 juin 2019	Québec	3	2 000 \$	
	Triathlon Duchesnay 2019	10 août 2019	Sainte- Catherine- de-la- Jacques- Cartier	3	2 500 \$	
Association québécoise d'aviron inc.	Régate ERA 2019	13-14 juillet 2019	Montréal	1	3 500 \$	3 500 \$
Association québécoise de canoë- kayak de vitesse	Essais nationaux 1	10-12 mai 2019	Montréal	1	5 000 \$	5 000 \$
Curling Québec	Challenge Casino de Charlevoix 2019	20-24 novembre 2019	Clermont	1	3 000 \$	9 500 \$
	Championna t canadien mixte de curling 2020	3-9 octobre 2019	Chicoutimi	1	6 500 \$	
Cyclo- Mauricie	Défis du Parc - Nordique 2020	19-22 février 2020	Shawinigan	3	5 000 \$	10 000 \$
	Défis du Parc national de la Mauricie 2019	6-8 septembre 2019	Shawinigan	3	5 000 \$	
Danse Sport Québec inc.	Championna t canadien ouvert en dans sportive 2019	21 septembre 2019	Côte Saint- Luc	1	4 000 \$	4 000 \$
Défi Everest	Défi Everest Rivière-du- Loup 2019	20-22 septembre 2019	Rivière-du- Loup	3	2 500 \$	7 500 \$
	Défi Everest Sherbrooke 2019	6 octobre 2019	Sherbrooke	3	1 500 \$	
	Défi Everest Rimouski 2019	29 septembre 2019	Rimouski	3	1 500 \$	
	Défi Everest Témiscouata	14 septembre	Témiscouata -sur-le-Lac	3	1 000 \$	

	-sur-le-Lac 2019	2019				
	Défi Everest La Pocatière 2019	28 septembre 2019	La Pocatière	3	1 000 \$	
Eau Vive Québec	Slalom 7 Sœurs 2019	24 août 2019	Grenville- sur-la- Rouge	1	2 500 \$	13 500 \$
	Unleashed 2019	3-19 mai 2019	Rivière Outaouais/S aint- Stanislas/Sto neham	2	4 500 \$	
	Montréal Eau Vive 2019	9-11 août 2019	Montréal (LaSalle)	2	3 500 \$	
	Neilson Race 2019	11 mai 2019	Saint- Raymond	2	3 000 \$	
Événements sportifs de Charlesbour g	Défi international du Trait- Carré 2019	5-14 juillet 2019	Québec	3	3 500 \$	3 500 \$
La Fédération d'escrime du Québec	Championna ts canadiens 2019	18-20 mai 2019	Québec	1	5 000 \$	5 000 \$
Fédération d'haltérophil ie du Québec	Championna t du monde des Maîtres 2019	16-24 août 2019	Montréal	2	8 000 \$	8 000 \$
Fédération de baseball amateur du Québec inc.	Championna t canadien de baseball U21 2019	15-19 août 2019	Gatineau	1	4 000 \$	7 500 \$
	Championna t canadien de baseball U13 2019	22-26 août 2019	Repentigny	1	3 500 \$	
Fédération québécoise de golf	Championna t du Québec Premiers élans 2019	7-9 juin 2019	Joly	1	3 000 \$	15 500 \$
	Invitation Bromont 2019	7-9 juillet 2019	Bromont	1	5 500 \$	
	Omnium Placements MacKenzie 2019	2-8 septembre 2019	Île-Bizard	2	7 000 \$	
Fédération de gymnastique du Québec	Championna ts de l'Est du Canada de trampoline et tumbling 2019	16-20 mai 2019	Varenes	1	5 000 \$	5 000 \$
Fédération de natation du Québec	Championna t canadien des maîtres- nageurs 2019	23-26 mai 2019	Montréal	1	6 500 \$	12 000 \$
	Championna t de l'Est du	9-14 avril 2019	Québec	1	5 500 \$	

	Canada 2019					
Fédération du plongeur amateur du Québec	Championna ts nationaux junior élite Speedo 2019	4-7 juillet 2019	Montréal	1	5 000 \$	5 000 \$
Fédération ski nautique et planche Québec	Championna t canadien de ski nautique 2019	6-11 août 2019	Saint-Donat	1	6 000 \$	6 000 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	Big bang 2019	19-20 avril 2019	Laval	1	3 000 \$	14 000 \$
	Circuit #1 2019	26-27 octobre 2019	Saint- Léonard	1	2 500 \$	
	Circuit #2 2019	23-24 novembre 2019	Saint- Léonard	1	2 500 \$	
	Circuit #3 2019	21-22 décembre 2019	Saint- Léonard	1	2 000 \$	
	Circuit #4 2020	25-26 janvier 2020	Saint- Léonard	1	2 000 \$	
	Circuit #5 2020	22-23 février 2020	Saint- Léonard	1	2 000 \$	
La Fédération de la voile du Québec ltée	Championna t canadien Laser Ian Bruce Memorial 2019	31 mai-2 juin 2019	Beaconsfiel d	1	5 000 \$	19 500 \$
	Championna t voile centrale au Fruitbowl du HYC 2019	17-21 juillet 2019	Hudson	1	3 500 \$	
	Championna t féminin de quillard 2019	26-29 septembre 2019	Hudson	1	2 000 \$	
	Championna t du monde de Fireball 2019	20-30 août 2019	Pointe- Claire	2	9 000 \$	
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	Championna t canadien ouvert de balle au mur (4 murs) 2019	16-18 mai 2019	Brossard	1	4 500 \$	15 500 \$
	Championna t canadien junior de racquetball 2019	24-27 avril 2019	Salaberry- de- Valleyfield	1	3 000 \$	
	Championna t canadien	6-7 juillet 2019	Montréal	1	3 000 \$	

	ouvert de balle au mur (1 mur) 2019					
	Tournoi ouvert Montréal 2019 PSA	6-10 mai 2019	Montréal	2	5 000 \$	
Fédération du Québec de la montagne et de l'escalade	Championnat canadien d'escalade de difficulté et vitesse 2019	18-20 mai 2019	Montréal	1	10 000 \$	10 000 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	Championnats canadiens juniors, senior et paralympique 2019	25-28 juillet 2019	Montréal	1	10 000 \$	179 100 \$
	Championnats canadiens en salle U16, U18 et U20 2020	21-22 mars 2020	Montréal	1	10 000 \$	
	McGill Team Challenge 2020	24-25 janvier 2020	Montréal	1	3 000 \$	
	Série Montréal-Québec 2019	31 juillet-2 août 2019	Montréal / Québec	1	4 500 \$	
	Québec Méga-Trail 2019 - Championnat canadien d'ultra trail	27-30 juin 2019	Beaupré	1	4 000 \$	
	Championnat canadien de course à raquettes (SnowNergie) 2020	8 février 2020	Beaupré	1	4 000 \$	
	Marathon international Oasis de Montréal 2019	16-22 septembre 2019	Montréal	2	8 000 \$	
	Invitation para - Championnat canadiens paralympique 2019	25-28 juillet 2019	Montréal	2	12 500 \$	
	10 km de l'Université Laval 2019	8 septembre 2019	Québec	3	1 500 \$	
	15 km au pied du Mont Saint-	27 octobre 2019	Saint-Hilaire	3	1 000 \$	

	Hilaire 2019					
	30 km des rives de Boucherville 2019	1 septembre 2019	Boucherville	3	1 000 \$	
	Course Deschenes-toi Bourret 2019	19 mai 2019	Drummondville	3	2 500 \$	
	Course L'Express H20 2019	14 juillet 2019	Amos	3	1 500 \$	
	Course nocturne de Montréal 2019	17 août 2019	Montréal	3	1 500 \$	
	Course Un Second Souffle 2019	20 octobre 2019	Saint-Eustache	3	3 000 \$	
	Série de courses MEC 2019	20-27 avril 2019	Québec / Montréal / Gatineau	3	6 500 \$	
	Défi des Couleurs Simard 2019	4-5 octobre 2019	Beaupré	3	4 000 \$	
	Défi Familles en Forme 2019	2-10 juin 2019	St-Basile-le-Grand/St-Bruno-de-Montarville	3	4 500 \$	
	Demi-marathon de Granby 2019	6 octobre 2019	Granby	3	3 200 \$	
	Demi-marathon de Lachine 2019	18 août 2019	Lachine	3	2 000 \$	
	Demi-marathon de L'Isle-aux-Coudres 2019	2-3 août 2019	L'Isle-aux-Coudres	3	2 000 \$	
	Demi-marathon de Longueuil 2019	13 octobre 2019	Longueuil	3	1 600 \$	
	Demi-marathon de Pointe-Claire 2019	16 juin 2019	Pointe-Claire	3	2 000 \$	
	Demi-marathon de Sherbrooke 2019	29 juin 2019	Sherbrooke	3	2 000 \$	
	Demi-marathon des Microbrasseries 2019	27 octobre 2019	Bromont	3	4 000 \$	
	Demi-marathon des Vergers	25 août 2019	Rougemont	3	4 000 \$	

	2019					
	Demi-marathon des Vignobles 2019	8 juin 2019	Saint-Paul-d'Abbotsford	3	2 500 \$	
	Demi-marathon du Bois de Belle-Rivière Mirabel 2019	14 octobre 2019	Mirabel	3	3 500 \$	
	Demi-marathon du Mont-Tremblant 2019	9-11 août 2019	Mont-Tremblant	3	2 000 \$	
	Descente Royale 2019	2 juin 2019	Québec	3	2 000 \$	
	La Chute du Diable 2019	30-31 août 2019	Saint-Mathieu-du-Parc	3	2 000 \$	
	La Foulée des parcs 2019	9 juin 2019	Montréal	3	3 000 \$	
	15 km des Pichous 2019	14 mars 2020	Chicoutimi	3	4 000 \$	
	Marathon des Érables 2019	27 avril 2019	Mont Saint-Grégoire	3	4 500 \$	
	Marathon Desjardins de Baie-Comeau 2019	6 juillet 2019	Baie-Comeau	3	2 500 \$	
	Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge 2019	13 octobre 2019	Rivière-Rouge	3	1 000 \$	
	Marathon international Oasis de Montréal 2019 - volet participation	16-22 septembre 2019	Montréal	3	6 000 \$	
	Marathon SSQ de Longueuil 2019	18-19 mai 2019	Longueuil	3	4 200 \$	
	Marathon SSQ de Québec 2019	11-13 octobre 2019	Québec	3	5 000 \$	
	Québec Méga Trail 2019 - volet participation	27-30 juillet 2019	Beaupré	3	5 000 \$	
	Tour de l'Horloge	7 avril 2019	Montréal	3	2 100 \$	

	2019					
	Tour du Cap Tourmente Simard 2019	14-15 juin 2019	Saint- Joachim	3	3 500 \$	
	Tour du Lac Brome 2019	15 juin 2019	Knowlton	3	4 000 \$	
	Trail du Coureur des Bois 2019	20 mai 2019	Sainte- Catherine- de-la- Jacques- Cartier	3	2 500 \$	
	Trail La Clinique du Coureur 2019	8 juin 2019	Lac- Beauport	3	2 000 \$	
	Transvallée 2019	16-18 août 2019	Beaupré	3	2 500 \$	
	Ultimate Xtrail Saint- Donat 2019	22 juin 2019	Saint-Donat	3	3 000 \$	
	Ultra Trail Gaspésia 100 #4 2019	14-16 juin 2019	Gaspé	3	3 500 \$	
	Ultra Trail Harricana 2019	6-8 septembre 2019	La Malbaie	3	5 000 \$	
Fédération québécoise de badminton inc.	Championna t canadien des Maîtres 2019	27 avril-3 mai 2019	Québec	1	3 000 \$	9 500 \$
	Yonex Québec Élite 2019	20-22 septembre 2019	Québec	1	3 000 \$	
	2020 Québec Junior Series Élite	10-12 janvier 2020	Gatineau	1	3 500 \$	
Fédération québécoise de biathlon	Championna t canadien de biathlon d'été 2019	9-11 août 2019	Courcellette	1	2 500 \$	2 500 \$
Fédération québécoise de handball olympique	Championna t canadien senior 2019	17-19 mai 2019	Granby	1	2 000 \$	2 000 \$
Fédération québécoise de tennis	Championna t canadien junior extérieur 14 ans et moins 2019	24-30 août 2019	Laval	1	5 000 \$	40 000 \$
	Championna t canadien junior intérieur 16 ans et moins 2020	19-25 mars 2019	Île-des- Sœurs	1	4 000 \$	
	Championna t canadien junior extérieur 16	19-24 août 2019	Gatineau	1	4 000 \$	

	ans et moins 2019					
	Championnat canadien junior extérieur 12 ans et moins 2019	17-23 août 2019	Laval	1	4 500 \$	
	Tournoi junior ITF international ITF U18 G5 2019	7-14 septembre 2019	Île-des-Sœurs	2	4 000 \$	
	Championnat de tennis ITF G2 U18 2019	15-20 septembre 2019	Montréal	2	5 000 \$	
	Coupe Mont-Tremblant ITF 2019	3-9 juin 2019	Mont-Tremblant	2	5 000 \$	
	Qualification Finale Zone NORCECA 2019	22-27 avril 2019	Montréal	2	4 500 \$	
	Championnat international de tennis en fauteuil roulant ITF 2019	26-29 septembre 2019	Montréal	2	4 000 \$	
Fédération québécoise des sports cyclistes	Coupe Canada #2 et #3 de BMX 2019	6-7 juillet 2019	Drummondville	1	3 500 \$	48 000 \$
	Coupe Canada XC de Baie St-Paul 2019	31 mai-2 juin 2019	Baie-Saint-Paul	1	4 500 \$	
	Coupe Canada XC de Sherbrooke 2019	8-9 juin 2019	Sherbrooke	1	3 500 \$	
	Championnats canadiens de marathon XCM 2019	13-14 septembre 2019	Saint-Félicien	1	3 000 \$	
	Coupe Canada DH/XC Mont-Tremblant 2019	24-25 mai 2019	Mont-Tremblant	1	4 000 \$	
	Grinduro 2019	15-18 août 2019	Baie-Saint-Paul	1	4 000 \$	
	Championnats canadiens sur route 2019	28 juin-1 juillet 2019	Saint-Georges	1	10 000 \$	

	Tour de l'Avenir 2019	8-11 août 2019	Québec	1	3 500 \$	
	Grand Prix cycliste de la Matapédia 2019	7-11 août 2019	Amqui	1	3 000 \$	
	Le Tour du Silence 2019	15 mai 2019	Plusieurs villes au Québec	3	4 000 \$	
	Festival de bouette 2019	28-29 août 2019	Bromont	3	2 500 \$	
	Grand Fondo Tremblant 2019	25 mai 2019	Mont-Tremblant	3	2 500 \$	
Grand Défi de Victoriaville	Triathlon de Victoriaville 2019	20 juillet 2019	Victoriaville	3	3 000 \$	7 000 \$
	Bonjour Printemps de Victoriaville 2019	11 mai 2019	Victoriaville	3	4 000 \$	
Compétition Hit the Floor	Hit the Floor Lévis 2018	15-20 mai 2019	Lévis	3	3 500 \$	6 500 \$
	Hit the Floor Gatineau 2020	19-22 mars 2020	Gatineau	3	3 000 \$	
Natation Artistique Québec	Compétition SYNC 2019	17-21 juillet 2019	Gatineau	1	4 500 \$	16 500 \$
	Série mondiale natation artistique 2019	30 mai-1 juin 2019	Québec	2	12 000 \$	
Parasports Québec	Championnat national féminin de la LCBFR 2019	12-16 avril 2019	Montréal	1	5 500 \$	11 500 \$
	Championnat canadien de curling en fauteuil roulant 2019	26 mars-1 mai 2019	Boucherville	1	6 000 \$	
Réseau du sport étudiant du Québec	Championnat canadien universitaire de soccer masculin 2019	7-12 novembre 2019	Montréal	1	5 000 \$	5 000 \$
Ringuette Québec	Tournoi de ringuette de Pierrefonds 2019	2-5 janvier 2020	Pierrefonds	1	4 000 \$	4 000 \$
Skateboard Québec	Festival Jackalope 2019	16-18 août 2019	Montréal	3	6 500 \$	6 500 \$

Softball Québec	Championnat canadien balle rapide U14 féminin 2019	6-11 août 2019	L'Île-Perrot	1	6 000 \$	13 500 \$
	Tournoi invitation des Rebelles du Québec 2019	28 juin-7 juillet 2019	L'Île-Perrot	1	4 500 \$	
	Championnat canadien de l'Est du Canada U14 masculin	14-18 août 2019	Saint-Damien	1	3 000 \$	
Sports Montréal inc.	Les Jeux de Montréal 2019	3-7 avril 2019	Montréal	3	4 500 \$	4 500 \$
TOTAL : 861 000 \$						

* Le montant total annoncé est de 861 000 \$. Cependant, le montant total versé en 2019-2020 est de 850 000 \$, car il y a eu un report de 11 000 \$ provenant du PSES 2018-2019.

Programme Équipe Québec

a) Objectifs

Le Programme Équipe Québec consiste à offrir aux athlètes québécois qui participent régulièrement à des compétitions sur la scène internationale un appui financier leur permettant de bénéficier d'une situation plus stable. Parallèlement, Équipe Québec vise également à fournir un appui financier aux entraîneurs et entraîneuses qui encadrent ces athlètes. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Soutenir de façon appropriée les athlètes québécois dans leur projet d'excellence vers les plus hauts sommets de la performance sportive en leur accordant une bourse d'entraînement annuelle d'au plus 6 000 \$;
- Faciliter la transition de ces athlètes lorsqu'ils se retirent de la compétition active de haut niveau;
- D'améliorer les conditions de pratique professionnelle des entraîneurs et entraîneuses des athlètes d'Équipe Québec par une contribution financière annuelle maximale de 20 000 \$.

En ce qui concerne le soutien à la promotion des valeurs et des bienfaits du sport :

- favoriser l'émergence d'une culture sportive au Québec et promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique;
- organiser un forum pour les athlètes et les entraîneurs et les entraîneuses d'Équipe Québec, afin qu'ils puissent échanger sur leur cheminement et leurs préoccupations.

Critères d'admissibilité

Dans le cas des athlètes :

- tous les athlètes québécois identifiés de niveau « excellence » par sa fédération sportive auprès du Ministère;
- l'athlète doit résider de façon permanente au Québec;
- l'athlète doit être membre en règle de sa fédération sportive québécoise;
- les athlètes admissibles qui se retirent de la compétition active pourront demeurer boursiers d'Équipe Québec et obtenir pendant une année une bourse d'un montant maximal de 4 000 \$ définie selon le nombre d'années pendant lesquelles ils auront eu le statut d'athlètes d'Équipe Québec.

Dans le cas des entraîneurs et des entraîneuses :

- tous les entraîneurs qui sont reconnus en tant qu'« entraîneur permanent » et « premier responsable » de l'encadrement annuel d'un athlète boursier du programme Équipe Québec;
- l'entraîneur doit résider au Québec et être membre en règle de sa fédération sportive québécoise;
- l'entraîneur est réputé à temps plein selon les normes du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) : ils doivent être actifs en entraînement sportif au moins 1 800 heures par année;
- l'entraîneur doit résider de façon permanente au Québec, et posséder minimalement :
 - une certification de niveau 3, 4 ou 5 selon l'ancien système de certification des entraîneurs du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) ou;
 - le statut « formé » au volet Compétition-Développement du PNCE ou;
 - un diplôme avancé à l'entraînement de l'Institut national du sport du Québec (INS) ou;
 - un baccalauréat dans une discipline appropriée en entraînement sportif (éducation physique, activité physique, kinésiologie ou intervention sportive) en plus d'une formation appropriée spécifique à son sport comparable à ce qui est attendu pour les certifications nommées plus haut²³.
- pour les disciplines sportives dont certains niveaux de certification ne sont pas encore disponibles, des mesures d'exception peuvent s'appliquer.

Réalisations au 31 mars 2020

- 496 athlètes
- 48 athlètes retraités
- 108 entraîneurs et entraîneuses

b) Budget initial 2019-2020 : 5 000 000 \$

²³ C'est le Ministère qui sera responsable de déterminer l'admissibilité d'un entraîneur selon ce critère.

c) Informations sur les demandes

En date du 31 mars 2020 :

- Nombre de demandes approuvées en 2018-2019 : 652
- Nombre de demandes refusées en 2018-2019 : 8 entraîneurs et 27 athlètes

d) Montant de la subvention

En raison de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), la liste des subventions octroyées par personne ne peut pas être fournie.

Programme de financement des instances régionales en sport étudiant

a) Objectifs

- Soutenir financièrement les instances régionales en sport étudiant (instances), afin d'assurer, au niveau régional, la mission du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), qui est de soutenir et contribuer au développement du sport et de l'activité physique dans le milieu de l'éducation au Québec.
- Concrètement, le RSEQ regroupe les établissements d'enseignement pour créer et gérer des réseaux de compétitions et des championnats qui permettront aux élèves-athlètes et aux étudiants---athlètes de pratiquer leur sport dans un environnement sécuritaire et favoriser la réussite scolaire.
- Par ce programme de financement, il est attendu que les instances œuvrent avec le RSEQ afin de contribuer aux rôles et aux responsabilités du Réseau.

Critères d'admissibilité

Reconnaissance des instances régionales de sport étudiant

Une instance régionale de sport étudiant doit satisfaire les critères suivants afin d'être reconnue et admissible au programme :

1. Être enregistré au Registraire des entreprises du Québec (REQ) en tant qu'organisme sans but lucratif - Loi sur les compagnies, Partie III (chapitre C-38, article 218);
2. Entretenir une vie associative et démocratique;
3. Avoir un conseil d'administration composé minimalement d'un représentant du milieu scolaire public et d'un représentant du milieu scolaire privé;
4. Avoir une immatriculation en vigueur auprès du REQ;
5. Être détenteur d'une charte et de règlements généraux;
6. Posséder une assurance responsabilité civile et administrateur valide que détiendrait un exploitant prudent exerçant des activités de nature similaire;
7. Poursuivre une mission d'intérêt général en sport et activité physique en milieu étudiant;
8. Posséder une planification stratégique pluriannuelle approuvée par le conseil d'administration;
9. Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport;
10. Se conformer aux lois applicables et aux règlements édictés par le gouvernement du Québec;
11. Démontrer une saine gestion et posséder une santé financière tangible se traduisant par la tenue d'une comptabilité claire, précise et conforme aux principes comptables généralement reconnus.

b) Budget initial 2019-2020 : 900 000 \$

c) Informations sur les demandes

Depuis 2017-2018, le Programme de financement des instances régionales en sport étudiant est géré par le RSEQ. En conformité avec la Loi sur les contrats des organismes publics, un contrat de service de 50 000 \$ est conclu entre le Ministère et le RSEQ pour assurer la gestion de ce programme.

d) Montant de la subvention

Pour l'année financière 2019-2020, le RSEQ a versé les subventions suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	67 850,55 \$
Canton-de-l'Est	50 982,52 \$
Côte-Nord	69 158,95 \$
Est-du-Québec	53 013,91 \$
Greater Montreal Athletic Association	71 168,63 \$
Lac-Saint-Louis	54 482,38 \$
Montréal	84 279,56 \$
Laurentides-Lanaudière	74 932,60 \$
Laval	48 023,46 \$
Mauricie	51 205,06 \$
Outaouais	50 263,39 \$
Québec-Chaudière-Appalaches	86 514,65 \$
Montérégie	84 457,33 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	53 667,02 \$
Total	900 000,00 \$

Placements Sports

a) Objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2019-2020

Placements Sports est un programme d'appariement des dons obtenus par des fédérations unisports auprès d'entreprises privées et de mécènes, qui a pour but de soutenir le fonctionnement des fédérations, et non pas leurs programmes de développement de l'excellence sportive.

Les règles de Placements Sports permettent :

- a. d'aider davantage les fédérations qui en ont le plus besoin;
- b. de répondre rapidement aux besoins pressants;
- c. de stabiliser le financement à long terme.

Placements Sports renforce ainsi l'aptitude des fédérations à bien desservir la population.

Ces organisations pourront générer des revenus supplémentaires, notamment par une augmentation du nombre de membres et une plus grande capacité à obtenir des commandites.

b) Budget initial 2019-2020

3 772 000 \$

c) Informations sur les demandes

Placements Sports est géré par la corporation Sports-Québec. C'est à cet organisme qu'est versée l'aide financière par l'entremise d'un contrat de service.

d) Montant de la subvention

Pour 2019-2020, 3 772 000 \$ ont été consacrés à l'appariement des sommes recueillies par les fédérations auprès du secteur privé.

Placements Loisirs

a) Objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2019-2020

Placements Loisirs est un programme d'appariement des dons obtenus par des organismes nationaux de loisir (ONL) auprès d'entreprises privées et de mécènes, qui a pour but de soutenir le fonctionnement des ONL, et non pas leurs programmes de développement de l'excellence.

Les règles de Placements Loisirs permettent :

- a. d'aider davantage les ONL qui en ont le plus besoin;
- b. de répondre rapidement aux besoins pressants;
- c. de stabiliser le financement à long terme.

Placements Loisirs renforce ainsi l'aptitude des ONL à bien desservir la population.

Ces organisations pourront générer des revenus supplémentaires, notamment par une augmentation du nombre de membres et une plus grande capacité à obtenir des commandites.

b) Budget initial 2019-2020

1 886 000 \$

c) Informations sur les demandes

Placements Loisirs est géré par le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec. C'est à cet organisme qu'est versée l'aide financière par l'entremise d'un contrat de service.

d) Montant de la subvention

Pour 2019-2020, 1 886 000 \$ ont été rendus disponibles pour appairer des sommes recueillies par les ONL auprès du secteur privé.

Programme d'aide financière Kino-Québec

a) les objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2019-2020;

L'objectif du programme est de susciter l'engagement des organismes admissibles dans la réalisation de projets de promotion de la pratique régulière d'activités physiques auprès de la population québécoise, et ce, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Le programme contribue ainsi à atteindre la cible de la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir.

Les organismes admissibles sont ceux qui œuvrent dans le domaine de la promotion de la pratique régulière d'activités physiques et qui répondent aux critères suivants :

- a) être un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies ou une coopérative constituée en vertu de la Loi sur les coopératives;
- b) être immatriculé au Registre des entreprises du Québec;
- c) exercer ses activités depuis au moins deux ans au Québec;
- d) avoir une assurance de responsabilité civile en vigueur pendant toute la durée du programme qui couvre notamment la responsabilité de ses administrateurs;
- e) le cas échéant, dans les deux années précédant la demande d'aide financière, avoir respecté toutes ses obligations envers le gouvernement du Québec;
- f) œuvrer à l'échelle provinciale.

le budget en 2019-2020;
701 000 \$

c) le nombre de demandes reçues, de projets refusés et acceptés et le nombre de participants pour chacun des projets, s'il y a lieu;

Sur les 34 demandes reçus, 10 ont été acceptés.

d) le montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise.

Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	148 500 \$
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	97 500 \$
Parasports Québec	93 750 \$
Alliance québécoise du loisir public	31 500 \$
Eau Vive Québec	84 750 \$
Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec	12 000 \$
Fédération québécoise de la marche (Rando Québec)	96 750 \$
Vélo Québec Association	71 250 \$
Fédération du plongeur amateur du Québec (Plongeur Québec)	15 000 \$
Fédération québécoise d'ultimate	50 000 \$
Total	701 000 \$

Programme d'aide financière aux entreprises en matière d'activités physiques (PAFEMAP)

a. Objectif; critères d'admissibilité; réalisations 2019-2020

L'objectif : Le PAFEMAP vise à augmenter le nombre d'initiatives développées par les petites et moyennes entreprises pour encourager la pratique régulière d'activités physiques chez l'ensemble de leur personnel.

Critères d'admissibilité : Le programme s'adresse aux dirigeants de petites et de moyennes entreprises, aux regroupements d'entreprises et aux consortiums du Québec. Les critères à respecter sont les suivants :

- être inscrit au Registraire des entreprises du Québec;
- employer de 5 à 499 personnes;
- exercer ses activités depuis au moins deux ans sur le territoire québécois.

À l'exception de celles prévues à la clause 6 du guide des règles et normes

Projets admissibles

- **Volet 1** – Aménagement d'installations sportives sur le lieu de travail (limite de 40 000 \$)

Tout aménagement d'installations sportives sur le lieu de travail (travaux de construction, de rénovation ou de mise à niveau d'installations sportives à usage collectif) dont l'objectif est de favoriser la pratique régulière d'activités physiques chez l'ensemble du personnel.

- **Volet 2** – Achat de matériel et d'équipement (limite de 20 000 \$)

Tout matériel et tout équipements sportifs et de plein air, étant des outils accessibles à l'ensemble du personnel, qui permettent d'améliorer l'expérience de la pratique régulière d'activités physiques dans un contexte sécuritaire.

- **Volet 3** – Organisation et promotion des activités physiques (limite de 20 000 \$)

Toute activité de sensibilisation, de promotion et d'éducation qui favorise l'engagement de l'ensemble du personnel à la pratique régulière d'activités physiques, qui soutient également l'amélioration de l'offre ainsi que l'organisation, l'encadrement et l'animation des activités physiques.

L'aide financière maximale admissible est de 40 000 \$ pour l'ensemble des trois volets. Le demandeur doit apporter sa propre contribution de 20 % du total des dépenses admissibles.

b. Budget prévu : 5 790 000 \$ pour 2019-2020

c. Le nombre de demandes reçues, de projets refusés et acceptés et le nombre de participants :

- 352 demandes reçues d'une valeur de 10,5 M\$.
- 126 projets refusés; projets non admissibles (36), avec un pointage insuffisant (31) ou exclus par la disponibilité financière (59)

d. 228 projets annoncés totalisant 5 790 000 \$ Le montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise :

Nom de l'organisme	Subvention
1861	40 000 \$
7003200 Canada inc.	31 360 \$
Acier Profilé S.B.B. inc.	13 200 \$
Acti-Sol inc.	9 826 \$
Aéroport de Québec inc.	23 052 \$
AGT Robotique inc.	29 326 \$
Aide XL inc.	14 132 \$
Algo Design inc.	14 190 \$
Ambioner inc.	40 000 \$
AMECCI inc.	24 434 \$
APN inc.	35 932 \$
Aquam Spécialiste Aquatique inc.	24 050 \$
Architecture Microclimat	4 122 \$
ASQ Consultant	8 146 \$
Association de la construction du Québec – Région Montérégie	7 200 \$
Association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches	7 000 \$
Assurancia Groupe Labonté Provencher	28 268 \$
Atelier d'usinage Poudrier inc.	40 000 \$
Atelier KFFEIN inc.	40 000 \$
Attraction inc.	38 500 \$
Automatisation Cadence inc.	14 838 \$
AV&R Vision et Robotiques inc.	36 096 \$
Axper inc.	12 724 \$
Baillargeon-MSA inc.	26 714 \$

Beaulieu Décor D'Astous et Frères inc.	40 000 \$
Boa-Franc S.E.N.C.	23 600 \$
Breuvage Guru inc.	40 000 \$
Busbud inc.	3 000 \$
Café Barista	30 560 \$
Café Vittoria inc.	8 000 \$
Carrefour Jeunesse-emploi de Laval	33 040 \$
Carrefour Jeunesse-emploi de Portneuf	3 720 \$
Centre Curé Larochelle inc.	19 660 \$
Centre d'hébergement et de soins de longue durée du Groupe-Santé-Arbec inc.	40 000 \$
Centre d'hébergement et de soins de longue durée Heather inc.	40 000 \$
Centre d'hébergement et de soins de longue durée Louise-Faubert inc.	40 000 \$
Centre d'hébergement et de soins de longue durée Michèle Bohec inc.	40 000 \$
Centre d'hébergement et de soins de longue durée Marguerite Rocheleau inc.	40 000 \$
Christian Marcoux cuisine et mobilier design	40 000 \$
Clinique vétérinaire Duplessis inc.	28 000 \$
C-Mac Microcircuits ULC	27 654 \$
CMP solutions mécaniques avancées Ltée.	39 674 \$
Coboom inc.	10 560 \$
Coiffure L'Antête et Danny Lapointe salon inc.	30 654 \$
Collège Charles-Lemoyne de Longueuil inc.	11 688 \$
Concept S.G.A. inc.	15 036 \$
Connexion Technic inc.	40 000 \$
Construction G. Therrien (2010) inc.	40 000 \$
Construction Saint Arnaud inc.	40 000 \$
Coop de Solidarité de services à domicile du Royaume du Saguenay	34 844 \$
Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides, coopérative de solidarité	10 572 \$
Coopérative des Ambulanciers de la Mauricie	24 502 \$
COREM	15 612 \$
Corporation d'initiative industrielle de Victoriaville	13 872 \$
Courlem Électrique inc.	40 000 \$
CPE Saute-Mouton inc.	19 192 \$
Croesus Finansoft inc.	13 232 \$
Dalcon inc.	20 026 \$
Danovar inc.	28 728 \$
Dassault Systèmes Canada inc.	12 150 \$
Diffusion Solutions intégrées inc.	39 728 \$
Distribution Eugène Gagnon inc.	2 922 \$
DS Avocats Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.	40 000 \$
DX Mobilier Événementiel	18 320 \$
Dynamic Concept	40 000 \$
Edgar inc.	13 828 \$
Elasto Proxy inc.	18 028 \$
Electrotech Automatisation industrielle inc.	40 000 \$
EMD Construction inc.	37 134 \$
Enero Solutions inc.	31 840 \$
Epsilon Concept inc.	18 400 \$
Équipements Saguenay (1982) Itée	39 884 \$
Espace Carrière	18 790 \$
Espace Entrepreneuriat Région Thetford	40 000 \$
Eudonet Canada inc.	40 000 \$
Fabelta Aluminium inc.	40 000 \$
Fabriqueur de Poêles International inc.	40 000 \$
Facturation.net inc.	21 520 \$
Fempro	40 000 \$
Fibretoire inc.	13 832 \$
Formaca	40 000 \$
G2MC inc.	10 028 \$
Génécor Experts-Conseils inc.	40 000 \$
Gestess inc.	13 284 \$
Gestion Criba inc.	1 456 \$
Gestion Espace 360 inc.	40 000 \$
Gestion FFM	39 026 \$
Gestion Global Excel inc.	29 954 \$
Gestion Knightsbridge inc.	25 724 \$

Gestion Rémabec inc.	7 908 \$
Go Concept inc.	40 000 \$
Groupe BMR inc.	39 788 \$
Groupe Cabico inc.	40 000 \$
Groupe Concerti inc.	13 232 \$
Groupe Conseil ArtCad (1990) inc.	24 404 \$
Groupe Conseil Novo SST inc.	20 608 \$
Groupe Lexis Média inc.	17 898 \$
Groupe Lou-Tec inc.	33 952 \$
Groupe Nordfab inc.	36 592 \$
Groupe S.M. Tardif inc.	10 884 \$
Groupe Sani-Tech inc.	16 800 \$
Groupe SCE inc.	27 016 \$
Groupe Umanico inc.	8 960 \$
Grouperement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs	20 524 \$
GSI Électronique inc.	37 760 \$
HGC Technologies inc.	40 000 \$
Hortau inc.	3 364 \$
Iceberg Finance inc.	40 000 \$
ICO Technologies inc.	22 408 \$
Immobilier Carbonleo inc.	30 800 \$
Industries John Lewis Itée	7 940 \$
Industries UDACO Itée	40 000 \$
Informatique Pro-Contact inc.	15 094 \$
Infrastructel inc.	11 366 \$
Innovitech inc.	8 000 \$
Jakarta cartographie 3D	40 000 \$
Julien inc.	26 836 \$
Kinova inc.	28 072 \$
KRB Avocats inc.	29 512 \$
L & G Cloutier inc.	16 000 \$
L'Orienthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main-d'œuvre	14 440 \$
La boîte à Startup	8 000 \$
La Coopérative de câblodistribution de l'arrière-pays	8 044 \$
Lafortune Légal inc.	8 912 \$
Laurentide Re-Sources inc.	24 118 \$
Le Centre de la petite enfance de Saint-Lambert	20 000 \$
Leprohon inc.	32 322 \$
Les Aliments de santé en vrac inc.	3 438 \$
Les architectes Jacques et Gervais	31 426 \$
Les Constructions Scandinaves inc.	40 000 \$
Les Éditions Protégez-Vous	15 664 \$
Les Emballages GAB Itée	35 994 \$
Les Entreprises Michaudville inc.	16 000 \$
Les Entreprises Pratico CB inc.	14 106 \$
Les Entreprises Roland Lajoie inc.	40 000 \$
Les Fibres de verre Rioux inc.	40 000 \$
Les Gestions G. Bolduc inc.	3 560 \$
Les Images Turbo inc.	40 000 \$
Les Industries Beco Itée	39 824 \$
Les Industries de la Rive Sud Itée	40 000 \$
Les Jeux Chainsawesome inc.	5 360 \$
Les Mines de fer Champion Itée	40 000 \$
Les Motoneiges Géro inc.	40 000 \$
Les Pièces d'auto Transit inc.	24 580 \$
Les Services Mobile U inc.	8 000 \$
Les Solutions Petal inc.	32 070 \$
Les Systèmes BMH inc.	6 354 \$
Les Systèmes Nomos inc.	12 800 \$
Location de motoneiges Haute-Matawinie inc.	39 660 \$
Machitech inc.	35 000 \$
Magnor	8 608 \$
Martel Express (Montréal) inc.	28 200 \$
Martineau Coffrage inc.	16 000 \$
MA-TH inc.	40 000 \$
Mécart inc.	40 000 \$
Metalus inc.	39 226 \$
Micro Électroniques G.B. inc.	40 000 \$
Micro Logic Sainte-Foy Itée	40 000 \$
Montrium inc.	11 000 \$
Musique A1djs	40 000 \$

NanoXplore inc.	40 000 \$
Nero Bianco	36 522 \$
NFOE inc.	6 710 \$
Nivek Automatisation inc.	38 520 \$
Nmédia inc.	7 521 \$
Novartis Pharma Canada inc.	40 000 \$
Novexco inc.	40 000 \$
Nucleom inc.	11 264 \$
Œuvre Vie Nouvelle	39 442 \$
OmegaChem inc.	2 380 \$
Omnifab	40 000 \$
Optania Solutions inc.	4 000 \$
Optima Aero inc.	40 000 \$
ORAM Plomberie du bâtiment	20 782 \$
Orangerine inc.	40 000 \$
Parallèle 54 Expert-Conseil inc.	8 700 \$
Parcelz inc.	40 000 \$
Patates Dolbec inc.	3 252 \$
Phare 36 inc.	40 000 \$
Photo Action Montréal inc.	40 000 \$
Plastiques G.P.R. inc.	40 000 \$
PLB International inc.	18 520 \$
Portefeuille Soucy inc.	4 889 \$
Portes et fenêtres Nouvel Horizon inc.	33 892 \$
Produits forestiers Mauricie S.E.C.	8 480 \$
Progesys inc.	13 200 \$
Proulx Communications	3 720 \$
Quantic-conseil inc.	6 978 \$
Refresco Canada inc.	40 000 \$
Reine du Couver Plancher inc., La	35 708 \$
Répit-Ressource de l'Est de Montréal	16 458 \$
Resologi inc.	15 880 \$
Riopel Consultant inc.	33 024 \$
RM Stator	32 000 \$
Rona Rivière-du-Loup	9 270 \$
Santé mentale Québec – Bas-Saint-Laurent	9 734 \$
Sélections Le Maître de Chai inc.	7 406 \$
SiliCycle inc.	34 468 \$
Skytech Communications inc.	40 000 \$
Société Laurentide inc.	18 086 \$
Solutions Inlibro inc.	40 000 \$
Somnus société de gestion inc.	2 768 \$
Soresto Trois-Rivières inc.	27 690 \$
Soucy Baron inc.	33 268 \$
Spiria Digital inc.	40 000 \$
STC Acoustique 2015 inc.	16 676 \$
SurfaceX inc.	40 000 \$
Synertek Industries inc.	11 760 \$
Technologies de transfert de chaleur Maya ltée	5 745 \$
Technologies UEAT inc.	40 000 \$
Texel Matériaux Techniques inc.	9 600 \$
TKNL inc.	37 180 \$
Tours Gouin (1992) inc.	37 000 \$
Traductions Textualis inc.	4 648 \$
Transport Bellemare International inc.	40 000 \$
Transport TFI 11, S.E.C.	29 578 \$
Tremplin Travail Vallée de la Matépédia inc.	9 237 \$
Turbocristal inc.	13 516 \$
TVA production inc.	20 000 \$
Typhoon Studios inc.	40 000 \$
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais	13 900 \$
Univers Interactif inc.	15 282 \$
Verbom inc.	8 540 \$
Viau Bastien Gosselin Architectes inc.	40 000 \$
Vortex Structures Aquatiques International	40 000 \$
Wesco Distribution Canada LP	23 862 \$
Wesco Distribution Canada LP	16 136 \$
Xela Pharma inc.	40 000 \$
Total	5 790 000 \$

Projets autorisés en 2019-2020
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	Q-2017-0224	Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long	Réaménagement des sentiers du boisé de pins du parc municipal	9 000,00 \$	30 825,74 \$	1
	Q-2017-0357	Le Club de vélo éolien de Matane	Mise aux normes et création de sentiers	18 878,30 \$	37 757,79 \$	1
	Q-2017-0375	Municipalité de Saint-Donat	Réfection de la surface de jeu du terrain multisport	24 033,11 \$	48 066,22 \$	1
	Q-2017-0578	Commission scolaire du fleuve et des lacs	Remise à niveau de la piste d'athlétisme	23 064,46 \$	69 153,62 \$	1
	Q-2017-0624	Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	Amélioration des installations sportives et récréatives de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	45 056,45 \$	90 112,90 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Q-2017-0107	Ville de Desbiens	Construction d'un espace récréatif et sportif couvert	436 861,62 \$	873 723,25 \$	1
	Q-2017-0126	Patronage St-Vincent de Paul de Jonquièrre	Construction d'un gymnase	2 016 209,00 \$	4 353 848,36 \$	1
	Q-2017-0338	Municipalité de Saint-Prime	Mise à niveau de l'éclairage de la patinoire et du terrain de soccer	32 843,42 \$	65 686,85 \$	1
	Q-2017-0348	Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot	Aménagement d'un parc multifonction et multigénérationnel	137 323,48 \$	274 646,96 \$	1
	Q-2017-0408	Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Construction d'une patinoire	95 255,99 \$	190 511,99 \$	1
	Q-2017-0427	Ville de Saint-Félicien	Aménagement d'installations de vélo de montagne	33 321,13 \$	66 982,03 \$	1
	Q-2017-0547	Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Rénovation et transformation de la piscine municipale de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	1 793 064,00 \$	3 693 741,81 \$	1
	Q-2017-0567	Municipalité de Bégin	Réfection des bandes de la patinoire	25 000,00 \$	50 000,30 \$	1
03 Capitale-Nationale	Q-2017-0551	Ville de Québec	Aménagement d'une surface polyvalente couverte au parc Saint-André	300 000,00 \$	600 000,01 \$	1
	Q-2017-0704	Ville de Portneuf	Aménagement du parc du développement Portneuvien	27 393,00 \$	64 496,51 \$	1
04 Mauricie	Q-2017-0016	Municipalité de Saint-Stanislas	Aménagement global du nouveau parc sur la rue Saint-Gérard	765 726,95 \$	1 531 453,90 \$	1
	Q-2017-0300	Fédération des Guides Catholiques du Diocèse de Trois-Rivières	Aménagement d'un parcours d'hébertisme au Camp du Lac Vert	8 679,62 \$	23 695,64 \$	1
	Q-2017-0442	Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	Aménagement du parc municipal intergénérationnel	48 168,79 \$	96 337,59 \$	1
	Q-2017-0464	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Réfection des zones affectées par la pyrrhotite au Complexe sportif Alphonse-Desjardins	208 506,21 \$	417 012,43 \$	1
	Q-2017-0497	Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Aménagement d'un dôme pour la patinoire	194 541,84 \$	389 083,68 \$	1
05 Estrie	Q-2017-0166	Municipalité de Dudswell	Accès à la rivière Saint-François	31 328,13 \$	171 791,31 \$	1
	Q-2017-0262	Municipalité de Dixville	Surface multisport extérieure	30 659,45 \$	65 301,18 \$	1
	Q-2017-0393	Ville de Valcourt	Pumptrack	44 619,69 \$	89 239,38 \$	1
	Q-2017-0452	Municipalité de Weedon	Parc urbain de Weedon	53 064,59 \$	121 336,61 \$	1
	Q-2017-0562	Ville de Lac-Mégantic	Éclairons notre terrain de baseball	76 047,75 \$	276 523,43 \$	1
	Q-2017-0582	Municipalité de Saint-Adrien	Patinoire quatre saisons hockey et deck-hockey	70 042,62 \$	140 085,24 \$	1
	Q-2017-0681	Ville de Scotstown	Viens jouer au baseball ou au soccer avec nous	23 354,72 \$	55 322,10 \$	1
	Q-2017-0696	Fondation papillon	Aménagement d'un site de biathlon à Stoke	270 000,00 \$	580 432,51 \$	1
06 Montréal	Q-2017-0027	Ville de Mont-Royal	Construction d'un centre sportif et communautaire	3 000 000,00 \$	30 133 398,87 \$	1
	Q-2017-0390	Les YMCA du Québec	Reconstruction du YMCA Hochelaga-Maisonneuve	7 068 605,86 \$	17 985 439,59 \$	1
07 Outaouais	Q-2017-0161	Municipalité de Cantley	Aménagement du parc récréosportif	94 766,05 \$	189 532,11 \$	1
	Q-2017-0181	Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	Mise aux normes de la patinoire municipale	35 000,00 \$	72 966,32 \$	1
	Q-2017-0419	Municipalité de Pontiac	Réaménagement et mise aux normes du parc récréatif de Quyon	56 623,91 \$	113 938,27 \$	1
	Q-2017-0444	Municipalité de Saint-André-Avellin	Aménagement d'une salle multisport	98 541,27 \$	199 182,29 \$	1
	Q-2017-0474	Municipalité de Bouchette	Aménagement d'un parc de jeux d'eau	50 000,00 \$	100 100,33 \$	1
	Q-2017-0490	Municipalité de Campbell's Bay	Revitalisation du parc multisport	26 144,72 \$	52 289,45 \$	1
	Q-2017-0542	Municipalité de La Pêche	Aménagement de jeux d'eau	39 691,74 \$	134 121,53 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Q-2017-0189	Municipalité de Nédélec	Construction d'un abri à la patinoire de Nédélec	3 854,68 \$	7 797,36 \$	1
	Q-2017-0217	Ville de Malartic	Cage de frappeur extérieure pour le baseball	21 574,93 \$	43 149,86 \$	1
	Q-2017-0219	Ville de Macamic	Réaménagement du parc Curé-Lamothe et du parc Tembec	96 158,51 \$	217 267,01 \$	1
	Q-2017-0352	Municipalité du canton de Trécesson	Espaces multisports de Trécesson	155 040,00 \$	360 790,62 \$	1
	Q-2017-0475	Ville d'Amos	Remplacement des modules dans un parc de planche à roulettes	44 619,69 \$	251 970,01 \$	1
09 Côte-Nord	Q-2017-0293	Commission scolaire de l'Estuaire	Construction d'un terrain multisport à la polyvalente des Berges	628 836,41 \$	1 337 837,92 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Q-2017-0073	Commission scolaire des Chic-Chocs	Aménagement de la cour de l'école aux Quatre-Vents	144 023,00 \$	347 799,07 \$	1
	Q-2017-0248	Municipalité de Matapédia	Mise à niveau des infrastructures du Petit Chamonix	20 000,00 \$	59 254,95 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Q-2017-0080	Municipalité de Saint-Victor	Aménagement d'une surface multisport	91 475,00 \$	221 840,03 \$	1

Projets autorisés en 2019-2020
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
	Q-2017-0153	Municipalité de L'Islet	Réaménagement de la patinoire extérieure	81 284,84 \$	218 882,26 \$	1
	Q-2017-0312	Municipalité d'Adstock	Réaménagement des patinoires extérieures	294 121,95 \$	721 831,06 \$	1
	Q-2017-0321	Municipalité de Saint-Prosper	Aménagement d'un terrain de baseball	97 407,75 \$	277 860,63 \$	1
	Q-2017-0392	Municipalité de Saint-Anselme	Réfection d'un terrain de tennis et aménagement d'un terrain multisports	131 255,81 \$	361 415,97 \$	1
	Q-2017-0402	Corporation Évènements Aventure inc.	Aménagement de gradins pour le bassin aquatique en plein air	7 500,00 \$	20 000,00 \$	1
	Q-2017-0458	Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse	Remplacement du système d'éclairage et ajout d'installations sportives et récréatives	22 269,39 \$	47 397,03 \$	1
	Q-2017-0478	Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis	Réfection extérieure du chalet des loisirs	17 466,49 \$	34 932,98 \$	1
14 Lanaudière	Q-2017-0297	Ville de Saint-Lin-Laurentides	Mise en valeur du parc nature récréotouristique de Saint-Lin-Laurentides	388 000,00 \$	1 368 650,65 \$	1
	Q-2017-0340	Municipalité de la paroisse de Saint-Didace	Aménagement d'une patinoire permanente	45 166,31 \$	90 332,63 \$	1
	Q-2017-0544	Ville de Mascouche	Aménagement des sentiers multifonctions et de passerelles au parc du Grand-Coteau - Secteur Seigneurie du Lac	495 380,84 \$	3 144 747,83 \$	1
15 Laurentides	Q-2017-0167	Ville de Saint-Jérôme	Complexe sportif multifonctionnel	7 500 000,00 \$	25 202 393,06 \$	1
	Q-2017-0212	Ville de Rivière-Rouge	Construction de terrain de tennis double	56 976,19 \$	145 495,89 \$	1
	Q-2017-0466	Municipalité La Minerve	Aménagement de la Place des loisirs	388 485,77 \$	818 916,94 \$	1
16 Montérégie	Q-2017-0249	Ville de Sainte-Catherine	Complexe de soccer de Sainte-Catherine	7 500 000,00 \$	22 984 749,50 \$	1
	Q-2017-0344	Municipalité des Cèdres	Terrain sportif Colibris	63 194,14 \$	152 941,67 \$	1
	Q-2017-0381	Municipalité d'Ange-Gardien	Aménagement du parc Coulicou	33 367,65 \$	101 591,16 \$	1
	Q-2017-0517	Ville de Châteauguay	Reconstruction de la grande passerelle récréative du territoire du ruisseau Saint-Jean	285 416,39 \$	574 796,06 \$	1
	Q-2017-0526	Plein air Sutton / MTB	Réfection de ponceaux	24 178,03 \$	48 825,00 \$	1
	Q-2017-0564	Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford	Aménagement d'une surface extérieure de « dek » hockey	90 814,20 \$	253 544,83 \$	1
	Q-2017-0667	Municipalité de Saint-Chrysostome	Rénovation et aménagement d'un terrain de dek hockey	35 679,48 \$	78 730,13 \$	1
	Q-2017-0713	Municipalité d'Ormstown	Rénovation des terrains de tennis	22 741,53 \$	45 483,07 \$	1
17 Centre-du-Québec	Q-2017-0114	Centre récréatif St-Guillaume inc.	Sentier sportif et récréatif multifonctionnel	9 836,18 \$	19 672,36 \$	1
	Q-2017-0127	Municipalité de Saint-Bonaventure	Aménagement d'un parc intergénérationnel	17 715,00 \$	97 232,71 \$	1
	Q-2017-0436	Municipalité de la paroisse de Saint-Edmond-de-Grantham	Réfection de la patinoire extérieure	74 641,63 \$	149 283,26 \$	1
Total général				36 199 899,66 \$	123 255 551,61 \$	70

Projets autorisés en 2019-2020

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	F-2018-0176	Municipalité de Saint-Fabien	Remplacement du système de réfrigération du pavillon des loisirs de Saint-Fabien	653 191,91 \$	1 316 151,01 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	F-2019-0195	Ville de Saguenay	Réfection du pavillon de l'agriculture	1 000 000,00 \$	4 315 408,32 \$	1
03 Capitale-Nationale	F-2018-0183	Université Laval	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna du PEPS	500 000,00 \$	1 545 799,71 \$	1
	F-2018-0185	Club de curling Nairn	Modernisation du système de réfrigération du Club de curling Nairn	313 500,00 \$	712 220,00 \$	1
04 Mauricie	F-2018-0182	Ville de Shawinigan	Mise aux normes de l'aréna Émile-Bédard	800 000,00 \$	3 237 641,17 \$	1
05 Estrie	F-2018-0181	Club de curling et social de Magog	Remplacement du système de réfrigération du Club de curling de Magog	85 998,61 \$	325 715,40 \$	1
	F-2018-0187	Ville de Sherbrooke	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Philippe-Bergeron	800 000,00 \$	2 991 834,79 \$	1
	F-2019-0191	Ville de Windsor	Optimisation en réfrigération et en efficacité énergétique au centre J.A. Lemay	523 773,10 \$	1 293 717,44 \$	1
06 Montréal	F-2019-0196	Ville de Montréal	Mise aux normes de l'aréna du complexe Gadbois	1 000 000,00 \$	15 604 834,90 \$	1
07 Outaouais	F-2018-0178	Ville de Maniwaki	Remplacement du système de réfrigération du centre sportif Gino Odjick	650 658,25 \$	2 610 217,07 \$	1
09 Côte-Nord	F-2017-0147	Municipalité de Sacré-Coeur	Optimisation en réfrigération et efficacité énergétique au centre récréatif	249 649,72 \$	604 657,70 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	F-2017-0169	Municipalité du village de La Guadeloupe	Optimisation en réfrigération et efficacité énergétique au centre sportif Armand-Racine	644 192,00 \$	1 663 247,05 \$	1
	F-2018-0173	Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna	912 393,50 \$	1 870 274,33 \$	1
	F-2019-0190	Municipalité de Saint-Gilles	Remplacement du système de réfrigération du centre récréatif	387 036,42 \$	967 591,04 \$	1
13 Laval	F-2019-0194	Ville de Laval	Remplacement du système de réfrigération du club de curling Laval-sur-le-Lac	380 466,15 \$	1 074 169,90 \$	1
15 Laurentides	F-2017-0160	Ville de Saint-Jérôme	Remplacement du système de réfrigération du centre sportif Saint-Antoine	1 000 000,00 \$	2 245 086,65 \$	1
	F-2018-0174	Centre Sportif Sainte-Anne-des-Plaines	Remplacement du système de réfrigération	780 615,63 \$	1 754 024,05 \$	1
Total général				10 681 475,29 \$	44 132 590,53 \$	17

Projets autorisés en 2019-2020
Programme de soutien aux événements sportifs internationaux

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	E-2019-0378	Fédération de natation du Québec	La Traversée internationale du lac Saint-Jean 2019	55 000,00 \$	824 950,00 \$	1
	E-2019-0389	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Saguenay 2019	60 000,00 \$	431 000,00 \$	1
03 Capitale-Nationale	E-2019-0383	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grands Prix cyclistes de Québec et de Montréal 2019	344 000,00 \$	6 840 000,00 \$	1
	E-2019-0399	Ski de fond Québec	Coupe du monde FIS de ski de fond de Québec 2020	475 000,00 \$	3 557 250,00 \$	1
	E-2019-0400	Association de triathlon du Québec	Coupe du monde ITU de triathlon d'hiver S3 2020	40 000,00 \$	360 031,00 \$	1
06 Montréal	E-2019-0391	Basketball Québec	8e étape de la Série mondiale 3x3 de la FIBA	275 000,00 \$	1 519 100,00 \$	1
	E-2019-0392	Karaté Québec	Karaté 1 série A – Montréal 2019	130 000,00 \$	533 770,00 \$	1
	E-2019-0394	Association de tae-kwon-do du Québec inc.	Canada Open 2019	40 000,00 \$	311 800,00 \$	1
	E-2019-0395	Fédération de patinage de vitesse du Québec	Coupe du monde de patinage de vitesse courte piste - Montréal 2019	70 000,00 \$	675 000,00 \$	1
	E-2019-0396	Fédération de Gymnastique du Québec	International Gymnix 2020	70 000,00 \$	552 945,00 \$	1
	E-2019-0398	Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	World Open de boccia 2020	25 000,00 \$	2 531 000,00 \$	1
	E-2019-0401	Fédération de plongeon amateur du Québec	Série mondiale de plongeon FINA/CNSG 2020	200 000,00 \$	1 158 250,00 \$	1
	E-2019-0402	Judo-Québec inc.	Championnats panaméricains de judo – Montréal 2020	125 000,00 \$	1 215 882,00 \$	1
	E-2019-0404	Judo-Québec inc.	Championnats panaméricains de judo IBSA – Montréal 2020	25 000,00 \$	175 000,00 \$	1
	E-2019-0405	Fédération de patinage de vitesse du Québec	Championnats ISU des 4 continents Montréal 2020	70 000,00 \$	995 000,00 \$	1
	E-2019-0406	Fédération d'escrime du Québec	Grand Prix d'escrime de Montréal 2020	50 000,00 \$	324 600,00 \$	1
09 Côte-Nord	E-2018-0374	Fédération québécoise des sports cyclistes	Finale de la Coupe du monde de paracyclisme sur route UCI 2019	160 000,00 \$	655 000,00 \$	1
15 Laurentides	E-2019-0397	Fédération québécoise de ski acrobatique	Coupe du monde FIS de ski acrobatique – Mont-Tremblant 2020	115 000,00 \$	530 416,00 \$	1
16 Montérégie	E-2019-0388	Cheval Québec	International Bromont 2019	90 000,00 \$	1 525 000,00 \$	1
17 Centre-du-Québec	E-2019-0403	Fédération québécoise de tennis	Challenger de tennis de Drummondville 2020	25 000,00 \$	214 900,00 \$	1
Total général				2 444 000,00 \$	24 930 894,00 \$	20

Projets autorisés en 2019-2020
Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	J-2019-0002	Ville de Rivière-du-loup	Agrandissement, mise aux normes et d'aménagements du Stade de la cité des jeunes	5 000 000,00 \$	9 958 779,00 \$	1
13 Laval	J-2019-0001	Ville de Laval	Installations d'athlétisme	5 000 000,00 \$	6 391 435,11 \$	1
Total général				10 000 000,00 \$	16 350 214,11 \$	2

Projets autorisés en 2019-2020
Programme de soutien à l'amélioration et à la mise à niveau des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	P-2018-0065	Club de randonnées Appalaches	Mise à niveau des équipements pour une clientèle vieillissante (Albertine veut aussi faire sa randonnée)	10 833,33 \$	13 541,67 \$	1
	P-2018-0100	Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska inc.	Rétablissement de la sécurité et de la qualité de l'expérience vélo sur le parc linéaire interprovincial Petit Témis	150 000,00 \$	1 049 999,98 \$	1
	P-2018-0186	Le Club de vélo éolien de Matane	Réfection des sentiers	103 918,91 \$	129 898,64 \$	1
	P-2018-0206	Ville de Rimouski	Relocalisation du sentier de l'Éboulis	150 000,00 \$	429 398,89 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	P-2018-0085	Municipalité de Larouche	Sentiers du lac de l'Aqueduc	82 633,38 \$	115 307,54 \$	1
	P-2018-0098	Vélo Saguenay	Réfection et mise à niveau des pistes 2, 2a et 2b	44 064,00 \$	59 204,13 \$	1
	P-2018-0158	Ville d'Alma	Aménagement d'un sentier de vélo de montagne sur la pointe des Américains	80 076,00 \$	188 857,82 \$	1
	P-2018-0241	Municipalité de L'Anse-Saint-Jean	Phase I du corridor pédestre du belvédère du Mille et des sentiers multifonctionnels du Mont-Édouard	58 062,21 \$	88 791,47 \$	1
03 Capitale-Nationale	P-2018-0002	Vallée Bras-du-Nord, coop de solidarité	Restauration du réseau de sentier pédestre et rénovation de l'hébergement rustique en milieu naturel	150 000,00 \$	389 969,00 \$	1
	P-2018-0008	Municipalité de Saint-Siméon	Escapade à Baie-des-Rochers	125 909,00 \$	157 386,25 \$	1
	P-2018-0043	Sentiers Québec-Charlevoix	Mises à niveau importantes du sentier de la Traversée de Charlevoix	101 900,00 \$	137 026,15 \$	1
	P-2018-0062	Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix	Amélioration des sentiers et des sites du secteur Saint-Tite-des-Caps	62 386,54 \$	79 719,84 \$	1
	P-2018-0124	Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	Amélioration des sentiers et de la capacité d'accueil du Mont-Wright	63 500,00 \$	260 190,53 \$	1
	P-2018-0181	Municipalité de Deschambault-Grondines	Amélioration et bonification des installations vouées au plein air du site du Moulin de la Chevrotière	30 723,54 \$	70 425,62 \$	1
	P-2018-0205	Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord	Restauration de passerelles aux Marais du Nord	73 779,35 \$	92 224,17 \$	1
	P-2018-0238	Municipalité de la paroisse de Saint-Urbain	Phase 1 du sentier Haute du Gouffre	103 865,40 \$	158 188,87 \$	1
	P-2018-0246	Empire 47, ÉcoSentiers Villégiature	Amélioration des sentiers débutants (Familiale et Huron)	101 960,07 \$	127 450,09 \$	1
04 Mauricie	P-2018-0105	Ville de Shawinigan	Amélioration et mise à niveau du sentier Thibaudeau-Ricard dans le parc de la rivière Shawinigan	150 000,00 \$	301 167,16 \$	1
	P-2018-0140	Ville de La Tuque	Mise à niveau et structuration de l'offre aux sentiers de la Montagne en Ville pour les communautés locales	146 583,97 \$	240 939,02 \$	1
	P-2018-0157	Parc de la rivière Batiscan inc.	Phase I du réseau de marche et de vélo 2019	100 487,00 \$	146 016,00 \$	1
	P-2018-0221	Sanatorium historique Lac Édouard	Amélioration du sentier de longue randonnée Judith De-Brésoles sur les berges du lac Édouard en Haute-Mauricie	10 939,00 \$	36 668,00 \$	1
	P-2018-0227	Fondation Trois-Rivières pour un développement durable	Aménagement d'une passerelle au-dessus de la rivière Milette et connexion des sentiers riverains	18 873,88 \$	33 448,75 \$	1
05 Estrie	P-2018-0024	Société de développement la Gorge de Coaticook inc.	Réfection des sentiers	150 000,00 \$	318 000,00 \$	1
	P-2018-0055	Ville de Coaticook	Amélioration du réseau des sentiers du parc Harold F. Baldwin	116 083,42 \$	153 650,25 \$	1
	P-2018-0081	Fiducie foncière de la vallée Rutter	Sentier Chouette et affiches	15 909,53 \$	19 886,91 \$	1
	P-2018-0112	Sentiers frontaliers inc.	Mise à niveau et réfection des sentiers et des infrastructures de randonnée dans le secteur du mont Gosford	142 239,20 \$	200 597,47 \$	1
	P-2018-0119	MRC Le Haut-Saint-François	Resurfçage de la piste cyclable du parc régional du Marécage-des-Scots	88 169,31 \$	146 948,84 \$	1
	P-2018-0146	Les Sentiers de l'Estrie	Mise à niveau des sentiers de l'Estrie à la réserve naturelle des Montagnes Vertes	85 756,00 \$	107 204,27 \$	1
	P-2018-0163	Municipalité du village de Kingsbury	Reconstruction d'un pont et d'un belvédère dans les sentiers de randonnée pédestre	19 709,37 \$	24 636,71 \$	1
	P-2018-0165	Municipalité du canton de Lingwick	Mise à niveau et amélioration du sentier au parc du Belvédère	52 565,52 \$	74 999,40 \$	1
	P-2018-0188	Corridor appalachien	Mise en valeur des sentiers du mont Singer	6 752,00 \$	147 581,42 \$	1
	P-2018-0195	Nature Cantons-de-l'Est	Réfection du trottoir de bois du sentier de la tourbière au parc écoforestier de Johnville	68 597,92 \$	136 822,28 \$	1
	P-2018-0248	Ville de Waterville	Sentier de la rivière	96 932,44 \$	130 551,01 \$	1

Projets autorisés en 2019-2020
Programme de soutien à l'amélioration et à la mise à niveau des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
07 Outaouais	P-2018-0015	MRC La Vallée-de-la-Gatineau	Mise à niveau et réfection ponctuelle du tronçon de la véloroute des Draveurs	150 000,00 \$	1 162 180,17 \$	1
	P-2018-0118	Municipalité de Chénéville	Aménagement des sentiers Allons au bois!	96 588,51 \$	186 352,84 \$	1
	P-2018-0161	Municipalité de Ripon	Amélioration des infrastructures récréatives	78 000,00 \$	100 000,00 \$	1
	P-2018-0174	Municipalité de Cayamant	Réfection du parc du mont Cayamant	63 905,90 \$	126 281,71 \$	1
	P-2018-0176	Pôle d'excellence en récréotourisme en Outaouais	Sortez des sentiers battus, phase 3	34 882,00 \$	166 900,00 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	P-2018-0064	Ville de Témiscaming	Parc linéaire	128 949,53 \$	180 350,28 \$	1
	P-2018-0092	Ville de Val-d'Or	Développement et aménagement de sentiers récréatifs et sportifs à usage varié à deux volets	105 600,00 \$	184 778,01 \$	1
	P-2018-0213	Ville de Senneterre	Projet plein air de la Ville de Senneterre	104 136,66 \$	200 399,07 \$	1
09 Côte-Nord	P-2018-0184	Municipalité de L'Île-d'Anticosti	Aménagement du sentier de la grande randonnée transanticozien	150 000,00 \$	206 783,39 \$	1
10 Nord-du-Québec	P-2018-0211	Municipalité du village cri de Chisasibi	Community trail	116 606,11 \$	187 257,64 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	P-2018-0099	Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	Site de ski de montagne de Maria	12 745,42 \$	16 956,16 \$	1
	P-2018-0182	École de voile le Cormoran	Remplacement du quai	28 559,00 \$	35 699,00 \$	1
	P-2018-0209	Corporation de gestion et de mise en valeur du mont St-Joseph inc.	Mise à niveau et interconnexion des sentiers récréatifs non motorisés de Carleton-sur-Mer	145 000,00 \$	187 500,00 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	P-2018-0004	Municipalité de Saint-Côme-Linière	Mise à niveau des sentiers pédestres au parc de la rivière du Loup	150 000,00 \$	194 486,65 \$	1
	P-2018-0080	Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud	Réfection des structures de bois du sentier des Portes-de-l'Enfer au parc régional du Massif du Sud	69 908,00 \$	107 634,12 \$	1
	P-2018-0102	Parc régional des Appalaches	Aménagement et mise à niveau des infrastructures de plein air du parc régional des Appalaches	79 027,00 \$	106 180,45 \$	1
	P-2018-0117	Municipalité de Saint-Flavien	Amélioration de l'accessibilité du boisé municipal	52 913,70 \$	78 740,63 \$	1
	P-2018-0122	Camp Trois-Saumons	Aménagement d'une tour d'escalade	60 400,00 \$	90 573,22 \$	1
	P-2018-0139	Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce	Aménagement et amélioration au site du parc d'Aventure du mont Grand-Morne	15 477,81 \$	29 921,45 \$	1
	P-2018-0192	MRC de Lotbinière	Amélioration du sentier de la rivière du Chêne dans le secteur des Trois-Fourches	75 913,07 \$	135 135,19 \$	1
	P-2018-0217	Municipalité de Saint-Marcel	Mise à niveau du sentier des deux lacs	20 430,23 \$	26 167,72 \$	1
13 Laval	P-2018-0197	Éco-Nature	Amélioration des accès de la rivière des Mille Îles	67 000,00 \$	85 000,00 \$	1
14 Lanaudière	P-2018-0073	Régie intermunicipale du parc régional des chutes Monte-à-Peine et des Dalles	Mise à niveau du sentier de la Coulée et de la pratique de la raquette au parc des chutes Monte-à-Peine et des Dalles	23 477,83 \$	46 855,33 \$	1
	P-2018-0095	Le Club de plein-air de St-Donat inc.	Optimisation des sentiers multifonctionnels du parc Nature-Études	107 556,00 \$	154 578,15 \$	1
15 Laurentides	P-2018-0016	Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord	Sentier du Cheminot dans le secteur Prévost du parc	118 205,43 \$	197 009,05 \$	1
	P-2018-0017	Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord	Sentier du Cheminot dans le secteur Prévost du parc.	150 000,00 \$	449 294,01 \$	1
	P-2018-0116	Société du parc régional Val-David-Val-Morin, secteur Far Hills	Sentier familial pour personnes à mobilité réduite dans le secteur du lac Amigo	76 846,71 \$	99 724,48 \$	1
	P-2018-0121	Municipalité du Village de Val-David	Mise à niveau du sentier de ski de fond pour une utilisation estivale	30 297,48 \$	39 760,72 \$	1
	P-2018-0147	Ville de Mont-Tremblant	Réfection de sept sentiers	150 000,00 \$	188 500,00 \$	1
	P-2018-0155	Municipalité de L'Ascension	Aménagement d'un camping rustique	7 028,90 \$	8 852,56 \$	1
	P-2018-0172	Plein air Saint-Adolphe-d'Howard	Réfection du sentier de ski de fond et de randonnée pédestre La Jaune	7 040,00 \$	9 458,90 \$	1
	P-2018-0180	Base de plein air Bon départ	Uniformisation de la signalétique et amélioration des sites d'escalade	114 770,03 \$	143 463,55 \$	1
16 Montérégie	P-2018-0193	Parc régional Montagne du Diable	Mise à niveau de sentiers au Parc régional Montagne du Diable	68 000,00 \$	85 000,00 \$	1
	P-2018-0229	Camp quatre saisons inc.	Revitalisation du réseau de sentiers du Camp quatre saisons	8 000,00 \$	15 119,18 \$	1
	P-2018-0021	Centre Notre-Dame de Fatima	Rénovation de la tour d'escalade	14 510,00 \$	29 021,64 \$	1
	P-2018-0136	Ville de Bromont	Mise à niveau de sentiers récréatifs	119 760,00 \$	157 166,29 \$	1
	P-2018-0194	Ville de Rigaud	Mise à niveau et aménagement de cabinets dans les sentiers de L'escapade	142 930,82 \$	183 713,34 \$	1

Projets autorisés en 2019-2020
Programme de soutien à l'amélioration et à la mise à niveau des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
	P-2018-0234	Parc d'environnement naturel de Sutton inc.	40 ans de sentiers	140 000,00 \$	227 061,98 \$	1
17 Centre-du-Québec	P-2018-0057	MRC L'Érable / Parc régional des Grandes-Coulées	Mise à niveau des sentiers de randonnée pédestre, de vélo et de raquette au parc régional des Grandes-Coulées	46 575,78 \$	82 928,17 \$	1
Total général				5 894 252,21 \$	11 679 483,20 \$	72

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Soutien financier accordé aux athlètes québécois pour l'exercice financier 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE

Il y a trois modalités de soutien financier du Gouvernement du Québec aux athlètes québécois :

1. Le Programme Équipe Québec

Ce programme permet à des athlètes identifiés de niveau « excellence » auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de recevoir une bourse maximale annuelle de 6 000 \$. En 2019-2020, 496 athlètes ont été soutenus.

De plus, 48 athlètes retraités ont reçu un soutien financier pour des montants variant entre 1 000 \$ et 4 000 \$, calculés selon le nombre d'années pendant lesquelles ils ont eu le statut d'athlètes identifiés « excellence » dans le cadre de ce programme.

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ne permet pas de fournir la liste des boursiers et des montants accordés.

Équipe Québec dispose d'une enveloppe annuelle totale de 5 M\$ pour tous les volets (athlètes, athlètes retraités et entraîneurs).

- 2. La Fondation de l'athlète d'excellence du Québec** a reçu une subvention de 200 000 \$. Grâce au soutien du Gouvernement du Québec et du secteur privé, la Fondation a versé, en 2019-2020, 1 182 000 \$ en bourse à 459 athlètes.
- 3. Tous les athlètes identifiés de niveaux « excellence », « élite » et « relève »** (2 981 athlètes en 2019) ont accès à la mesure de **crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau**. La mesure, de 6 020 354 \$ en 2019, est gérée directement par Revenu Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Sommaire et liste des subventions accordées dans le cadre des programmes suivants :

- a) Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir ;
- b) Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées ;
- c) Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport ;
- d) Programme d'assistance financière aux camps de vacances ;
- e) Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale ;
- f) Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience ;
- g) Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir ;
- h) Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;
- i) Soutien financier au Conseil québécois du loisir ;

RÉPONSE

- a) **Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;**
3 420 353 \$ (incluant le Programme d'aide financière aux événements de loisir) prévus à 24 organismes (voir annexe 1).
- b) **Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;**
4 439 420 \$ versés aux 17 régions : Programme d'aide financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées 2 050 920 \$, Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées : 1 888 500 \$ (accompagnement) et 475 000 \$ (initiatives locales et régionales) [voir annexe 2]. À cette somme s'ajoute un montant de 25 000 \$ en contrat de services pour un total de 4 439 420 \$
- c) **Programme d'assistance financière aux unités régionales de services ;**
9 361 000 \$ versés à 19 unités régionales de loisir et de sport (voir annexe 3). À cette somme s'ajoutent celle du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales, soit 2 000 000 \$, et celle prévue des projets interrégionaux en plein air, 250 000 \$. Total : 11 611 000 \$
- d) **Programme d'assistance financière aux camps de vacances;**
4 467 700 \$ versés à 667 camps de vacances, trois unités régionales de loisir et de sport et un organisme national de loisir (total de 701 organismes) dont 4 136 334 \$ pour le volet soutien aux activités estivales; 125 000 \$ versés pour le volet aide à l'accompagnement des personnes handicapées et 206 366 \$ au volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité (voir annexe 4).
- e) **Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;**
5 234 000 \$ versés à deux organismes : 1 194 000 \$ au Comité de la fête nationale de la Saint-Jean- inc. et 4 040 000 \$, dont 85 000 \$ en contrat de services, au Mouvement national des Québécoises et Québécois.
- f) **Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;**
La réponse est incluse dans les tableaux en annexe aux questions b) et d).
- g) **Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;**
5 525 542 \$ prévus à 60 organismes (voir annexe 5).

¹ Dont 286 000 \$ en provenance de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.

h) Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;

5 321 013 \$ versés à l'organisme pour divers mandats donc 160 963 \$ en contrat. (voir annexe 6)
2 990 000 \$ versés à l'organisme pour le soutien à la mission. 45 000 \$ pour le développement d'une plateforme de services en ressources humaines pour les fédérations sportives québécoises et les organismes nationaux. 49 500 \$ pour le développement d'une formation sur la gouvernance pour les fédérations sportives québécoises et les organismes nationaux de loisir, ainsi que l'arrimage avec les unités régionales de loisir et de sport sur leurs besoins en lien avec la gouvernance. 30 000 \$ pour une étude sur le recensement des jurisprudences des causes et décisions rendues à travers le monde en matière d'abus, de harcèlement et d'agression physique ayant trait au milieu du sport et du loisir. Total : 3 114 500 \$.

i) Soutien financier au Conseil québécois du loisir;

350 000 \$ versés à l'organisme pour le soutien de sa mission et 50 000 \$ aux travaux de refonte de la plateforme Web du programme DAFA. 200 000 \$ sous la forme d'un contrat de services pour la gestion du Programme de formation en animation en loisir et sport du Québec et 24 000 \$ pour mener des travaux visant à outiller les organismes nationaux de loisir, de sport et de plein air, leurs clubs et leurs intervenants dans leur démarche vers le déploiement et l'opérationnalisation d'une offre d'activités parascolaires.

ANNEXE 1

a) Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir

41600 : Volet soutien à la mission

41601 : Volet soutien en entente de services

41602 : Volet soutien aux projets de plein air

41623: Programme d'aide financière aux événements en loisir

Nom de l'organisme	Volets du programme	Subventions annoncées	Total
Association des scouts du Canada	41600	147 485 \$	147 485 \$
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées	41600	136 210 \$	235 210 \$
	41601	99 000 \$	
Canot Kayak Québec	41600	126 469 \$	191 469 \$
	41601	65 000 \$	
Cheval Québec	41600	136 319 \$	141 819 \$
	41623	5 500 \$	
Fédération des astronomes amateurs du Québec	41600	81 850 \$	81 850 \$
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec	41600	81 850 \$	81 850 \$
Fédération québécoise de camping et de caravaning	41600	81 850 \$	81 850 \$
Fédération québécoise de kite	41600	120 815 \$	121 815 \$
	41623	1 000 \$	
Fédération québécoise de la marche	41600	131 496 \$	239 696 \$
	41601	65 000 \$	
	41602	43 200 \$	
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	41600	131 487 \$	250 747 \$
	41601	77 500 \$	
	41602	41 760 \$	
Fédération québécoise des activités subaquatiques	41600	114 964 \$	114 964 \$
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	41600	128 716 \$	171 916 \$
	41602	43 200 \$	
Fédération québécoise des clubs de Scrabble (R) francophone	41600	81 850 \$	106 081 \$
	41623	24 231 \$	
Fédération québécoise des échecs	41600	81 850 \$	91 450 \$
	41623	9 600 \$	
Fédération québécoise du loisir en institution	41600	137 192 \$	142 192 \$
	41623	5 000 \$	
La Fédération de l'âge d'or du Québec	41600	161 309 \$	161 309 \$
La Fédération québécoise de philatélie	41600	81 850 \$	81 850 \$
L'Association des camps du Québec inc.	41600	143 755 \$	295 716 \$
	41601	99 000 \$	
	41602	43 200 \$	
	41623	9 761 \$	
Les Clubs 4-H du Québec inc.	41600	81 850 \$	81 850 \$
Radio amateur Du-Of Québec inc.	41600	81 850 \$	81 850 \$
Regroupement QuébecOiseaux	41600	81 850 \$	91 850 \$
	41623	10 000 \$	
Société des fêtes et festivals du Québec	41600	81 850 \$	91 850 \$

ANNEXE 1

	41623	10 000 \$	
Société québécoise de spéléologie	41600	123 321 \$	166 521 \$
	41602	43 200 \$	
Vélo Québec Association	41600	141 723 \$	167 163 \$
	41602	25 440 \$	
TOTAL			3 420 353 \$

b) Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées :

41603 : Soutien aux activités des instances régionales : 2 050 920 \$

41617 : Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH)

volet soutien à accompagnement : 1 888 500 \$

41618 : PAFLPH volet soutien aux initiatives locales et régionales : 500 000 \$ (donc 25 000 \$ en contrat)

Nom de l'organisme	Code de programme	Subvention annoncée	Total
AlterGo	41603	155 737 \$	667 332 \$
	41617	467 389 \$	
	41618	44 206 \$	
Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de Chaudière-Appalaches	41603	126 009 \$	254 494 \$
	41617	98 006 \$	
	41618	30 479 \$	
Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière	41603	129 196 \$	253 500 \$
	41617	92 353 \$	
	41618	31 951 \$	
Association régionale de loisir pour personnes handicapées des Laurentides	41603	139 606 \$	287 137 \$
	41617	110 773 \$	
	41618	36 758 \$	
Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec	41603	119 233 \$	216 176 \$
	41617	69 593 \$	
	41618	27 350 \$	
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale	41603	120 174 \$	306 026 \$
	41617	158 067 \$	
	41618	27 785 \$	
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval inc.	41603	102 405 \$	208 602 \$
	41617	86 617 \$	
	41618	19 580 \$	
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées Saguenay-Lac-Saint-Jean	41603	124 554 \$	230 452 \$
	41617	76 091 \$	
	41618	29 807 \$	
Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de la Côte-Nord	41603	123 908 \$	188 458 \$
	41617	35 041 \$	
	41618	29 509 \$	
Conseil Sport Loisir de l'Estrie	41603	125 485 \$	233 295 \$
	41617	77 573 \$	
	41618	30 237 \$	
Loisir Sport Baie-James	41603	17 078 \$	29 552 \$
	41617	8 311 \$	
	41618	4 163 \$	
Loisir Sport Outaouais	41603	130 375 \$	241 903 \$
	41617	79 033 \$	
	41618	32 495 \$	
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue	41603	120 623 \$	194 966 \$
	41617	46 351 \$	
	41618	27 992 \$	

ANNEXE 2

Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine inc.	41603	128 503 \$	
	41617	37 712 \$	
	41618	31 631 \$	197 846 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	41603	117 574 \$	
	41617	70 436 \$	
	41618	26 584 \$	214 594 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.	41603	128 586 \$	
	41617	62 387 \$	
	41618	31 669 \$	222 642 \$
Zone loisir Montérégie	41603	141 874 \$	
	41617	312 767 \$	
	41618	37 804 \$	492 445 \$
Total			4 439 420 \$

ANNEXE 3

c) Programme d'assistance financière aux unités régionales de services

41604 : PAFURS - activités et services : 9 361 000 \$**41650 : PAFURS – PAFILR : 2 000 000 \$****41610 : PAFURS – projets interrégionaux en plein air : 250 000 \$**

NOM DE L'ORGANISME	PAFURS	PAFILR	Projets interrégionaux en plein air
Administration régionale Crie	120 000 \$	10 000 \$	
Loisir Sport Baie-James	120 000 \$	28 000 \$	
Regroupement du sport à Laval	442 719 \$	89 082 \$	
Conseil Sport Loisir de l'Estrie	606 084 \$	112 450 \$	
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	507 829 \$	114 206 \$	
Loisir et sport Montérégie	888 446 \$	264 558 \$	
Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean	616 309 \$	104 292 \$	
Sport et loisir de l'Île de Montréal	750 365 \$	284 692 \$	
Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue	537 648 \$	81 038 \$	
Unité régionale de loisir, de sport et de plein air des Laurentides	596 364 \$	135 664 \$	
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais	549 977 \$	105 364 \$	
Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches	557 167 \$	119 008 \$	
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	418 336 \$	69 904 \$	115 000 \$
Unité régionale loisir et sport de la Côte--Nord	583 467 \$	84 652 \$	75 000 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	505 486 \$	85 358 \$	
Unité de loisir et de sport de la Capitale--Nationale	467 803 \$	123 312 \$	60 000 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent	582 603 \$	88 730 \$	
Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec	510 397 \$	89 690 \$	
Administration régionale Kativik		10 000 \$	
TOTAL	9 361 000 \$	2 000 000 \$	250 000 \$
GRAND TOTAL	11 611 000 \$		

¹ Dont 286 000 \$ en provenance de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.

d) Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances

41605 : Volet soutien aux activités estivales

41620 : Volet soutien à l'accompagnement des personnes handicapées

41625 : Volet soutien aux projets structurants

Nom de l'organisme	Volets du programme	Subventions annoncées	Total
Association des scouts du Canada - District de la Mauricie (Domaine St-Louis-de-France)	41605	27 625 \$	27 625 \$
Association Garagona inc.	41605	124 508 \$	132 169 \$
	41620	7 661 \$	
Base de plein air Bon départ	41605	140 018 \$	147 679 \$
	41620	7 661 \$	
Bases de plein air des scouts du Montréal métropolitain	41605	55 765 \$	55 765 \$
Bases de plein air des scouts du Montréal métropolitain (Camp du Lac des Îles)	41605	50 041 \$	50 041 \$
Camp "O" Carrefour inc.	41605	77 937 \$	85 598 \$
	41620	7 661 \$	
Camp Amy Molson inc.	41605	110 203 \$	131 717 \$
	41620	4 648 \$	
	41625	16 866 \$	
Camp Brochet	41605	32 000 \$	32 000 \$
Camp Carowanis inc.	41605	59 493 \$	59 493 \$
Camp d'activités Kinkora (Camp Kinkora)	41605	57 017 \$	57 017 \$
Camp De-La-Salle	41605	23 452 \$	23 452 \$
Camp des bouleaux de l'association d'églises baptistes évangéliques au Québec	41605	81 620 \$	81 620 \$
Camp école Kéno inc.	41605	41 246 \$	56 246 \$
	41625	15 000 \$	
Camp familial St-Urbain	41605	87 116 \$	103 311 \$
	41620	1 195 \$	
	41625	15 000 \$	
Camp Jardin (gan) d'Israël	41605	75 632 \$	75 632 \$
Camp Jardin d'Hannah (Pardas Chanah)	41605	56 720 \$	56 720 \$
Camp Joli B. inc.	41605	26 124 \$	26 124 \$
Camp Le Manoir des Éboulements	41605	21 820 \$	21 820 \$
Camp Mariste	41605	64 330 \$	80 404 \$
	41620	6 574 \$	
	41625	9 500 \$	
Camp Massawippi - Centre Mackay	41605	110 653 \$	117 958 \$
	41620	7 305 \$	
Camp Olier	41605	28 570 \$	28 570 \$
Camp Patmos	41605	42 563 \$	42 563 \$
Camp Péniel inc.	41605	18 086 \$	18 086 \$
Camp Portneuf	41605	22 403 \$	22 403 \$
Camp Quatre Saisons inc.	41605	41 231 \$	41 231 \$
Camp Richelieu de St-Hyacinthe inc.	41605	68 230 \$	68 230 \$
Camp Richelieu Saint-Côme inc.	41605	52 103 \$	52 103 \$
Camp Richelieu Vive Lajoie inc.	41605	29 132 \$	29 132 \$
Camp Sable Chaud	41605	19 155 \$	20 483 \$
	41620	1 328 \$	
Camps Odyssee inc.	41605	51 907 \$	76 455 \$

ANNEXE 4

	41620	4 548 \$	
	41625	20 000 \$	
CCSE Maisonneuve	41605	44 068 \$	44 068 \$
Centre de plein air du Lac Flavrian	41605	105 000 \$	112 661 \$
	41620	7 661 \$	
Centre de plein air Lasallien inc.	41605	71 748 \$	71 748 \$
Centre de plein air l'Estacade	41605	45 921 \$	45 921 \$
Centre de vacances et d'apprentissage loisirs de Saint-Cyprien	41605	88 005 \$	88 005 \$
Centre nautique de l'Istorlet	41605	17 628 \$	17 628 \$
Centre Normand Léveillé inc.	41605	164 469 \$	172 130 \$
	41620	7 661 \$	
Centre Notre-Dame de Fatima	41605	108 969 \$	116 630 \$
	41620	7 661 \$	
Centre Notre-Dame de la Rouge	41605	22 965 \$	22 965 \$
Colonie de vacances des Grèves	41605	60 346 \$	60 346 \$
Conseil de direction de l'Armée du salut du Canada	41605	49 121 \$	49 121 \$
Domaine de l'Amitié inc.	41605	64 847 \$	72 508 \$
	41620	7 661 \$	
Domaine des Prés d'or	41605	185 138 \$	192 799 \$
	41620	7 661 \$	
Explos-nature	41605	19 851 \$	19 851 \$
Fédération des guides catholiques du diocèse de Trois-Rivières	41605	31 556 \$	32 718 \$
	41620	1 162 \$	
Fondation "Le Terrier" inc.	41605	22 323 \$	22 323 \$
Fondation Papillon	41605	162 151 \$	169 812 \$
	41620	7 661 \$	
Gouvernement de la nation crie	41625	25 000 \$	25 000 \$
Havre familial	41605	35 746 \$	35 746 \$
La Base de plein air Air-Eau-Bois inc.	41605	16 856 \$	16 856 \$
La Colonie Sainte-Jeanne d'Arc	41605	94 604 \$	94 604 \$
La Corporation Cité-Joie inc.	41605	179 226 \$	186 887 \$
	41620	7 661 \$	
La Corporation de l'Étincelle (Saint-Henri)	41605	106 658 \$	106 658 \$
La Société Grand Village inc.	41605	130 557 \$	138 218 \$
	41620	7 661 \$	
L'Association des camps du Québec inc.	41625	50 000 \$	50 000 \$
Le Club des familles de demain inc.	41605	59 956 \$	59 956 \$
Le Domaine familial incorporé	41605	40 862 \$	40 862 \$
Le Domaine Notre-Dame inc.	41605	26 013 \$	26 013 \$
Le P'tit Bonheur, une oeuvre du Père Sablon	41605	112 327 \$	119 988 \$
	41620	7 661 \$	
Les Camps étudiants de Québec	41605	27 701 \$	27 701 \$
Les YMCA du Québec, camp Y Kanawana	41605	48 730 \$	75 390 \$
	41620	1 660 \$	
	41625	25 000 \$	
Loge Frontière	41605	29 045 \$	29 045 \$
Loisir Sport Baie-James	41625	25 000 \$	25 000 \$
One Hope Ministries of Canada	41605	27 382 \$	27 382 \$
Plein Air Lanaudia	41605	58 791 \$	58 791 \$
Plein air Ville-Joie	41605	33 893 \$	33 893 \$
Rendez-vous familial Pointe St-Charles inc.	41605	69 000 \$	73 648 \$
	41620	4 648 \$	

ANNEXE 4

Services communautaires collectifs (F.C.C.S.) inc.	41605	54 893 \$	54 893 \$
Unité régionale loisir et sport de la Côte- Nord	41625	5 000 \$	5 000 \$
Villa du Carmel	41605	23 288 \$	23 288 \$
Total			4 467 700 \$

g) Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir

Liste des CCL admissibles	Subvention totale 2019-2020
Action Prévention Verdun	67 762 \$
Association des résidents de Champfleury	77 745 \$
Association Les Chemins du Soleil inc.	71 774 \$
Association récréative Milton-Parc	83 320 \$
Association sportive et communautaire du Centre-Sud inc.	119 198 \$
Carrefour accès loisirs inc.	79 891 \$
CCSE Maisonneuve	177 684 \$
Centre communautaire Dawson	77 692 \$
Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os	67 130 \$
Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	117 992 \$
Centre communautaire de loisirs Claude-Nault	82 936 \$
Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie	78 201 \$
Centre communautaire Douglas	68 181 \$
Centre communautaire Drummondville-Sud inc.	86 455 \$
Centre communautaire Hochelaga	81 665 \$
Centre communautaire Pierre-Lemaire	87 421 \$
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville inc.	117 004 \$
Centre communautaire Saint-Pierre inc.	82 006 \$
Centre communautaire Sintra Saint-Charles	81 391 \$
Centre de loisirs communautaires Lajeunesse inc.	89 426 \$
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	79 828 \$
Centre des loisirs Saint-Sacrement inc.	102 034 \$
Centre du Plateau	90 484 \$
Centre Durocher inc.	98 730 \$
Centre Landry (1980) inc.	90 457 \$
Centre loisir multi-plus	98 295 \$
Centre Mgr Marcoux inc.	92 474 \$
Centre Multi Loisirs Sherbrooke	88 739 \$
Centre Père Sablon	111 500 \$
Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) Saint-Donat	75 901 \$
Centre récréatif Poupart inc.	72 145 \$
Centre sportif de la Petite-Bourgogne	84 520 \$
Corporation du centre Jean-Claude-Malépart	101 441 \$
Gestaforme inc.	88 954 \$
La Corporation du centre du Sablon	104 218 \$
Le C.L.A.C., centre de loisirs et d'animation culturelle de Guybourg	72 388 \$
Le Centre communautaire le trait d'union	72 636 \$
Le Centre récréatif St-François-d'Assise inc.	98 357 \$
Le Patro de Jonquière inc.	109 719 \$
Le Patro de Lévis inc.	95 251 \$
Le Patro le Prevost	120 389 \$
Le Patro Roc-Amadour (1978) inc.	131 583 \$
Le Pivot	113 940 \$
Le Relais des jeunes Gatinois	131 100 \$
Les Loisirs Montcalm inc.	81 760 \$
Loisirs Acti-Famille	87 297 \$
Loisirs communautaires le Relais du bout	82 402 \$
Loisirs communautaires Saint-Michel	75 058 \$
Loisirs Fleuri-est	86 366 \$
Loisirs Île du Havre-Aubert inc.	66 999 \$
Loisirs jeunesse du Cap-de-la-Madeleine inc.	86 467 \$
Loisirs Lebourgneuf inc.	87 189 \$
Patro de Charlesbourg inc.	133 597 \$
Patro de Fort-Coulonge/Mansfield	73 862 \$
Patro Laval inc.	114 485 \$
Pavillon Saint-Arnaud inc.	86 566 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	50 000 \$
Relance des loisirs tout 9 inc.	80 295 \$

	ANNEXE 5
Service animation jeunesse de l'Outaouais inc.	94 726 \$
Société ressources-loisirs de Pointe-aux-Trembles	118 516 \$
TOTAL	5 525 542 \$

ANNEXE 6

h) Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (RONLQ)

	Montants	Provenances
Soutien à la mission	2 990 000 \$	Programme 6
Soutenir l'exercice de numérisation des documents des archives des fédérations sportives et des organismes nationaux de loisir reconnus résidant au 4545, avenue Pierre-De Coubertin à Montréal	45 000 \$	Programme 6
Soutenir le développement d'outils et d'initiatives pour aider les organismes québécois de sport et de loisir à améliorer leur gouvernance	144 550 \$	Programme 6
Redistribution des montants en lien avec le programme Placements Loisirs	1 886 000 \$	Programme 6
Effectuer l'embauche du personnel responsable des plaintes avant le 1er avril 2020 afin de répondre aux attentes de l'énoncé ministériel en matière de protection de l'intégrité en loisir et en sport	46 000 \$	Programme 6
Soutenir la création et la mise en place d'un Comité d'intégrité pour assurer l'indépendance du mécanisme de gestion de plainte proposé dans le cadre de la politique en matière de protection de l'intégrité	48 500 \$	Programme 6
Recensement en matière de gestion de cas d'abus et de harcèlement	20 000 \$	Programme 1
Dépôt d'un gabarit final de politique en matière d'abus et de protection de l'intégrité	6 963 \$	Programme 1
Dépôt d'un guide de filtrage à l'intention des organismes de loisir et de sport	20 000 \$	Programme 1
Assurer l'administration des programmes Placements Loisirs	114 000 \$	Programme 1
TOTAL	5 321 013 \$	

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Montant des subventions accordées par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE

Subventions accordées en 2019-2020 :

- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) (0 M\$);
- PSISR – phase II (0 M\$);
- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III (0 M\$);
- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV (36,2 M\$);
- Programme de soutien aux événements sportifs internationaux (2,4 M\$);
- Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (5,9 M\$);
- Programme de soutien aux infrastructures pour les jeux du Québec (10,0 M\$);
- Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling du Québec (10,7 M\$).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Sommaire des subventions accordées aux autres organismes sportifs et liste détaillée des subventions accordées dans le cadre de ces programmes pour l'année financière 2019-2020 :

- a) Programme de soutien aux événements sportifs;
- b) Programme équipe Québec;
- c) Centre national multisport-Montréal;
- d) Institut national du sport du Québec;
- e) Fédération québécoise du sport étudiant;
- f) Corporation Sports-Québec;
- g) les bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec.

RÉPONSE

- a) **Programme de soutien aux événements sportifs**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- b) **Programme Équipe Québec**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- c) **Centre national multisport-Montréal (Cet organisme n'existe plus, il est devenu l'Institut national du sport du Québec)**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- d) **Institut national du sport du Québec**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- e) **Fédération québécoise du sport étudiant (l'organisme dont il est question est le Réseau du sport étudiant du Québec)**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- f) **Corporation Sports-Québec**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- g) **Bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (FAEQ)**
La réponse à cette question est fournie à la question 2 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

La liste des projets déposés dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives en 2019-2020. La liste des projets acceptés, refusés et en attente d'une en 2019-2020. Veuillez indiquer, pour chaque projet, l'aide financière demandée et la somme octroyée.

RÉPONSE

Aucun projet n'a été déposé au cours de l'année financière 2019-2020 dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives. En effet, aucun nouvel appel de projets n'a été lancé en 2019-2020 dans le cadre de ce programme. Toutefois, certains projets autorisés antérieurement ont finalement été refusés en 2019-2020 pour différentes raisons (abandon, non-respect des règles et des normes du programme, etc.).

Les projets suivants ont été refusés au cours de l'année financière 2019-2020 dans le cadre de ce programme :

Demandeur	Projet	Aide
Municipalité de la paroisse de Saint-Malachie	Aménagement du parc de plein air La Crapaudière	341 457,46 \$
Municipalité de Saint-Théophile	Construction d'une patinoire extérieure couverte	503 378,32 \$
Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover	Aménagement du parc Guévremont	351 619,55 \$
Parvis Saint-Germain	Cabouroc, gym d'escalade	355 240,80 \$
Municipalité du canton de Harrington	Construction d'un pavillon de services au parc Madeleine-Marquis	60 157,00 \$
Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse	Rénovation de la piscine municipale extérieure	104 737,50 \$
Municipalité de Saint-Sébastien	Construction d'un véloparc	36 745,80 \$
Municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier	Aménagement d'un terrain de tennis et d'une surface multisport	110 420,60 \$
Municipalité de Saint-Cyprien-des-Etchemins	Mise aux normes et aménagement d'installations sportives	144 260,50 \$
Commission scolaire de la Côte-du-Sud	Réaménagement de la cour de l'école de Saint-François-Xavier	3 325,00 \$
Municipalité Paroisse de Saint-Arsène	Rénovation et aménagement du terrain de balle de Saint-Arsène	31 401,00 \$
Municipalité de Sainte-Flavie	Aménagement d'un terrain de soccer extérieur et d'un circuit d'entraînement	49 707,69 \$
La Nature d'Alexis, coopérative de solidarité	Mise à niveau des sentiers Aya-Pe-Wa, Désert et Tonnerre Phase 1	3 862,00 \$
Société pour les enfants handicapés du Québec	Piste d'hébertisme pour tous	63 400,00 \$
La Nature d'Alexis, coopérative de solidarité	Mise à niveau des sentiers Aya-Pe-Wa, Désert et Tonnerre Phase 2	4 572,55 \$
La Nature d'Alexis, coopérative de solidarité	Expansion des sentiers Aya-Pe-Wa et Carolus	4 532,89 \$
Camp Saint-Donat	ÉNERGIE : programme de revitalisation des installations sportives	407 984,40 \$
Municipalité du Canton d'Arundel	Installations sportives du parc du garage municipal	220 473,75 \$
Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare	Construction d'un préau sportif et récréatif	605 906,62 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements pour l'Institut national du sport. Prévisions budgétaires pour 2019-2020 et 2020--2021.

RÉPONSE

Une somme totale de 5 602 122 \$ a été accordée à l'organisme en 2019-2020, se répartissant comme suit :

- 3 380 892 \$ ont été octroyés à l'Institut national du sport du Québec (INS Québec) par l'entremise d'une convention d'aide financière pour son fonctionnement;
- 2 000 000 \$, par l'entremise d'un contrat de services conclu avec l'INS Québec pour le traitement des demandes d'aide financière relatives au Programme de soutien aux centres d'entraînement multisports et au Programme de soutien aux centres d'entraînement unisports;
- Pour l'exécution du contrat de services mentionné plus haut, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur verse 171 250 \$ à l'INS Québec.
- 49 980 \$ afin de soutenir l'achat d'équipements de pointe en neuro-optométrie.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements pour le Panthéon des sports. Prévisions budgétaires pour 2019-2020 et 2020-2021.

RÉPONSE

En 2019-2020 une subvention de 35 000 \$ a été accordée au Panthéon des sports du Québec afin de soutenir ses opérations.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des écoles, par région administrative, ayant bénéficié de l'aide financière attribuée dans le cadre du programme La culture du sport à l'école secondaire publique, élaborée pour soutenir les équipes sportives interscolaires pour 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE

La mesure a pris fin en 2015-2016.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Financement accordé aux établissements scolaires dans le cadre du programme Sports-études. Ventilation par programme et par établissement.

RÉPONSE

Liste des subventions 2019-2020 :

Commissions scolaires (nom de l'école) ou Écoles privées (ÉP)	Montant total de la subvention
Collège Charles-Lemoyne (ÉP)	9 878 \$
Collège de Montréal (ÉP)	13 463 \$
Collège Esther-Blondin (ÉP)	6 219 \$
Collège Français (ÉP)	15 658 \$
Collège Letendre	3 732 \$
Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup	5 341 \$
Collège Reine-Marie	4 244 \$
Collège Saint-Bernard	3 000 \$
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	11 561 \$
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	15 512 \$
Commission scolaire de la Capitale	30 950 \$
Commission scolaire De La Jonquière	13 390 \$
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	28 462 \$
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	27 292 \$
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	29 267 \$
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	41 266 \$
Commission scolaire de Laval	5 414 \$
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	1 902 \$
Commission scolaire de Montréal	16 536 \$
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	3 512 \$
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	21 804 \$
Commission scolaire des Affluents	29 413 \$
Commission scolaire des Bois-Francs	10 170 \$
Commission scolaire des Chênes	23 706 \$
Commission scolaire des Draveurs	22 902 \$
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	11 122 \$
Commission scolaire des Hautes-Rivières	805 \$
Commission scolaire des Navigateurs	26 340 \$
Commission scolaire des Patriotes	41 925 \$
Commission scolaire des Phares	5 561 \$
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	9 439 \$
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	18 219 \$
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	10 170 \$
Commission scolaire des Samares	5 488 \$
Commission scolaire des Sommets	3 293 \$

Commission scolaire des Trois-Lacs	6 512 \$
Commission scolaire du Chemin-du-Roy	32 706 \$
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	659 \$
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	6 951 \$
Commission scolaire English-Montréal	5 341 \$
Commission scolaire Harricana	10 390 \$
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	9 804 \$
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	4 902 \$
Commission scolaire Marie-Victorin	3 366 \$
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	3 219 \$
Commission scolaire Western Québec	951 \$
Séminaire Saint-François	16 243 \$
TOTAL	628 000 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la mise en œuvre d'un outil d'intervention pour faire face aux comportements inacceptables dans le milieu du hockey mineur :

- a) liste des consultations effectuées ;
- b) appels d'offres ;
- c) rencontres ;
- d) coûts pour 2019-2020.

RÉPONSE

- a) Un comité consultatif auquel siégeaient des membres du personnel du Ministère et les représentants de ses principaux partenaires concernés a été impliqué dans la réalisation du guide.
- b) Le contrat de services gré à gré a été octroyé à Équijustice Arthabaska/Érable. L'organisme a été sélectionné en raison de son expertise en gestion de conflits ainsi qu'en lien avec le projet de prévention de la violence au hockey mineur développé dans sa région.
- c) Le comité consultatif s'est réuni en personne à deux reprises, soit le 21 novembre 2017 et le 9 avril 2018. Le contenu du guide a également été validé par courriel par les membres de ce comité.
- d) En 2018-2019, un contrat de services gré à gré d'un montant de 45 000 \$ a été établi avec Équijustice Arthabaska/Érable pour faire la promotion et la diffusion du Guide de gestion de cas au hockey.

En 2018-2019, un contrat de services gré à gré d'un montant de 45 000\$ a été établi avec Équijustice Arthabaska/Érable pour faire la promotion et la diffusion du Guide de gestion de cas au hockey. Ce contrat et cette somme couvrent les années 2018-2019 et 2019-2020. L'ensemble des actions prévues au contrat a été réalisé dans les délais et le dernier versement prévu est actuellement en traitement.

- e) Le Guide de gestion de cas au hockey a été officiellement lancé le 11 février 2019 par la ministre déléguée à l'Éducation madame Isabelle Charest, ainsi que par des représentants de Equijustice Arthabaska/Érable et de Hockey Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Toute somme investie et le liste des communications et échanges avec la LNAH et toutes les fédérations sportives concernant les propos haineux dans le sport 2019-2020.

RÉPONSE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'a pas communiqué avec la Ligue nord-américaine de Hockey (LNAH).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des fédérations sportives reconnues par le ministère ainsi que leur financement pour 2019-2020 et prévisions 2020-2021.

RÉPONSE

En plus de celles financées par le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ), les fédérations suivantes sont reconnues :

- Cheval-Québec
- Corporation de kick-boxing amateur du Québec
- Fédération Auto-Québec inc.
- Fédération de net-ball amateur du Québec
- Fédération québécoise de ballon sur glace
- Fédération québécoise de dynamophilie
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
- Société de sauvetage du Québec
- Fédération ski nautique et planche Québec
- Télémart Québec

Subventions allouées dans le cadre du Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises en 2019-2020 :

Organismes	Total 2019-2020
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	55 466 \$
Association de triathlon du Québec	108 273 \$
Association québécoise d'aviron inc.	52 223 \$
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	69 268 \$
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	50 000 \$
Association sportive des aveugles du Québec	50 000 \$
Association sportive des sourds du Québec inc.	50 000 \$
Commission de surf des neiges du Québec	45 266 \$
Curling Québec	85 325 \$
Danse sport Québec inc.	5 000 \$
Eau Vive Québec	40 827 \$
Fédération de basket-ball du Québec	131 338 \$
Fédération de cheerleading du Québec	50 117 \$
Fédération de crosse du Québec inc.	45 266 \$
Fédération de football amateur du Québec	85 325 \$
Fédération de gymnastique du Québec	108 273 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	45 266 \$
Fédération de natation du Québec	149 615 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	108 273 \$
Fédération de pétanque du Québec inc.	55 466 \$
Fédération de rugby du Québec	38 763 \$
Fédération de soccer du Québec	175 000 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	85 325 \$
Fédération de tir à l'arc du Québec inc.	85 325 \$

Fédération de volley-ball du Québec	131 338 \$
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	135 325 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	64 027 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	149 615 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	85 325 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	108 273 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	108 273 \$
Fédération québécoise de biathlon	45 266 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	85 325 \$
Fédération québécoise de golf	108 273 \$
Fédération québécoise de handball olympique	69 268 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc.	175 000 \$
Fédération québécoise de kin-ball	38 763 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique	69 268 \$
Fédération québécoise de ski alpin	108 273 \$
Fédération québécoise de tennis	175 000 \$
Fédération québécoise de tir	69 268 \$
Fédération québécoise de ultimate	36 043 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes	131 338 \$
Judo-Québec inc.	108 273 \$
Karaté Québec	45 266 \$
La Fédération de la voile du Québec ltée	108 273 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec	108 273 \$
La Fédération de water-polo du Québec	36 043 \$
La Fédération d'escrime du Québec	75 908 \$
Natation Artistique Québec	85 325 \$
Olympiques spéciaux Québec	55 466 \$
Parasports Québec	69 268 \$
Patinage Québec	108 273 \$
Ringuette Québec	108 273 \$
Ski de fond Québec	108 273 \$
Softball Québec	108 273 \$
Total	4 630 175 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la suspension de la reconnaissance de la Fédération de lutte olympique :

- a) détails ;
- b) rapports ;
- c) analyses.

RÉPONSE

a) et c) Le 5 décembre 2018, la reconnaissance de la Fédération de lutte olympique du Québec (FLOQ) a été suspendue, car un certain nombre de politiques administratives, requis selon les normes du Programme de reconnaissance des fédérations sportives québécoises (PRFSQ), n'avait pas été reçu.

Le 1^{er} février 2019, la FLOQ a tenu une assemblée générale extraordinaire pour approuver lesdites politiques manquantes.

Le 26 février 2019, après analyse des politiques déposées au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, il a été confirmé à la FLOQ que cette dernière répondait aux normes du PRFSQ.

Le 15 juin 2019, une assemblée générale extraordinaire a été tenue pour élire un nouveau conseil d'administration. Le nouveau président élu est M. Jean-François Daviau.

Au 25 octobre 2019, la reddition de comptes pour l'exercice financier 2018-2019 étant complétée, toutes les subventions pour cette période ont été versées.

En date du 31 mars 2020, la somme prévue pour l'exercice financier 2019-2020 dans le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (45 266 \$) a été versée en totalité. Tandis qu'il reste 12 500 \$ à verser (sur 83 485 \$) pour le Programme de soutien au développement de l'excellence.

b) Ce dossier n'a fait l'objet d'aucun rapport.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer, pour 2019-2020, le nombre et la liste des demandes de reconnaissance par des fédérations sportives et indiquer si ce sont des nouvelles fédérations ou si c'est une demande qui a été faite à la suite d'une suspension.

RÉPONSE

En 2019-2020, il n'y a eu aucune nouvelle demande de reconnaissance, car le programme était en moratoire.

La demande de reconnaissance en suspens de la Fédération de ski nautique et planche du Québec a été confirmée, car tous les documents requis ont été déposés.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer, pour 2019-2020, le nombre et la liste des fédérations sportives qui sont sous enquête par le ministère quant à leur reconnaissance.

RÉPONSE

Il n'y a présentement aucune fédération sportive québécoise, reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, qui est sous enquête.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer, pour 2019-2020, le nombre et la liste des fédérations sportives qui ont vu leur financement diminuer et les raisons.

RÉPONSE

Aucune fédération sportive n'a vu son financement diminuer en 2019-2020 dans le cadre du Programme de soutien financier aux fédérations sportives.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Évolution du financement des Jeux du Québec depuis les 5 dernières années.

RÉPONSE**1) Corporation Sports-Québec**

Aide financière par poste budgétaire de 2019-2020

	2019-2020
Coordination	425 000 \$
Transport	450 000 \$
Diffusion	350 000 \$
Mes Premiers Jeux	250 000 \$
Antécédents judiciaires	50 000 \$
TOTAL	1 525 000 \$

2) Unités régionales de loisir et du sport

Aide financière allouée 2019-2020 : 1 722 000 \$

L'aide financière allouée aux unités régionales de loisir et de sport (URLS) est consacrée à l'encadrement des délégations régionales lors de la finale provinciale ainsi qu'à la coordination des Jeux régionaux, soit les activités servant aux qualifications pour la finale provinciale.

Le montant total est distribué équitablement entre quinze des dix-sept URLS.

3) Comités organisateurs des finales provinciales

L'aide financière versée aux différents comités organisateurs était encadrée par les normes approuvées par le Conseil du trésor qui stipulaient que :

- Le comité organisateur d'une édition d'été recevait, pour le soutien à son fonctionnement, une aide de 835 000 \$;
- Le comité organisateur d'une édition d'hiver recevait, pour le soutien à son fonctionnement, une aide de 735 000 \$;
- Une hausse de 1 \$ par personne pour les municipalités hôtes ayant moins de 50 000 de population était octroyée au comité organisateur. L'évaluation de la population sera faite à partir des données les plus récentes issues de l'Institut de la statistique du Québec.

Aide financière totale versée aux comités organisateurs des finales provinciales
Finales provinciales 2019 et 2020

Municipalité hôte	Édition	Aide financière
Québec 2019	Hiver	3 154 000 \$
Laval 2021*	Été	1 400 000 \$

*En raison de la COVID-19, l'édition 2020 prévue à Laval a été reportée à l'été 2021.

Les comités organisateurs des Jeux du Québec de Thetford Mines 2018 et de Québec 2019 ont fait l'objet de subventions par décrets approuvés par le Conseil des ministres étant donné les circonstances particulières dans lesquels ont pris en charge la responsabilité de l'organisation de ces finales. En effet, la problématique du

manque de villes candidates pour accueillir la Finale des Jeux du Québec a placé Thetford Mines et Québec dans une position précaire sur le plan de l'organisation, ayant reçu le mandat d'accueillir les Jeux à moins de deux ans de l'événement, contrairement aux autres milieux hôtes.

Pour chaque comité organisateur, l'aide financière est versée sur trois années financières.

**Comités organisateurs des Finales des Jeux du Québec
Ventilation de l'aide financière par année financière de 2017-2018 à 2019-2020**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Thetford Mines 2018	559 360 \$	586 055 \$	
Québec 2019	1 800 000 \$	1 280 500 \$	73 500 \$
Laval 2020		350 000 \$	910 000 \$
Rivière-du-Loup 2021			350 000 \$
TOTAL	2 359 360 \$	2 216 555 \$	1 333 500 \$

4) Programme de soutien aux infrastructures des Jeux du Québec

Lors du budget de mars 2018, il a été annoncé que 5 M\$ par année seront réservés sur les cinq prochaines années à une nouvelle mesure, soit le Programme de soutien aux infrastructures des Jeux du Québec.

Enfin, la ministre déléguée à l'Éducation a annoncé l'ensemble de la bonification du financement ministériel des Jeux du Québec le 15 mars 2019 à Laval.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer pour 2019-2020 le nombre d'entraîneurs suspendus ou expulsés par les fédérations sportives qui sont financées par le gouvernement et les raisons des suspensions ou expulsions.

RÉPONSE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Ministère) n'a pas accès à cette information. Les fédérations sportives québécoises sont reconnues par le Ministère pour régir le développement de la pratique sportive au Québec, et ce, dans un cadre sain et sécuritaire, ce qui les amène à gérer elles-mêmes les cas de suspension et d'expulsion d'entraîneurs selon leurs règlements généraux, le cas échéant.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

État de situation, au 31 mars 2020, de la Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique ainsi que sur son plan d'action. Prévisions budgétaires pour 2020-2021.

RÉPONSE

La Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, *Au Québec, on bouge !* a été dévoilée le 3 avril 2017, au Stade Telus de l'Université Laval.

La cible de la Politique est la suivante : d'ici 2027, le Gouvernement du Québec souhaite augmenter d'au moins 10 % la proportion de la population qui fait au moins le volume recommandé d'activités physiques pendant ses temps libres et, plus précisément, de 20 % pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans.

Les orientations prioritaires de la Politique se traduisent par quatre enjeux stratégiques : l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion ainsi que le leadership et la concertation.

Pour y arriver, une mesure visant à favoriser l'accès au loisir et au sport a été annoncée dans le cadre du Budget 2019-2020. Une somme de 7 M\$ était prévue dans les cahiers du Budget. De ce montant 5,14 M\$ ont été affectés à différentes mesures. De plus, 592 M\$ ont été investis pour soutenir des projets d'installations sportives et récréatives à travers le Québec.

Les principales actions ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre dans le cadre de cette politique :

- mise en place de la mesure À l'école, on bouge! visant à faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour;
- lancement du programme Placements Loisirs;
- annonce du début des travaux pour la construction de la Maison du loisir et du sport;
- soutien à l'engagement d'entraîneures;
- création d'un volet pour le soutien d'initiatives locales et régionales pour le loisir des personnes handicapées dans le cadre du Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées;
- lancement du Programme de soutien aux initiatives en promotion de la sécurité;
- soutien à un projet de base de données commune, prévoyant le géoréférencement des sentiers et des sites de plein air;
- soutien à la gouvernance de organismes;
- valorisation de l'action bénévole en loisir en institution;
- soutien au transport pour des sorties de plein air auprès de la clientèle hébergée.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des mesures, des programmes et des investissements en lien avec la Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique *Au Québec on bouge*, ventilés par région et par mois en 2019-2020. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2020-2021.

RÉPONSE

La Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, *Au Québec, on bouge!* a été dévoilée le 3 avril 2017, au Stade Telus de l'Université Laval.

La cible de la Politique est la suivante : d'ici 2027, le Gouvernement du Québec souhaite augmenter d'au moins 10 % la proportion de la population qui fait au moins le volume recommandé d'activités physiques pendant ses temps libres et, plus précisément, de 20 % pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans.

Les orientations prioritaires de la Politique se traduisent par quatre enjeux stratégiques : l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion ainsi que le leadership et la concertation.

Pour y arriver, une mesure visant à favoriser l'accès au loisir et au sport a été annoncée dans le cadre du Budget 2019-2020. Une somme de 7 M\$ était prévue dans les cahiers du Budget. De ce montant 5,14 M\$ ont été affectés à différentes mesures. De plus, 592 M\$ ont été investis pour soutenir des projets d'installations sportives et récréatives à travers le Québec.

Les principales actions ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre dans le cadre de cette politique :

- mise en place de la mesure À l'école, on bouge! visant à faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour;
- lancement du programme Placements Loisirs;
- annonce du début des travaux pour la construction de la Maison du loisir et du sport;
- soutien à l'engagement d'entraîneurs;
- création d'un volet pour le soutien d'initiatives locales et régionales pour le loisir des personnes handicapées dans le cadre du Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées;
- lancement du Programme de soutien aux initiatives en promotion de la sécurité;
- soutien à un projet de base de données commune, prévoyant le géoréférencement des sentiers et des sites de plein air;
- soutien à la gouvernance de organismes;
- valorisation de l'action bénévole en loisir en institution;
- soutien au transport pour des sorties de plein air auprès de la clientèle hébergée.

Sont jointes un total de 24 annexes exposant les différentes mesures réalisées. Il est à noter que la majorité des aides financières accordées l'ont été à des organismes à rayonnement provincial, ne permettant pas ainsi d'identifier la ou les régions correspondant à l'aide accordée.

Mesures 2019-2020

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2019-2020	Soutien financier par région
1	Accroître le soutien financier accordé aux installations sportives et récréatives du Québec	36 199 900 \$	<u>Voir Annexe 2 - Installations</u>
1	Administrer le Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec – volet Fonds des petites collectivités en s'assurant que les projets d'infrastructures sportives et de loisirs sont pris en considération	- \$	<u>Voir Annexe 3 - FPC</u>
1	Accroître le financement accordé pour la construction d'installations dans les écoles primaires de façon à ce que toutes ces écoles aient au moins une salle ou un gymnase	- \$	s.o.
1	Accélérer le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération des arénas et des centres de curling	10 681 475 \$	<u>Voir Annexe 4 - Fréon</u>
4	Participer activement à des travaux intersectoriels, interministériels et partenariaux concernant l'aménagement de sites de pratique ou de sites favorables aux déplacements actifs : parcs, installations et terrains sportifs et récréatifs, voies cyclables, sentiers, etc.	- \$	Mesure de portée provinciale
1	Soutenir financièrement l'entretien et la mise à niveau des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air	5 894 252 \$	<u>Voir Annexe 5 - Sentiers et sites</u>
3	Bonifier le financement du programme d'appariement des dons du privé : Placements Sports	4 000 000 \$	Mesure de portée provinciale
3	Créer un nouveau programme d'appariement des dons du privé : Placements Loisirs	2 000 000 \$	<u>Mesure de portée provinciale</u> <u>Voir Annexe 7 - Placements Loisirs</u>
2	Soutenir l'élaboration d'un cadre de référence en matière de loisir et de sport pour les municipalités de moins de 10 000 habitants et les municipalités régionales de comté.	- \$	Mesure de portée provinciale
2	Accroître le financement accordé pour le programme <i>Population active</i> , qui vise les personnes âgées et les personnes handicapées, et soutenir financièrement les écoles dans le cadre d' <i>École active</i>	566 000 \$	<u>Mesure de portée provinciale</u> <u>Voir Annexe 8 - Population active</u>
1	Accroître le financement accordé pour les activités de loisir et de sport qui s'adressent aux communautés nordiques de même qu'aux Jeux de l'Arctique, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Nord	500 000 \$	<u>Voir Annexe 9 - Plan nord</u>
1	Accroître le financement accordé aux centres régionaux d'entraînement unisports et multisports ainsi qu'à l'Institut national du sport du Québec	1 600 000 \$	<u>Mesure de portée provinciale</u> <u>Voir Annexe 10 - INSQ Qc</u>
1	Lancer un nouveau programme de soutien financier à la recherche scientifique, à l'innovation et à la diffusion de l'information en matière d'encadrement d'athlètes de haut niveau	300 000 \$	<u>Mesure de portée provinciale</u> <u>Voir Annexe 10 - INSQ Qc</u>
2	Accroître le financement accordé pour le recrutement d'entraîneurs dans les programmes Sport-études reconnus	315 000 \$	s.o. <u>Voir Annexe 11 - Entraîneurs Sport-études</u>
2	Soutenir financièrement la persévérance et la réussite scolaires chez les athlètes de haut niveau	75 000 \$	Mesure de portée provinciale
2	Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour et les tous-petits dans les services de garde éducatifs à l'enfance, et ce, en partenariat avec le Grand défi Pierre Lavoie	8 000 000 \$	<u>Voir Annexe 12 - À l'école, on bouge!</u>
2	Accélérer le déploiement du programme <i>Nager pour survivre</i> auprès des élèves du 2 ^e cycle du primaire	500 000 \$	Mesure de portée provinciale
2	Élaborer des programmes de concentration multisports pour les élèves de 5 ^e et 6 ^e années du primaire	- \$	s.o.
2	Soutenir financièrement la découverte d'activités qui stimulent le goût de bouger	200 000 \$	Mesure de portée provinciale
1	Soutenir financièrement les Jeux provinciaux des Olympiques spéciaux	210 000 \$	Mesure de portée provinciale
1	Annonce d'un nouveau programme d'aide financière dédié aux initiatives locales et régionales pour le loisir des personnes handicapées	500 000 \$	<u>Voir Annexe 15 - Loisirs pers handicapés</u>

Mesures 2019-2020

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2019-2020	Soutien financier par région
1	Mesures visant à améliorer l'accessibilité aux activités physiques, sportives, de loisir et de plein air chez les personnes âgées	252 500 \$	<u>Voir Annexe 16 - Accès âgés</u>
	Soutien au sport en milieu étudiant	718 001 \$	<u>Voir Annexe 17 - Sport étudiant</u>
1	Bonification du programme de soutien aux initiatives locales et régionales en matière d'activités physiques et de plein air	1 000 000 \$	<u>Voir Annexe 18 - Initiatives locales, rég.</u>
2	Bonification du programme Cycliste averti	125 000 \$	Mesure de portée provinciale
2	Soutien à un projet de base de données commune, prévoyant le géoréférencement des sentiers et des sites de plein air, lequel favorisera leur accessibilité ainsi que la sécurité pour l'ensemble de la population	750 000 \$	<u>Mesure de portée provinciale</u> <u>Voir Annexe 6 - Géoréférencement</u>
1	Bonification du Programme de soutien aux événements sportifs	213 000 \$	<u>Voir Annexe 13 - PSES</u>
2	Bonification de l'aide financière allouée pour les Sports-études (services périphériques)	200 000 \$	<u>Mesure de portée provinciale</u> <u>Voir Annexe 21 - Sport-études</u>
1	Mesures visant à améliorer l'accessibilité aux activités physiques, sportives, de loisir et de plein air chez les filles et les femmes	143 300 \$	<u>Mesure de portée provinciale</u> <u>Voir Annexe 22 - Filles, femmes</u>
2	Soutien au bénévolat et à la gouvernance des organismes en loisir et en sport	169 550 \$	<u>Voir Annexe 19 - Bénévolat, gouvernance</u>
1	Programme d'aide financière aux événements de loisir	75 092 \$	<u>Voir Annexe 20 - Événements loisirs</u>
2	Soutien à l'engagement d'entraîneurs dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'excellence	500 000 \$	<u>Voir Annexe 23 - PSDE entraîneurs</u>
2	Autres mesures pour favoriser l'accès au loisir et au sport	497 880 \$	<u>Mesure de portée provinciale</u> <u>Voir Annexe 24 - Autres mesures accès</u>
2	Accélérer la mise en œuvre du Plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales	200 000 \$	Mesure de portée provinciale
2	Formation sur la prévention et la gestion des commotions cérébrales	20 000 \$	Mesure de portée provinciale
2	Soutenir financièrement la vérification des antécédents judiciaires des ressources humaines salariées et bénévoles	35 000 \$	s. o.
2	Soutenir financièrement la mise en œuvre du cadre de référence pour les camps de jour municipaux	49 000 \$	Mesure de portée provinciale
2	Soutenir financièrement l'élaboration et la mise en œuvre de mesures visant l'intégration de jeunes handicapées dans les camps de jour	100 000 \$	Mesure de portée provinciale
2	Soutenir financièrement la formation et le perfectionnement de personnes agissant à titre d'accompagnateurs, d'animateurs, d'entraîneurs, d'officiels, de conseillers, d'experts et de bénévoles	173 980 \$	Mesure de portée provinciale
1	Augmenter le financement à <i>Secondaire en spectacle</i> pour les volets régionale et panquébécois	700 000 \$	Mesure de portée provinciale
1	Soutenir financièrement les Jeux FADOQ à l'échelle régionale et nationale	100 000 \$	Mesure de portée provinciale
2	Soutenir des initiatives en matière d'encadrement de lieux de pratique, de sécurité et de respect de l'intégrité physique et psychologique des participantes et des participants.	300 000 \$	Mesure de portée provinciale
3	Confirmer les nouvelles orientations du programme Kino-Québec et en revoir la facture visuelle	1 575 000 \$	Mesure de portée provinciale
3	Soutenir financièrement les milieux pour valoriser la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs auprès de la population québécoise	450 000 \$	Mesure de portée provinciale
3	Intensifier la veille stratégique et la diffusion d'informations scientifiques	125 000 \$	Mesure de portée provinciale
3	Accroître le financement accordé pour les activités de communication visant à mettre en valeur les efforts, la persévérance et le succès des athlètes québécois	75 000 \$	Mesure de portée provinciale

Mesures 2019-2020**Politique de l'activité physique, du sport et du loisir**

Enjeu	Mesures	Budget 2019-2020	Soutien financier par région
3	Augmenter le soutien financier et professionnel accordé pour le programme <i>Jouez gagnant !</i>	35 000 \$	Mesure de portée provinciale
4	Clarifier les responsabilités d'organismes travaillant en loisir et en sport	- \$	Mesure de portée provinciale
4	Susciter des changements dans les structures (agencement des organisations, mandats, rôles, responsabilités, services, etc.) pour en rehausser la cohérence, l'efficacité et l'efficacité, accompagner de façon particulière les organismes dans l'accomplissement de ces changements et, le cas échéant, actualiser les programmes de soutien financier en conséquence	- \$	Mesure de portée provinciale
4	Harmoniser l'organisation sportive en milieu scolaire	1 000 000 \$	<u>Voir Annexe 14 - RSEQ régions</u>
4	Favoriser les possibilités de concertation et de partenariat entre les ministères et les organismes des milieux de l'activité physique, du sport et du loisir	- \$	Mesure de portée provinciale
Total		81 123 930 \$	

Mesures pour favoriser l'accès au loisir et au sport

**Installations sportives et récréatives du Québec
2019-2020**

Region	Circonscription électorale	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nbre
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0357	Le Club de vélo éolien de Matane	Mise aux normes et création de sentiers	18 878,30 \$	37 757,79 \$	1
		Q-2017-0375	Municipalité de Saint-Donat	Réfection de la surface de jeu du terrain multisport	24 033,11 \$	48 066,22 \$	1
		Q-2017-0624	Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	Amélioration des installations sportives et récréatives de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	45 056,45 \$	90 112,90 \$	1
	Rivière-du-Loup-Témiscouata	Q-2017-0224	Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long	Réaménagement des sentiers du boisé de pins du parc municipal	9 000,00 \$	30 825,74 \$	1
		Q-2017-0578	Commission scolaire du fleuve et des lacs	Remise à niveau de la piste d'athlétisme	23 064,46 \$	69 153,62 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Dubuc	Q-2017-0567	Municipalité de Bégin	Réfection des bandes de la patinoire	25 000,00 \$	50 000,30 \$	1
	Jonquière	Q-2017-0126	Patronage St-Vincent de Paul de Jonquière	Construction d'un gymnase	2 016 209,00 \$	4 353 848,36 \$	1
	Lac-Saint-Jean	Q-2017-0107	Ville de Desbiens	Construction d'un espace récréatif et sportif couvert	436 861,62 \$	873 723,25 \$	1
		Q-2017-0348	Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot	Aménagement d'un parc multifonction et multigénérationnel	137 323,48 \$	274 646,96 \$	1
		Q-2017-0547	Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Rénovation et transformation de la piscine municipale de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	1 793 064,00 \$	3 693 741,81 \$	1
		Q-2017-0338	Municipalité de Saint-Prime	Mise à niveau de l'éclairage de la patinoire et du terrain de soccer	32 843,42 \$	65 686,85 \$	1
		Q-2017-0408	Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Construction d'une patinoire	95 255,99 \$	190 511,99 \$	1
		Q-2017-0427	Ville de Saint-Félicien	Aménagement d'installations de vélo de montagne	33 321,13 \$	66 982,03 \$	1
		Q-2017-0704	Ville de Portneuf	Aménagement du parc du développement Portneuvien	27 393,00 \$	64 496,51 \$	1
03 Capitale-Nationale	Vanier-Les Rivières	Q-2017-0551	Ville de Québec	Aménagement d'une surface polyvalente couverte au parc Saint-André	300 000,00 \$	600 000,01 \$	1
04 Mauricie	Champlain	Q-2017-0016	Municipalité de Saint-Stanislas	Aménagement global du nouveau parc sur la rue Saint-Gérard	765 726,95 \$	1 531 453,90 \$	1
		Q-2017-0442	Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	Aménagement du parc municipal intergénérationnel	48 168,79 \$	96 337,59 \$	1
		Q-2017-0464	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Réfection des zones affectées par la pyrrhotite au Complexe sportif Alphonse-Desjardins	208 506,21 \$	417 012,43 \$	1
	Maskinongé	Q-2017-0300	Fédération des Guides Catholiques du Diocèse de Trois-Rivières	Aménagement d'un parcours d'hébertisme au Camp du Lac Vert	8 679,62 \$	23 695,64 \$	1
		Q-2017-0497	Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Aménagement d'un dôme pour la patinoire	194 541,84 \$	389 083,68 \$	1
05 Estrie	Mégantic	Q-2017-0166	Municipalité de Dudswell	Accès à la rivière Saint-François	31 328,13 \$	171 791,31 \$	1
		Q-2017-0452	Municipalité de Weedon	Parc urbain de Weedon	53 064,59 \$	121 336,61 \$	1
		Q-2017-0562	Ville de Lac-Mégantic	Éclairons notre terrain de baseball	76 047,75 \$	276 523,43 \$	1
		Q-2017-0681	Ville de Scotstown	Viens jouer au baseball ou au soccer avec nous	23 354,72 \$	55 322,10 \$	1
		Q-2017-0696	Fondation papillon	Aménagement d'un site de biathlon à Stoke	270 000,00 \$	580 432,51 \$	1
	Richmond	Q-2017-0393	Ville de Valcourt	Pumptrack	44 619,69 \$	89 239,38 \$	1
		Q-2017-0582	Municipalité de Saint-Adrien	Patinoire quatre saisons hockey et deck-hockey	70 042,62 \$	140 085,24 \$	1
	Saint-François	Q-2017-0262	Municipalité de Dixville	Surface multisport extérieure	30 659,45 \$	65 301,18 \$	1
06 Montréal	Hochelaga-Maisonneuve	Q-2017-0390	Les YMCA du Québec	Reconstruction du YMCA Hochelaga-Maisonneuve	7 068 605,86 \$	17 985 439,59 \$	1
	Mont-Royal-Outremont	Q-2017-0027	Ville de Mont-Royal	Construction d'un centre sportif et communautaire	3 000 000,00 \$	30 133 398,87 \$	1

**Installations sportives et récréatives du Québec
2019-2020**

Region	Circonscription électorale	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nbre	
07 Outaouais	Gatineau	Q-2017-0161	Municipalité de Cantley	Aménagement du parc récréosportif	94 766,05 \$	189 532,11 \$	1	
		Q-2017-0181	Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	Mise aux normes de la patinoire municipale	35 000,00 \$	72 966,32 \$	1	
			Q-2017-0474	Municipalité de Bouchette	Aménagement d'un parc de jeux d'eau	50 000,00 \$	100 100,33 \$	1
			Q-2017-0542	Municipalité de La Pêche	Construction d'une piste de BMX	39 691,74 \$	134 121,53 \$	1
		Papineau	Q-2017-0444	Municipalité de Saint-André-Avellin	Aménagement d'une salle multisport	98 541,27 \$	199 182,29 \$	1
		Pontiac	Q-2017-0419	Municipalité de Pontiac	Réaménagement et mise aux normes du parc récréatif de Quyon	56 623,91 \$	113 938,27 \$	1
		Q-2017-0490	Municipalité de Campbell's Bay	Revitalisation du parc multisport	26 144,72 \$	52 289,45 \$	1	
08 Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Est	Q-2017-0217	Ville de Malartic	Cage de frappeur extérieure pour le baseball	21 574,93 \$	43 149,86 \$	1	
	Abitibi-Ouest	Q-2017-0219	Ville de Macamic	Réaménagement du parc Curé-Lamothe et du parc Tembec	96 158,51 \$	217 267,01 \$	1	
		Q-2017-0352	Municipalité du canton de Trécesson	Espaces multisports de Trécesson	155 040,00 \$	360 790,62 \$	1	
		Q-2017-0475	Ville d'Amos	Remplacement des modules dans un parc de planche à roulettes	44 619,69 \$	251 970,01 \$	1	
	Rouyn-Noranda--Témiscamingue	Q-2017-0189	Municipalité de Nédélec	Construction d'un abri à la patinoire de Nédélec	3 854,68 \$	7 797,36 \$	1	
09 Côte-Nord	René-Lévesque	Q-2017-0293	Commission scolaire de l'Estuaire	Construction d'un terrain multisport à la polyvalente des Berges	628 836,41 \$	1 337 837,92 \$	1	
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	Q-2017-0248	Municipalité de Matapédia	Mise à niveau des infrastructures du Petit Chamonix	20 000,00 \$	59 254,95 \$	1	
	Gaspé	Q-2017-0073	Commission scolaire des Chic-Chocs	Aménagement de la cour de l'école aux Quatre-Vents	144 023,00 \$	347 799,07 \$	1	
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Nord	Q-2017-0080	Municipalité de Saint-Victor	Aménagement d'une surface multisport	91 475,00 \$	221 840,03 \$	1	
	Beauce-Sud	Q-2017-0321	Municipalité de Saint-Prosper	Aménagement d'un terrain de baseball	97 407,75 \$	277 860,63 \$	1	
	Bellechasse	Q-2017-0392	Municipalité de Saint-Anselme	Réfection d'un terrain de tennis et aménagement d'un terrain multisports	131 255,81 \$	361 415,97 \$	1	
		Q-2017-0458	Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse	Remplacement du système d'éclairage et ajout d'installations sportives et récréatives	22 269,39 \$	47 397,03 \$	1	
		Q-2017-0478	Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis	Réfection extérieure du chalet des loisirs	17 466,49 \$	34 932,98 \$	1	
		Côte-du-Sud	Q-2017-0153	Municipalité de L'Islet	Réaménagement de la patinoire extérieure	81 284,84 \$	218 882,26 \$	1
	Lotbinière-Frontenac	Q-2017-0312	Municipalité d'Adstock	Réaménagement des patinoires extérieures	294 121,95 \$	721 831,06 \$	1	
		Q-2017-0402	Corporation Événements Aventure inc.	Aménagement de gradins pour le bassin aquatique en plein air	7 500,00 \$	20 000,00 \$	1	
14 Lanaudière	Berthier	Q-2017-0340	Municipalité de la paroisse de Saint-Didace	Aménagement d'une patinoire permanente	45 166,31 \$	90 332,63 \$	1	
	Masson	Q-2017-0544	Ville de Mascouche	Aménagement des sentiers multifonctions et de passerelles au parc du Grand-Coteau - Secteur Seigneurie du Lac	495 380,84 \$	3 144 747,83 \$	1	
	Rousseau	Q-2017-0297	Ville de Saint-Lin-Laurentides	Mise en valeur du parc nature récréotouristique de Saint-Lin-Laurentides	388 000,00 \$	1 368 650,65 \$	1	
15 Laurentides	Labelle	Q-2017-0212	Ville de Rivière-Rouge	Construction de terrain de tennis double	56 976,19 \$	145 495,89 \$	1	
		Q-2017-0466	Municipalité La Minerve	Aménagement de la Place des loisirs	388 485,77 \$	818 916,94 \$	1	
		Saint-Jérôme	Q-2017-0167	Ville de Saint-Jérôme	Complexe sportif multifonctionnel	7 500 000,00 \$	25 202 393,06 \$	1
16 Montérégie	Brome-Missisquoi	Q-2017-0526	Plein air Sutton / MTB	Réfection de ponceaux	24 178,03 \$	48 825,00 \$	1	

Installations sportives et récréatives du Québec
2019-2020

Region	Circonscription électorale	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nbre
	Chfteauguay	Q-2017-0517	Ville de Châteauguay	Reconstruction de la grande passerelle récréative du territoire du ruisseau Saint-Jean	285 416,39 \$	574 796,06 \$	1
	Huntingdon	Q-2017-0667	Municipalité de Saint-Chrysostome	Rénovation et aménagement d'un terrain de dek hockey	35 679,48 \$	78 730,13 \$	1
		Q-2017-0713	Municipalité d'Ormstown	Rénovation des terrains de tennis	22 741,53 \$	45 483,07 \$	1
	Iberville	Q-2017-0381	Municipalité d'Ange-Gardien	Aménagement du parc Coulicou	33 367,65 \$	101 591,16 \$	1
		Q-2017-0564	Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford	Aménagement d'une surface extérieure de « dek » hockey	90 814,20 \$	253 544,83 \$	1
	Sanguinet	Q-2017-0249	Ville de Sainte-Catherine	Complexe de soccer de Sainte-Catherine	7 500 000,00 \$	22 984 749,50 \$	1
	Soulanges	Q-2017-0344	Municipalité des Cèdres	Terrain sportif Colibris	63 194,14 \$	152 941,67 \$	1
17 Centre-du-Québec	Johnson	Q-2017-0436	Municipalité de la paroisse de Saint-Edmond-de-Grantham	Réfection de la patinoire extérieure	74 641,63 \$	149 283,26 \$	1
	Nicolet-Bécancour	Q-2017-0114	Centre récréatif St-Guillaume inc.	Sentier sportif et récréatif multifonctionnel	9 836,18 \$	19 672,36 \$	1
		Q-2017-0127	Municipalité de Saint-Bonaventure	Aménagement d'un parc intergénérationnel	17 715,00 \$	97 232,71 \$	1
Total général					36 199 899,66 \$	123 255 551,61 \$	70

**Fonds des petites collectivités
2019-2020**

Aucun nouveau projet approuvé en 2019-2020 dans le cadre de ce programme.

Fréon
2019-2020

Région	Circonscription électorale	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nbre
01 Bas-Saint-Laurent	Rimouski	F-2018-0176	Municipalité de Saint-Fabien	Remplacement du système de réfrigération du pavillon des loisirs de Saint-Fabien	653 191,91 \$	1 316 151,01 \$	1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	Chicoutimi	F-2019-0195	Ville de Saguenay	Réfection du pavillon de l'agriculture	1 000 000,00 \$	4 315 408,32 \$	1
03 Capitale-Nationale	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	F-2018-0185	Club de curling Nairn	Modernisation du système de réfrigération du Club de curling Nairn	313 500,00 \$	712 220,00 \$	1
03 Capitale-Nationale	Jean-Talon	F-2018-0183	Université Laval	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna du PEPS	500 000,00 \$	1 545 799,71 \$	1
04 Mauricie	Lavolette--Saint-Maurice	F-2018-0182	Ville de Shawinigan	Mise aux normes de l'aréna Émile-Bédard	800 000,00 \$	3 237 641,17 \$	1
05 Estrie	Orford	F-2018-0181	Club de curling et social de Magog	Remplacement du système de réfrigération du Club de curling de Magog	85 998,61 \$	325 715,40 \$	1
05 Estrie	Richmond	F-2019-0191	Ville de Windsor	Optimisation en réfrigération et en efficacité énergétique au centre J.A. Lemay	523 773,10 \$	1 293 717,44 \$	1
05 Estrie	Saint-François	F-2018-0187	Ville de Sherbrooke	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Philippe-Bergeron	800 000,00 \$	2 991 834,79 \$	1
06 Montréal	Saint-Henri--Sainte-Anne	F-2019-0196	Ville de Montréal	Mise aux normes de l'aréna du complexe Gadbois	1 000 000,00 \$	15 604 834,90 \$	1
07 Outaouais	Gatineau	F-2018-0178	Ville de Maniwaki	Remplacement du système de réfrigération du centre sportif Gino Odjick	650 658,25 \$	2 610 217,07 \$	1
09 Côte-Nord	René-Lévesque	F-2017-0147	Municipalité de Sacré-Coeur	Optimisation en réfrigération et efficacité énergétique au centre récréatif	249 649,72 \$	604 657,70 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Sud	F-2017-0169	Municipalité du village de La Guadeloupe	Optimisation en réfrigération et efficacité énergétique au centre sportif Armand-Racine	644 192,00 \$	1 663 247,05 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	F-2018-0173	Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna	912 393,50 \$	1 870 274,33 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	F-2019-0190	Municipalité de Saint-Gilles	Remplacement du système de réfrigération du centre récréatif	387 036,42 \$	967 591,04 \$	1
13 Laval	Fabre	F-2019-0194	Ville de Laval	Remplacement du système de réfrigération du club de curling Laval-sur-le-Lac	380 466,15 \$	1 074 169,90 \$	1
15 Laurentides	Les Plaines	F-2018-0174	Centre Sportif Sainte-Anne-des-Plaines	Remplacement du système de réfrigération	780 615,63 \$	1 754 024,05 \$	1
15 Laurentides	Saint-Jérôme	F-2017-0160	Ville de Saint-Jérôme	Remplacement du système de réfrigération du centre sportif Saint-Antoine	1 000 000,00 \$	2 245 086,65 \$	1
Total général					10 681 475,29 \$	44 132 590,53 \$	17

Annexe 5 - Sentiers et sites

PSSPA
2019-2020

Région	Circonscription électorale	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nbre
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	P-2018-0186	Le Club de vélo éolien de Matane	Réfection des sentiers	103 918,91 \$	129 898,64 \$	1
	Rimouski	P-2018-0206	Ville de Rimouski	Relocalisation du sentier de l'Éboulis	150 000,00 \$	429 398,89 \$	1
	Rivière-du-Loup-Témiscouata	P-2018-0065	Club de randonnées Appalaches	Mise à niveau des équipements pour une clientèle vieillissante (Albertine veut aussi faire sa randonnée)	10 833,33 \$	13 541,67 \$	1
		P-2018-0100	Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska inc.	Rétablissement de la sécurité et de la qualité de l'expérience vélo sur le parc linéaire interprovincial Petit Témis	150 000,00 \$	1 049 999,98 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chicoutimi	P-2018-0098	Vélo Saguenay	Réfection et mise à niveau des pistes 2, 2a et 2b	44 064,00 \$	59 204,13 \$	1
	Dubuc	P-2018-0241	Municipalité de L'Anse-Saint-Jean	Phase I du corridor pédestre du belvédère du Mille et des sentiers multifonctionnels du Mont-Édouard	58 062,21 \$	88 791,47 \$	1
	Lac-Saint-Jean	P-2018-0085	Municipalité de Larouche	Sentiers du lac de l'Aqueduc	82 633,38 \$	115 307,54 \$	1
		P-2018-0158	Ville d'Alma	Aménagement d'un sentier de vélo de montagne sur la pointe des Américains	80 076,00 \$	188 857,82 \$	1
03 Capitale-Nationale	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	P-2018-0008	Municipalité de Saint-Siméon	Escapade à Baie-des-Rochers	125 909,00 \$	157 386,25 \$	1
		P-2018-0043	Sentiers Québec-Charlevoix	Mises à niveau importantes du sentier de la Traversée de Charlevoix	101 900,00 \$	137 026,15 \$	1
		P-2018-0062	Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix	Amélioration des sentiers et des sites du secteur Saint-Tite-des-Caps	62 386,54 \$	79 719,84 \$	1
		P-2018-0238	Municipalité de la paroisse de Saint-Urbain	Phase 1 du sentier Haute du Gouffre	103 865,40 \$	158 188,87 \$	1
	Chauveau	P-2018-0124	Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	Amélioration des sentiers et de la capacité d'accueil du Mont-Wright	63 500,00 \$	260 190,53 \$	1
		P-2018-0205	Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord	Restauration de passerelles aux Marais du Nord	73 779,35 \$	92 224,17 \$	1
		P-2018-0246	Empire 47, ÉcoSentiers Villégiature	Amélioration des sentiers débutants (Familiale et Huron)	101 960,07 \$	127 450,09 \$	1
	Portneuf	P-2018-0002	Vallée Bras-du-Nord, coop de solidarité	Restauration du réseau de sentier pédestre et rénovation de l'hébergement rustique en milieu naturel	150 000,00 \$	389 969,00 \$	1
		P-2018-0181	Municipalité de Deschambault-Grondines	Amélioration et bonification des installations vouées au plein air du site du Moulin de la Chevrotière	30 723,54 \$	70 425,62 \$	1
04 Mauricie	Champlain	P-2018-0157	Parc de la rivière Batisca Inc.	Phase I du réseau de marche et de vélo 2019	100 487,00 \$	146 016,00 \$	1

Annexe 5 - Sentiers et sites

PSSPA
2019-2020

Région	Circonscription électorale	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nbre
		P-2018-0227	Fondation Trois-Rivières pour un développement durable	Aménagement d'une passerelle au-dessus de la rivière Milette et connexion des sentiers riverains	18 873,88 \$	33 448,75 \$	1
	Laviolette--Saint-Maurice	P-2018-0105	Ville de Shawinigan	Amélioration et mise à niveau du sentier Thibaudeau-Ricard dans le parc de la rivière Shawinigan	150 000,00 \$	301 167,16 \$	1
		P-2018-0140	Ville de La Tuque	Mise à niveau et structuration de l'offre aux sentiers de la Montagne en Ville pour les communautés locales	146 583,97 \$	240 939,02 \$	1
		P-2018-0221	Sanatorium historique Lac Édouard	Amélioration du sentier de longue randonnée Judith De-Brésoles sur les berges du lac Édouard en Haute-Mauricie	10 939,00 \$	36 668,00 \$	1
05 Estrie	Mégantic	P-2018-0112	Sentiers frontaliers inc.	Mise à niveau et réfection des sentiers et des infrastructures de randonnée dans le secteur du mont Gosford	142 239,20 \$	200 597,47 \$	1
		P-2018-0119	MRC Le Haut-Saint-François	Resurfacement de la piste cyclable du parc régional du Marécage-des-Scots	88 169,31 \$	146 948,84 \$	1
		P-2018-0165	Municipalité du canton de Lingwick	Mise à niveau et amélioration du sentier au parc du Belvédère	52 565,52 \$	74 999,40 \$	1
	Orford	P-2018-0081	Fiducie foncière de la vallée Ruitier	Sentier Chouette et affiches	15 909,53 \$	19 886,91 \$	1
		P-2018-0188	Corridor appalachien	Mise en valeur des sentiers du mont Singer	6 752,00 \$	147 581,42 \$	1
	Richmond	P-2018-0146	Les Sentiers de l'Estrie	Mise à niveau des sentiers de l'Estrie à la réserve naturelle des Montagnes Vertes	85 756,00 \$	107 204,27 \$	1
		P-2018-0163	Municipalité du village de Kingsbury	Reconstruction d'un pont et d'un belvédère dans les sentiers de randonnée pédestre	19 709,37 \$	24 636,71 \$	1
	Saint-François	P-2018-0024	Société de développement la Gorge de Coaticook inc.	Réfection des sentiers	150 000,00 \$	318 000,00 \$	1
		P-2018-0055	Ville de Coaticook	Amélioration du réseau des sentiers du parc Harold F. Baldwin	116 083,42 \$	153 650,25 \$	1
		P-2018-0195	Nature Cantons-de-l'Est	Réfection du trottoir de bois du sentier de la tourbière au parc écoforestier de Johnville	68 597,92 \$	136 822,28 \$	1
		P-2018-0248	Ville de Waterville	Sentier de la rivière	96 932,44 \$	130 551,01 \$	1
07 Outaouais	Gatineau	P-2018-0015	MRC La Vallée-de-la-Gatineau	Mise à niveau et réfection ponctuelle du tronçon de la véloroute des Draveurs	150 000,00 \$	1 162 180,17 \$	1
		P-2018-0118	Municipalité de Chénéville	Aménagement des sentiers Allons au bois!	96 588,51 \$	186 352,84 \$	1
		P-2018-0174	Municipalité de Cayamant	Réfection du parc du mont Cayamant	63 905,90 \$	126 281,71 \$	1
		P-2018-0176	Pôle d'excellence en récréotourisme en Outaouais	Sortez des sentiers battus, phase 3	34 882,00 \$	166 900,00 \$	1

Annexe 5 - Sentiers et sites

PSSPA
2019-2020

Région	Circonscription électorale	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nbre
	Papineau	P-2018-0161	Municipalité de Ripon	Amélioration des infrastructures récréatives	78 000,00 \$	100 000,00 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Est	P-2018-0092	Ville de Val-d'Or	Développement et aménagement de sentiers récréatifs et sportifs à usage varié à deux volets	105 600,00 \$	184 778,01 \$	1
		P-2018-0213	Ville de Senneterre	Projet plein air de la Ville de Senneterre	104 136,66 \$	200 399,07 \$	1
	Rouyn-Noranda--Témiscamingue	P-2018-0064	Ville de Témiscaming	Parc linéaire	128 949,53 \$	180 350,28 \$	1
09 Côte-Nord	Duplessis	P-2018-0184	Municipalité de L'Île-d'Anticosti	Aménagement du sentier de la grande randonnée transanticostien	150 000,00 \$	206 783,39 \$	1
10 Nord-du-Québec	Ungava	P-2018-0211	Municipalité du village cri de Chisasibi	Community trail	116 606,11 \$	187 257,64 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	P-2018-0099	Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	Site de ski de montagne de Maria	12 745,42 \$	16 956,16 \$	1
		P-2018-0209	Corporation de gestion et de mise en valeur du mont St-Joseph inc.	Mise à niveau et interconnexion des sentiers récréatifs non motorisés de Carleton-sur-Mer	145 000,00 \$	187 500,00 \$	1
	Gaspé	P-2018-0182	École de voile le Cormoran	Remplacement du quai	28 559,00 \$	35 699,00 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Sud	P-2018-0004	Municipalité de Saint-Côme-Linière	Mise à niveau des sentiers pédestres au parc de la rivière du Loup	150 000,00 \$	194 486,65 \$	1
		P-2018-0139	Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce	Aménagement et amélioration au site du parc d'Aventure du mont Grand-Morne	15 477,81 \$	29 921,45 \$	1
	Bellechasse	P-2018-0080	Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud	Réfection des structures de bois du sentier des Portes-de-l'Enfer au parc régional du Massif du Sud	69 908,00 \$	107 634,12 \$	1
	Côte-du-Sud	P-2018-0102	Parc régional des Appalaches	Aménagement et mise à niveau des infrastructures de plein air du parc régional des Appalaches	79 027,00 \$	106 180,45 \$	1
		P-2018-0122	Camp Trois-Saumons	Aménagement d'une tour d'escalade	60 400,00 \$	90 573,22 \$	1
		P-2018-0217	Municipalité de Saint-Marcel	Mise à niveau du sentier des deux lacs	20 430,23 \$	26 167,72 \$	1
	Lotbinière-Frontenac	P-2018-0117	Municipalité de Saint-Flavien	Amélioration de l'accessibilité du boisé municipal	52 913,70 \$	78 740,63 \$	1
		P-2018-0192	MRC de Lotbinière	Amélioration du sentier de la rivière du Chêne dans le secteur des Trois-Fourches	75 913,07 \$	135 135,19 \$	1
13 Laval	Sainte-Rose	P-2018-0197	Éco-Nature	Amélioration des accès de la rivière des Mille îles	67 000,00 \$	85 000,00 \$	1
14 Lanaudière	Berthier	P-2018-0073	Régie intermunicipale du parc régional des chutes Monte-à-Peine et des Dalles	Mise à niveau du sentier de la Coulée et de la pratique de la raquette au parc des chutes Monte-à-Peine et des Dalles	23 477,83 \$	46 855,33 \$	1
	Bertrand	P-2018-0095	Le Club de plein-air de St-Donat inc.	Optimisation des sentiers multifonctionnels du parc Nature-Études	107 556,00 \$	154 578,15 \$	1

**PSSPA
2019-2020**

Région	Circonscription électorale	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nbre
15 Laurentides	Argenteuil	P-2018-0172	Plein air Saint-Adolphe-d'Howard	Réfection du sentier de ski de fond et de randonnée pédestre La Jaune	7 040,00 \$	9 458,90 \$	1
		P-2018-0180	Base de plein air Bon départ	Uniformisation de la signalétique et amélioration des sites d'escalade	114 770,03 \$	143 463,55 \$	1
	Bertrand	P-2018-0116	Société du parc régional Val-David-Val-Morin, secteur Far Hills	Sentier familial pour personnes à mobilité réduite dans le secteur du lac Amigo	76 846,71 \$	99 724,48 \$	1
		P-2018-0121	Municipalité du Village de Val-David	Mise à niveau du sentier de ski de fond pour une utilisation estivale	30 297,48 \$	39 760,72 \$	1
	Labelle	P-2018-0147	Ville de Mont-Tremblant	Réfection de sept sentiers	150 000,00 \$	188 500,00 \$	1
		P-2018-0155	Municipalité de L'Ascension	Aménagement d'un camping rustique	7 028,90 \$	8 852,56 \$	1
		P-2018-0193	Parc régional Montagne du Diable	Mise à niveau de sentiers au Parc régional Montagne du Diable	68 000,00 \$	85 000,00 \$	1
		P-2018-0229	Camp quatre saisons inc.	Revitalisation du réseau de sentiers du Camp quatre saisons	8 000,00 \$	15 119,18 \$	1
	Prévost	P-2018-0016	Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord	Sentier du Cheminot dans le secteur Prévost du parc	118 205,43 \$	197 009,05 \$	1
		P-2018-0017	Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord	Sentier du Cheminot dans le secteur Prévost du parc.	150 000,00 \$	449 294,01 \$	1
16 Montérégie	Brome-Missisquoi	P-2018-0136	Ville de Bromont	Mise à niveau de sentiers récréatifs	119 760,00 \$	157 166,29 \$	1
		P-2018-0234	Parc d'environnement naturel de Sutton inc.	40 ans de sentiers	140 000,00 \$	227 061,98 \$	1
	Soulanges	P-2018-0194	Ville de Rigaud	Mise à niveau et aménagement de cabinets dans les sentiers de L'escapade	142 930,82 \$	183 713,34 \$	1
	Vaudreuil	P-2018-0021	Centre Notre-Dame de Fatima	Rénovation de la tour d'escalade	14 510,00 \$	29 021,64 \$	1
17 Centre-du-Québec	Arthabaska	P-2018-0057	MRC L'Érable / Parc régional des Grandes-Coulées	Mise à niveau des sentiers de randonnée pédestre, de vélo et de raquette au parc régional des Grandes-Coulées	46 575,78 \$	82 928,17 \$	1
Total général					5 894 252,21 \$	11 679 483,20 \$	72

**Géoréférencement
2019-2020**

Organsimes	Projet soutenu	Somme allouée
Canot Kayak Québec		95 700 \$
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade		147 800 \$
Fédération québécoise de la marche		280 800 \$
Société québécoise de spéléologie		110 200 \$
Vélo Québec Association		90 500 \$
Cheval Québec		5 000 \$
Fédération québécoise des activités subaquatiques		5 000 \$
Fédération québécoise de kite		5 000 \$
Ski de fond Québec		5 000 \$
Fédération de la voile du Québec		5 000 \$
	Total	750 000 \$

**Placements Loisirs
2019-2020**

Organisme	Somme allouée
Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec	1 886 000 \$
Total	1 886 000 \$

RLSQ-Frais de gestion 114 000 \$

**Population active
2019-2020**

Organismes	Somme totale allouée
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées	180 000 \$
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	80 000 \$
Fédération québécoise du loisir en institution	153 000 \$
La Fédération de l'âge d'or du Québec	153 000 \$
Total	566 000 \$

Plan nord
2019-2020

Annexe 9 - Plan nord

PNPA 2015-2020- Offre de service en loisirs et en sport (2019-2020)

Projet / organismes bénéficiaires **Montant**

Soutien à la délégation du Nunavik pour sa participation aux Jeux de l'Arctique

Administration régionale Kativik 30 000,00 \$

Total **30 000,00 \$**

Soutien aux URLS

Gouvernement de la Nation Crie 120 000,00 \$

Administration régionale Kativik 120 000,00 \$

Loisir et sport Baie-James 120 000,00 \$

Total **360 000,00 \$**

Soutien pour les camps de vacances

Loisir et sport Baie-James 25 000,00 \$

Gouvernement de la Nation Crie 25 000,00 \$

Loisir et sport Côte-Nord 5 000,00 \$

Total **55 000,00 \$**

Soutien à la mise en place de clubs sportifs

Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue 18 300,00 \$

Loisir et sport Côte-Nord 18 300,00 \$

Loisir et sport Baie-James 18 300,00 \$

Total **54 900,00 \$**

Grand total **499 900,00 \$**

**INS Qc
2019-2020**

Annexe 10 - INS Qc

Subvention de 3 380 892 \$ à l'INS Québec pour son fonctionnement.

S'ajoute une somme de 2 171 250 \$ dans le cadre d'une entente de services d'une valeur de 171 250 \$ pour le Programme de soutien aux centres régionaux d'entraînement multisports (1 500 000 \$) et le Programme de soutien aux centres d'entraînement unisport (500 000 \$).

PSDE
2019-2020

Sports	Somme allouée pour l'engagement d'entraîneurs en 2019-2020
Fédération québécoise d'athlétisme	84 500 \$
Association québécoise d'aviron inc.	25 000 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	71 000 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc	87 500 \$
Fédération de basket-ball du Québec	75 000 \$
Association des clubs de biathlon du Québec	42 000 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	50 000 \$
Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive	10 000 \$
Canoë-kayak vitesse	75 000 \$
Curling	10 000 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes (4 disciplines)	160 000 \$
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	5 000 \$
La Fédération d'escrime du Québec	50 000 \$
Fédération de football amateur du Québec	50 000 \$
Fédération québécoise de golf	45 000 \$
Fédération de gymnastique du Québec (3 disciplines)	180 000 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	65 000 \$
Fédération québécoise de handball olympique	15 000 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc. (2 disciplines)	240 000 \$
Judo-Québec inc.	95 000 \$
Karaté Québec	30 000 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	15 000 \$
Natation artistique	80 000 \$
Fédération de natation du Québec (2 disciplines)	120 000 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	105 000 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec (2 disciplines)	115 000 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	115 000 \$
Ringuette Québec	10 000 \$
Fédération de rugby du Québec	10 000 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique (3 disciplines)	95 000 \$
Fédération québécoise de ski alpin (2 disciplines)	125 000 \$
Ski de fond	85 000 \$
Soccer	217 000 \$
Softball balle rapide	20 000 \$
Fédération équestre du Québec	10 000 \$
Squash (Sports 4 murs)	10 000 \$
Surf des neiges (3 disciplines)	40 000 \$
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	40 000 \$
Fédération québécoise de tennis	100 000 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	64 000 \$
Tir à l'arc (concentrique)	30 000 \$
Tirs (armes olympiques)	10 000 \$
Triathlon olympique	50 000 \$
Voile	40 000 \$
Fédération de volley-ball du Québec (2 disciplines)	135 000 \$
Water-polo	20 000 \$
Association québécoise des sports en fauteuil roulant	30 000 \$
Boccia (AQSPC)	10 000 \$
Goalball (ASAQ)	10 000 \$
Olympiques spéciaux Québec	- \$
Total	3 176 000 \$

ALLOCATION POUR LA MESURE 15023 – À L'ÉCOLE, ON BOUGE!

(en dollars)

Code	Nom de la commission scolaire	2019-2020
689	Littoral	7 571 \$
711	des Monts-et-Marées	33 843 \$
712	des Phares	57 427 \$
713	du Fleuve-et-des-Lacs	29 218 \$
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	48 340 \$
721	du Pays-des-Bleuets	46 579 \$
722	du Lac-Saint-Jean	45 597 \$
723	des Rives-du-Saguenay	68 879 \$
724	De La Jonquière	49 975 \$
731	de Charlevoix	24 808 \$
732	de la Capitale	156 970 \$
733	des Découvreurs	76 290 \$
734	des Premières-Seigneuries	162 703 \$
735	de Portneuf	45 150 \$
741	du Chemin-du-Roy	108 928 \$
742	de l'Énergie	61 521 \$
751	des Hauts-Cantons	44 682 \$
752	de la Région-de-Sherbrooke	123 018 \$
753	des Sommets	56 641 \$
759	crie	29 320 \$
761	de la Pointe-de-l'Île	209 260 \$
762	de Montréal	489 113 \$
763	Marguerite-Bourgeoys	303 570 \$
769	Kativik	25 677 \$
771	des Draveurs	106 642 \$
772	des Portages-de-l'Outaouais	110 509 \$
773	au Coeur-des-Vallées	42 436 \$
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	22 300 \$
781	du Lac-Témiscamingue	18 032 \$
782	de Rouyn-Noranda	36 328 \$
783	Harricana	28 515 \$
784	de l'Or-et-des-Bois	35 443 \$
785	du Lac-Abitibi	23 302 \$
791	de l'Estuaire	32 537 \$
792	du Fer	31 089 \$
793	de la Moyenne-Côte-Nord	8 599 \$
801	de la Baie-James	14 796 \$
811	des Îles	9 832 \$
812	des Chic-Chocs	23 699 \$
813	René-Lévesque	33 049 \$
821	de la Côte-du-Sud	55 825 \$
822	des Appalaches	36 369 \$
823	de la Beauce-Etchemin	108 528 \$
824	des Navigateurs	141 006 \$
831	de Laval	259 163 \$
841	des Affluents	213 701 \$
842	des Samares	149 251 \$
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	222 671 \$
852	de la Rivière-du-Nord	137 783 \$
853	des Laurentides	51 009 \$
854	Pierre-Neveu	29 326 \$
861	de Sorel-Tracy	34 400 \$
862	de Saint-Hyacinthe	85 023 \$

À l'école, on bouge!

Annexe 12 - À l'école, on bouge!

ALLOCATION POUR LA MESURE 15023 – À L'ÉCOLE, ON BOUGE!

(en dollars)

Code	Nom de la commission scolaire	2019-2020
863	des Hautes-Rivières	119 551 \$
864	Marie-Victorin	214 258 \$
865	des Patriotes	202 247 \$
866	Val-des-Cerfs	99 789 \$
867	des Grandes-Seigneuries	150 370 \$
868	de la Vallée-des-Tisserands	56 386 \$
869	des Trois-Lacs	98 889 \$
871	de la Riveraine	39 247 \$
872	des Bois-Francs	78 245 \$
873	des Chênes	82 319 \$
881	Central Québec	35 277 \$
882	Eastern Shores	11 949 \$
883	Eastern Townships	39 506 \$
884	Riverside	58 491 \$
885	Sir-Wilfrid-Laurier	77 538 \$
886	Western Québec	48 121 \$
887	English-Montréal	111 328 \$
888	Lester-B.-Pearson	107 544 \$
889	New Frontiers	23 701 \$
TOTAL		6 060 999 \$

PSES

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS 2019-2020 - VOLET 3 (GRAND PUBLIC)

ÉVÉNEMENT	VILLE	Région	SOUTIEN
Course L'Express H20 2019	Amos	Abitibi-Témiscamingue	1 500 \$
Marathon Desjardins de Baie-Comeau 2019	Baie-Comeau	Côte-Nord	2 500 \$
Défi des Couleurs Simard 2019	Beaupré	Capitale-Nationale	4 000 \$
Québec Méga Trail 2019 - volet participatif	Beaupré	Capitale-Nationale	5 000 \$
Transvallée 2019	Beaupré	Capitale-Nationale	2 500 \$
30 km des rives de Boucherville 2019	Boucherville	Montérégie	1 000 \$
Demi-marathon des Microbrasseries 2019	Bromont	Montérégie	4 000 \$
Festival de bouette 2019	Bromont	Montérégie	2 500 \$
Course Deschenes-toi Bourret 2019	Drummondville	Centre-du-Québec	2 500 \$
Ultra Trail Gaspésia 100 #4 2019	Gaspé	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 500 \$
Hit the Floor Gatineau 2020	Gatineau	Outaouais	3 000 \$
Demi-marathon de Granby 2019	Granby	Montérégie	3 200 \$
Tour du Lac Brome 2019	Knowlton	Montérégie	4 000 \$
Ultra Trail Harricana 2019	La Malbaie	Capitale-Nationale	5 000 \$
Virée nordique de Charlevoix 2020	La Malbaie	Capitale-Nationale	2 000 \$
Défi Everest La Pocatière 2019	La Pocatière	Bas-Saint-Laurent	1 000 \$
Trail La Clinique du Coureur 2019	Lac-Beauport	Capitale-Nationale	2 000 \$
Hit the Floor Lévis 2018	Lévis	Chaudière-Appalaches	3 500 \$
Demi-marathon de L'Isle-aux-Coudres 2019	L'Isle-aux-Coudres	Capitale-Nationale	2 000 \$
Demi-marathon de Longueuil 2019	Longueuil	Montérégie	1 600 \$
Marathon SSQ de Longueuil 2019	Longueuil	Montérégie	4 200 \$
Demi-marathon du Bois de Belle-Rivière 2019	Mirabel	Laurentides	3 500 \$
Marathon des Érables 2019	Mont Saint-Grégoire	Montérégie	4 500 \$
Course nocturne de Montréal 2019	Montréal	Montréal	1 500 \$
Demi-marathon de Lachine 2019	Montréal	Montréal	2 000 \$
Festival Jackalope 2019	Montréal	Montréal	6 500 \$
La Foulée des parcs 2019	Montréal	Montréal	3 000 \$
Les Jeux de Montréal 2019	Montréal	Montréal	4 500 \$
Marathon international Oasis de Montréal 2019	Montréal	Montréal	6 000 \$

PSES

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS 2019-2020 - VOLET 3 (GRAND PUBLIC)

ÉVÉNEMENT	VILLE	Région	SOUTIEN
Tour de l'Horloge 2019	Montréal	Montréal	2 100 \$
Triathlon Esprit de Montréal 2019	Montréal	Montréal	5 000 \$
Demi-marathon du Mont-Tremblant 2019	Mont-Tremblant	Laurentides	2 000 \$
Grand Fondo Tremblant 2019	Mont-Tremblant	Laurentides	2 500 \$
Le Tour du Silence 2019	Plusieurs villes au Québec	Plusieurs	4 000 \$
Demi-marathon de Pointe-Claire 2019	Pointe-Claire	Montréal	2 000 \$
10 km de l'Université Laval 2019	Québec	Capitale-Nationale	1 500 \$
Challenge Hivernal 2020	Québec	Capitale-Nationale	7 500 \$
Défi international du Trait-Carré 2019	Québec	Capitale-Nationale	3 500 \$
Descente Royale 2019	Québec	Capitale-Nationale	2 000 \$
Marathon SSQ de Québec 2019	Québec	Capitale-Nationale	5 000 \$
Triathlon de Québec - base plein air Ste-Fd	Québec	Capitale-Nationale	2 000 \$
Pentathlon des Neiges 2020	Québec	Capitale-Nationale	7 500 \$
Série de courses MEC 2019	Québec / Montréal / Gatineau	Plusieurs	6 500 \$
Défi Entreprises active 2019	Gatineau	Plusieurs	3 900 \$
Défi Everest Rimouski 2019	Rimouski	Bas-Saint-Laurent	1 500 \$
Défi Everest Rivière-du-Loup 2019	Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	2 500 \$
Marathon Desjardins de la Vallée de la Ro	Rivière-Rouge	Laurentides	1 000 \$
Demi-marathon des Vergers 2019	Rougemont	Montréal	4 000 \$
15 km des Pichous 2019	Saguenay	Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 000 \$
Triathlon de Charlevoix 2019	Saint-Aimé-des-Lacs	Capitale-Nationale	1 500 \$
Ultimate Xtrail Saint-Donat 2019	Saint-Donat	Lanaudière	3 000 \$
Trail du Coureur des Bois 2019	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Capitale-Nationale	2 500 \$
Triathlon Duchesnay 2019	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Capitale-Nationale	2 500 \$
Course Un Second Souffle 2019	Saint-Eustache	Laurentides	3 000 \$
15 km au pied du Mont Saint-Hilaire 2019	Mont Saint-Hilaire	Montréal	1 000 \$
Tour du Cap Tourmente Simard 2019	Saint-Joachim	Capitale-Nationale	3 500 \$
La Chute du Diable 2019	Saint-Mathieu-du-Parc	Mauricie	2 000 \$
Demi-marathon des Vignobles 2019	Saint-Paul-d'Abbotsford	Montréal	2 500 \$

PSES

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS 2019-2020 - VOLET 3 (GRAND PUBLIC)

ÉVÉNEMENT	VILLE	Région	SOUTIEN
Triathlon de Salaberry-de-Valleyfield 2019	Salaberry-de-Valleyfield	Montérégie	1 500 \$
Défis du Parc - Nordique 2020	Shawinigan	Mauricie	5 000 \$
Défis du Parc national de la Mauricie 2019	Shawinigan	Mauricie	5 000 \$
Défi Everest Sherbrooke 2019	Sherbrooke	Estrie	1 500 \$
Demi-marathon de Sherbrooke 2019	Sherbrooke	Estrie	2 000 \$
Défi Familles en Forme 2019	St-Bruno-de-Montarville	Montérégie	4 500 \$
Défi Everest Témiscouata-sur-le-Lac 2019	Témiscouata-sur-le-Lac	Bas-Saint-Laurent	1 000 \$
Tournoi moustique Le Monstre Vert de l'Ou	Trois-Rivières	Mauricie	2 000 \$
Bonjour Printemps de Victoriaville 2019	Victoriaville	Centre-du-Québec	4 000 \$
Triathlon de Victoriaville 2019	Victoriaville	Centre-du-Québec	3 000 \$

213 000 \$

Harmoniser l'organisation sportive en milieu scolaire (RSEQ)**2019-2020**

Région	Montant
Abitibi-Témiscamingue	67 850,55 \$
Canton-de-l'Est	50 982,52 \$
Côte-Nord	69 158,95 \$
Est-du-Québec	53 013,91 \$
Greater Montreal Athletic Association	71 168,63 \$
Lac-Saint-Louis	54 482,38 \$
Laurentides-Lanaudière	74 932,60 \$
Laval	48 023,46 \$
Mauricie	51 205,06 \$
Montérégie	84 457,33 \$
Montréal	84 279,56 \$
Outaouais	50 263,39 \$
Québec-Chaudière-Appalaches	86 514,65 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	53 667,02 \$
Total	900 000 \$

RSEQ-Frais gestion pour le soutien aux instances régionales en sport étudiant

50 000 \$

RSEQ-Convention d'aide financière

50 000 \$

Annexe 15 - Loisirs pers handicapées

Programme d'aide financière dédié aux initiatives locales et régionales pour le loisir des personnes handicapées 2019-2020

Région	Montant
Bas-Saint-Laurent (01)	31 669,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean (02)	29 807,00 \$
Capitale-Nationale (03)	27 785,00 \$
Mauricie (04)	26 584,00 \$
Estrie (05)	30 237,00 \$
Montréal (06)	44 206,00 \$
Outaouais (07)	32 495,00 \$
Abitibi-Témiscamingue (08)	27 992,00 \$
Côte-Nord (09)	29 509,00 \$
Nord-du-Québec (10)	4 163,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine (11)	31 631,00 \$
Chaudière-Appalaches (12)	30 479,00 \$
Laval (13)	19 580,00 \$
Lanaudière (14)	31 951,00 \$
Laurentides (15)	36 758,00 \$
Montérégie (16)	37 804,00 \$
Centre-du-Québec (17)	27 350,00 \$
Total	500 000,00 \$

Mesures visant à améliorer l'accessibilité aux activités physiques, sportives, de loisir et de plein air chez les personnes aînées
2019-2020

Organisme	Montant
FQCCL	17 500 \$
FQLI	235 000 \$
Total	252 500 \$

**Soutien au sport en milieu étudiant
2019-2020**

Annexe 17 - Sport étudiant

Fédérations sportives	Montant
Fédération de basket-ball du Québec	19 300 \$
Fédération de cheerleading du Québec	141 159 \$
Fédération de crosse du Québec inc.	13 080 \$
Fédération de football amateur du Québec	2 934 \$
Fédération de rugby du Québec	28 294 \$
Fédération de soccer du Québec	327 167 \$
Fédération de volley-ball du Québec	2 598 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	86 431 \$
Fédération québécoise de badminton	66 516 \$
Fédération québécoise de golf	7 164 \$
Fédération québécoise de ultimate	23 358 \$
Total	718 001 \$

Annexe 18 - Initiatives locales, rég

**Bonification du programme de soutien aux initiatives locales et régionales en matière d'activités physiques et de plein air
2019-2020**

Région	Montant
Administration régionale Kativik	10 000 \$
Conseil Sport Loisir de l'Estrie	112 450 \$
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	114 206 \$
Gouvernement de la nation crie	10 000 \$
Loisir et Sport Montérégie	264 559 \$
Loisir Sport Baie-James	28 000 \$
Loisir Sport Centre-du-Québec	89 690 \$
Regroupement du sport à Laval, A.R.S.E.L./C.S.L.	89 082 \$
Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean (RLS)	104 292 \$
Sport et loisir de l'île de Montréal	284 692 \$
Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue (ULSAT)	81 037 \$
Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale	123 312 \$
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais	105 363 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches	119 009 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie-Îles-de-la-Madelein	69 904 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	85 358 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.	88 731 \$
Unité régionale de loisir, de sport et de plein air des Laurentides	135 663 \$
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord	84 652 \$
Total	2 000 000 \$

Annexe 19 - Bénévolat, gouvernance

**Soutien au bénévolat et à la gouvernance des organismes en loisir et en sport
2019-2020**

Organisme	Montant
Fédération québécoise du loisir en institution	25 000 \$
Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec	144 550 \$
Total	169 550 \$

Annexe 20 - Événements loisirs

**Programme d'aide financière aux événements de loisir
2019-2020**

Organisme	Montant
Cheval Québec	5 500 \$
Fédération québécoise de kite	1 000 \$
Fédération québécoise des Clubs de Scrabble francophones	24 231 \$
Fédération québécoise des échecs	9 600 \$
Fédération québécoise du loisir en institution	5 000 \$
L'Association des camps du Québec inc.	9 761 \$
Regroupement QuébecOiseaux	10 000 \$
Société des fêtes et festivals du Québec	10 000 \$
Total	75 092 \$

Annexe 21 - Sport-études

Bonification de l'aide financière allouée pour les Sports-études (services périphériques)

Commissions scolaires (nom de l'école) ou Écoles privées (ÉP)	Région	Montant total de la subvention
Collège Charles-Lemoyne (ÉP)	Montérégie	9 878 \$
Collège de Montréal (ÉP)	Montréal	13 463 \$
Collège Esther-Blondin (ÉP)	Lanaudière	6 219 \$
Collège Français de Longueuil (ÉP)	Montérégie	15 658 \$
Collège Letendre (ÉP)	Laval	3 732 \$
Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup (ÉP)	Bas-Saint-Laurent	5 341 \$
Collège Reine-Marie (ÉP)	Montréal	4 244 \$
Collège Saint-Bernard (ÉP)	Centre du Québec	3 000 \$
CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup (ÉS Riv-du-Loup)	Bas-Saint-Laurent	11 561 \$
CS de la Beauce-Etchemin (ÉS Veilleux + Poly. Saint-Georges)	Chaudière-Appalaches	15 512 \$
CS de la Capitale (ÉS Cardinal-Roy)	Capitale-Nationale	30 950 \$
CS de La Jonquière (ÉS Arvida)	Saguenay – Lac-Saint-Jean	13 390 \$
CS de la Pointe-de-l'Île (Antoine de St-Exupéry)	Montréal	28 462 \$
CS de la Région-de-Sherbrooke (ÉS du Triolet)	Estrie	27 292 \$
CS de la Rivière-du-Nord (ÉS St-Jérôme)	Laurentides	29 267 \$
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (ÉS Saint-Gabriel)	Laurentides	41 266 \$
CS de Laval (ÉS Georges-Vanier)	Laval	5 414 \$
CS de l'Or-et-des-Bois (ÉS Le Tremblin)	Abitibi-Témiscamingue	1 902 \$
CS de Montréal (ÉS Édouard-Montpetit)	Montréal	16 536 \$
CS de Rouyn-Noranda (ÉS D'Iberville)	Abitibi-Témiscamingue	3 512 \$
CS de Saint-Hyacinthe (ÉS Fadette)	Montérégie	21 804 \$
CS des Affluents (ÉS Félix-Leclerc)	Lanaudière	29 413 \$
CS des Bois-Francs (ÉS Le Boisé)	Centre du Québec	10 170 \$
CS des Chênes (ÉS Marie-Rivier)	Centre du Québec	23 706 \$
CS des Draveurs (ÉS Nicolas-Gatineau)	Outaouais	22 902 \$
CS des Grandes-Seigneuries (ÉS L-P-Paré)	Montérégie	11 122 \$
CS des Hautes-Rivières (Marg.-Bour+Jos. Da)	Montérégie	805 \$
CS des Navigateurs (ÉS Pointe-Lévy)	Chaudière-Appalaches	26 340 \$
CS des Patriotes (ÉS de Mortagne)	Montérégie	41 925 \$
CS des Phares (ÉS Paul-Hubert)	Bas-Saint-Laurent	5 561 \$
CS des Portages-de-l'Outaouais (ÉS Mont-Bleu)	Outaouais	9 439 \$
CS des Prem.-Seigneuries (de la Seigneurie + ÉS Charlesbourg)	Capitale-Nationale	18 219 \$
CS des Rives-du-Saguenay (ÉS de l'Odyssée)	Saguenay – Lac-Saint-Jean	10 170 \$
CS des Samares (ÉS Thérèse-Martin et ÉS Barthélemy-Joliette)	Lanaudière	5 488 \$
CS des Sommets (ÉS de la Ruche)	Estrie	3 293 \$
CS des Trois-Lacs (ÉS du Chêne-Bleu)	Montérégie	6 512 \$

Annexe 21 - Sport-études

Bonification de l'aide financière allouée pour les Sports-études (services périphériques)

Commissions scolaires (nom de l'école) ou Écoles privées (ÉP)	Région	Montant total de la subvention
CS du Chemin-du-Roy (Académie Les Estacades)	Mauricie	32 706 \$
CS du Fleuve-et-des-Lacs (ÉS du Transcon.)	Bas-Saint-Laurent	659 \$
CS du Lac-Saint-Jean (Pavillon Wilbrod-Dufour)	Saguenay – Lac-Saint-Jean	6 951 \$
CS English-Montréal (ÉS Lester B. Pearson)	Montréal	5 341 \$
CS Harricana (ÉS d'Amos)	Abitibi-Témiscamingue	10 390 \$
CS Lester-B.-Pearson (ÉS JRHS)	Montréal	9 804 \$
CS Marguerite-Bourgeoys (ÉS des Sources)	Montréal	4 902 \$
CS Marie-Victorin (ÉS Gérard-Filion)	Montérégie	3 366 \$
CS Sir-Wilfrid-Laurier (Laval Senior et Junior Academy)	Laval	3 219 \$
CS Western Québec (École intermédiaire Hadley)	Outaouais	951 \$
Séminaire Saint-François (ÉP)	Capitale-Nationale	16 243 \$
TOTAL		628 000 \$

Annexe 22 - Filles, femmes

Mesures visant à améliorer l'accessibilité aux activités physiques, sportives, de loisir et de plein air chez les filles et les femmes

Organisme	Montant
Fillactive	21 500 \$
Égale Action	121 800 \$
Total	143 300 \$

PSDE
2019-2020

Sports	Somme allouée pour une démarche de mentorat avec une entraîneure en 2019-2020
Fédération québécoise d'athlétisme	12 500 \$
Association québécoise d'aviron inc.	12 500 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	12 500 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc	12 500 \$
Fédération de basket-ball du Québec	12 500 \$
Association des clubs de biathlon du Québec	12 500 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	12 500 \$
Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive	- \$
Canoë-kayak vitesse	12 500 \$
Curling	12 500 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes (4 disciplines)	25 000 \$
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	- \$
La Fédération d'escrime du Québec	12 500 \$
Fédération de football amateur du Québec	- \$
Fédération québécoise de golf	12 500 \$
Fédération de gymnastique du Québec (3 disciplines)	12 500 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	- \$
Fédération québécoise de handball olympique	- \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc. (2 disciplines)	12 500 \$
Judo-Québec inc.	12 500 \$
Karaté Québec	12 500 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	12 500 \$
Natation artistique	- \$
Fédération de natation du Québec (2 disciplines)	12 500 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	12 500 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec (2 disciplines)	12 500 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	12 500 \$
Ringuette Québec	12 500 \$
Fédération de rugby du Québec	12 500 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique (3 disciplines)	12 500 \$
Fédération québécoise de ski alpin (2 disciplines)	12 500 \$
Ski de fond	12 500 \$
Soccer	12 500 \$
Softball balle rapide	12 500 \$
Fédération équestre du Québec	- \$
Squash (Sports 4 murs)	12 500 \$
Surf des neiges (3 disciplines)	12 500 \$
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	- \$
Fédération québécoise de tennis	12 500 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	12 500 \$
Tir à l'arc (concentrique)	12 500 \$
Tirs (armes olympiques)	- \$
Triathlon olympique	12 500 \$
Voile	12 500 \$

PSDE
2019-2020

Sports	Somme allouée pour une démarche de mentorat avec une entraîneure en 2019-2020
Fédération de volley-ball du Québec (2 disciplines)	25 000 \$
Water-polo	- \$
Association québécoise des sports en fauteuil roulant	12 500 \$
Boccia (AQSPC)	- \$
Goalball (ASAQ)	- \$
Olympiques spéciaux Québec	12 500 \$
Total	500 000 \$

**Autres mesures pour favoriser l'accès au loisir et au sport
2019-2020**

Mesure	Organisme responsable	Montant
Développement de centres de voile	Voile Québec	36 000 \$
Formation destinée aux gestionnaires de camps	Association des camps du Québec	30 000 \$
Amélioration de l'accessibilité du site Web de la Carte accompagnement loisir	Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées	45 000 \$
État du vélo au Québec	Vélo Québec Association	20 000 \$
Journée des sentiers et promotion du bénévolat en plein air	Rando Québec	34 900 \$
Soutien au projet ALEX de l'Association québécoise des centres de la petites enfance	Association québécoise des centres de la petites enfance	23 000 \$
Inspection camps de jour municipaux	Association des camps du Québec	49 000 \$
Promotion de la relance des activités sportives et de plein air	Corporation Sports-Québec	40 000 \$
Institut national du sport du Québec pour achat d'équipements de pointe en neuro-optométrie	Institut national du sport du Québec	49 980 \$
Préparation des équipes du Québec en vue des prochains Jeux du Canada	Fédération de Crosse du Québec	170 000 \$
Total		497 880 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Montant total et ventilation des subventions accordées par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique en 2019-2020 ; prévisions pour 2020-2021.

RÉPONSE

La réponse est fournie à la question 4 du parti de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Bilan du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique et prévisions pour 2019-2020 et 2020-2021. Indiquer :

- a) la liste des projets financés dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, en précisant pour chacun : le montant de l'aide et la date d'octroi, le coût total, la nature du projet ou de l'événement, l'installation et la région concernées ;
- b) la liste des projets financés dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, en précisant, pour chacun : le montant de l'aide et la date d'octroi, le coût total, la nature du projet ou de l'événement et la région concernée.

RÉPONSE

- a) Voir l'annexe 1.
- b) Voir l'annexe 2.

Région	Dossier	Nom du requérant	Titre du projet	Date autorisation	Aide accordée	Coût total	Nbre
01 Bas-Saint-Laurent	Q-2017-0224	Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long	Réaménagement des sentiers du boisé de pins du parc municipal	28 juin 2019	9 000,00 \$	30 825,74 \$	1
	Q-2017-0357	Le Club de vélo éolien de Matane	Mise aux normes et création de sentiers	20 juin 2019	18 878,30 \$	37 757,79 \$	1
	Q-2017-0375	Municipalité de Saint-Donat	Réfection de la surface de jeu du terrain multisport	12 juillet 2019	24 033,11 \$	48 066,22 \$	1
	Q-2017-0578	Commission scolaire du fleuve et des lacs	Remise à niveau de la piste d'athlétisme	28 juin 2019	23 064,46 \$	69 153,62 \$	1
	Q-2017-0624	Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	Amélioration des installations sportives et récréatives de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	17 juin 2019	45 056,45 \$	90 112,90 \$	1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	Q-2017-0107	Ville de Desbiens	Construction d'un espace récréatif et sportif couvert	16 mai 2019	436 861,62 \$	873 723,25 \$	1
	Q-2017-0126	Patronage St-Vincent de Paul de Jonquière	Construction d'un gymnase	13 novembre 2019	2 016 209,00 \$	4 353 848,36 \$	1
	Q-2017-0338	Municipalité de Saint-Prime	Mise à niveau de l'éclairage de la patinoire et du terrain de soccer	25 avril 2019	32 843,42 \$	65 686,85 \$	1
	Q-2017-0348	Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot	Aménagement d'un parc multifonction et multigénérationnel	5 juillet 2019	137 323,48 \$	274 646,96 \$	1
	Q-2017-0408	Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Construction d'une patinoire	5 juillet 2019	95 255,99 \$	190 511,99 \$	1
	Q-2017-0427	Ville de Saint-Félicien	Aménagement d'installations de vélo de montagne	14 juin 2019	33 321,13 \$	66 982,03 \$	1
	Q-2017-0547	Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rénovation et transformation de la piscine municipale de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	21 mai 2019	1 793 064,00 \$	3 693 741,81 \$	1
	Q-2017-0567	Municipalité de Bégin	Réfection des bandes de la patinoire	12 juillet 2019	25 000,00 \$	50 000,30 \$	1
03 Capitale-Nationale	Q-2017-0551	Ville de Québec	Aménagement d'une surface polyvalente couverte au parc Saint-André	21 octobre 2019	300 000,00 \$	600 000,01 \$	1
	Q-2017-0704	Ville de Portneuf	Aménagement du parc du développement Portneuvien	11 juillet 2019	27 393,00 \$	64 496,51 \$	1
04 Mauricie	Q-2017-0016	Municipalité de Saint-Stanislas	Aménagement global du nouveau parc sur la rue Saint-Gérard	27 juin 2019	765 726,95 \$	1 531 453,90 \$	1
	Q-2017-0300	Fédération des Guides Catholiques du Diocèse de Trois-Rivières	Aménagement d'un parcours d'hébertisme au Camp du Lac Vert	12 juillet 2019	8 679,62 \$	23 695,64 \$	1
	Q-2017-0442	Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	Aménagement du parc municipal intergénérationnel	21 juin 2019	48 168,79 \$	96 337,59 \$	1
	Q-2017-0464	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Réfection des zones affectées par la pyrrhotite au Complexe sportif Alphonse-Desjardins	11 juillet 2019	208 506,21 \$	417 012,43 \$	1
	Q-2017-0497	Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Aménagement d'un dôme pour la patinoire	5 juillet 2019	194 541,84 \$	389 083,68 \$	1
05 Estrie	Q-2017-0166	Municipalité de Dudswell	Accès à la rivière Saint-François	12 juillet 2019	31 328,13 \$	171 791,31 \$	1
	Q-2017-0262	Municipalité de Dixville	Surface multisport extérieure	9 avril 2019	30 659,45 \$	65 301,18 \$	1
	Q-2017-0393	Ville de Valcourt	Pumptrack	4 avril 2019	44 619,69 \$	89 239,38 \$	1
	Q-2017-0452	Municipalité de Weedon	Parc urbain de Weedon	27 juin 2019	53 064,59 \$	121 336,61 \$	1
	Q-2017-0562	Ville de Lac-Mégantic	Éclairons notre terrain de baseball	28 juin 2019	76 047,75 \$	276 523,43 \$	1
	Q-2017-0582	Municipalité de Saint-Adrien	Patinoire quatre saisons hockey et deck-hockey	12 avril 2019	70 042,62 \$	140 085,24 \$	1
	Q-2017-0681	Ville de Scotstown	Viens jouer au baseball ou au soccer avec nous	3 juillet 2019	23 354,72 \$	55 322,10 \$	1
	Q-2017-0696	Fondation papillon	Aménagement d'un site de biathlon à Stoke	12 juillet 2019	270 000,00 \$	580 432,51 \$	1
06 Montréal	Q-2017-0027	Ville de Mont-Royal	Construction d'un centre sportif et communautaire	26 juin 2019	3 000 000,00 \$	30 133 398,87 \$	1
	Q-2017-0390	Les YMCA du Québec	Reconstruction du YMCA Hochelaga-Maisonneuve	28 juin 2019	7 068 605,86 \$	17 985 439,59 \$	1

Région	Dossier	Nom du requérant	Titre du projet	Date autorisation	Aide accordée	Coût total	Nbre
07 Outaouais	Q-2017-0161	Municipalité de Cantley	Aménagement du parc récréosportif	15 mai 2019	94 766,05 \$	189 532,11 \$	1
	Q-2017-0181	Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	Mise aux normes de la patinoire municipale	12 juillet 2019	35 000,00 \$	72 966,32 \$	1
	Q-2017-0419	Municipalité de Pontiac	Réaménagement et mise aux normes du parc récréatif de Quyon	12 juillet 2019	56 623,91 \$	113 938,27 \$	1
	Q-2017-0444	Municipalité de Saint-André-Avellin	Aménagement d'une salle multisport	12 juillet 2019	98 541,27 \$	199 182,29 \$	1
	Q-2017-0474	Municipalité de Bouchette	Aménagement d'un parc de jeux d'eau	18 juin 2019	50 000,00 \$	100 100,33 \$	1
	Q-2017-0490	Municipalité de Campbell's Bay	Revitalisation du parc multisport	25 avril 2019	26 144,72 \$	52 289,45 \$	1
	Q-2017-0542	Municipalité de La Pêche	Aménagement de jeux d'eau	15 mai 2019	39 691,74 \$	134 121,53 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Q-2017-0189	Municipalité de Nédélec	Construction d'un abri à la patinoire de Nédélec	26 juin 2019	3 854,68 \$	7 797,36 \$	1
	Q-2017-0217	Ville de Malartic	Cage de frappeur extérieure pour le baseball	18 avril 2019	21 574,93 \$	43 149,86 \$	1
	Q-2017-0219	Ville de Macamic	Réaménagement du parc Curé-Lamothe et du parc Tembec	14 juin 2019	96 158,51 \$	217 267,01 \$	1
	Q-2017-0352	Municipalité du canton de Trécesson	Espaces multisports de Trécesson	6 mai 2019	155 040,00 \$	360 790,62 \$	1
	Q-2017-0475	Ville d'Amos	Remplacement des modules dans un parc de planche à roulettes	9 juillet 2019	44 619,69 \$	251 970,01 \$	1
09 Côte-Nord	Q-2017-0293	Commission scolaire de l'Estuaire	Construction d'un terrain multisport à la polyvalente des Berges	27 juin 2019	628 836,41 \$	1 337 837,92 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Q-2017-0073	Commission scolaire des Chic-Chocs	Aménagement de la cour de l'école aux Quatre-Vents	9 avril 2019	144 023,00 \$	347 799,07 \$	1
	Q-2017-0248	Municipalité de Matapédia	Mise à niveau des infrastructures du Petit Chamonix	12 juillet 2019	20 000,00 \$	59 254,95 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Q-2017-0080	Municipalité de Saint-Victor	Aménagement d'une surface multisport	5 avril 2019	91 475,00 \$	221 840,03 \$	1
	Q-2017-0153	Municipalité de L'Islet	Réaménagement de la patinoire extérieure	14 juin 2019	81 284,84 \$	218 882,26 \$	1
	Q-2017-0312	Municipalité d'Adstock	Réaménagement des patinoires extérieures	5 avril 2019	294 121,95 \$	721 831,06 \$	1
	Q-2017-0321	Municipalité de Saint-Prosper	Aménagement d'un terrain de baseball	12 juin 2019	97 407,75 \$	277 860,63 \$	1
	Q-2017-0392	Municipalité de Saint-Anselme	Réfection d'un terrain de tennis et aménagement d'un terrain multisports	9 juillet 2019	131 255,81 \$	361 415,97 \$	1
	Q-2017-0402	Corporation Évènements Aventure inc.	Aménagement de gradins pour le bassin aquatique en plein air	21 mai 2019	7 500,00 \$	20 000,00 \$	1
	Q-2017-0458	Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse	Remplacement du système d'éclairage et ajout d'installations sportives et récréatives	14 juin 2019	22 269,39 \$	47 397,03 \$	1
	Q-2017-0478	Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis	Réfection extérieure du chalet des loisirs	27 juin 2019	17 466,49 \$	34 932,98 \$	1
14 Lanaudière	Q-2017-0297	Ville de Saint-Lin-Laurentides	Mise en valeur du parc nature récréotouristique de Saint-Lin-Laurentides	19 juin 2019	388 000,00 \$	1 368 650,65 \$	1
	Q-2017-0340	Municipalité de la paroisse de Saint-Didace	Aménagement d'une patinoire permanente	24 avril 2019	45 166,31 \$	90 332,63 \$	1
	Q-2017-0544	Ville de Mascouche	Aménagement des sentiers multifonctions et de passerelles au parc du Grand-Coteau - Secteur Seigneurie du Lac	10 juillet 2019	495 380,84 \$	3 144 747,83 \$	1
15 Laurentides	Q-2017-0167	Ville de Saint-Jérôme	Complexe sportif multifonctionnel	17 juin 2019	7 500 000,00 \$	25 202 393,06 \$	1
	Q-2017-0212	Ville de Rivière-Rouge	Construction de terrain de tennis double	8 juillet 2019	56 976,19 \$	145 495,89 \$	1

Annexe_1

No : LS-23

Région	Dossier	Nom du requérant	Titre du projet	Date autorisation	Aide accordée	Coût total	Nbre
	Q-2017-0466	Municipalité La Minerve	Aménagement de la Place des loisirs	3 juillet 2019	388 485,77 \$	818 916,94 \$	1
16 Montérégie	Q-2017-0249	Ville de Sainte-Catherine	Complexe de soccer de Sainte-Catherine	12 juillet 2019	7 500 000,00 \$	22 984 749,50 \$	1
	Q-2017-0344	Municipalité des Cèdres	Terrain sportif Colibris	25 avril 2019	63 194,14 \$	152 941,67 \$	1
	Q-2017-0381	Municipalité d'Ange-Gardien	Aménagement du parc Coulicou	14 juin 2019	33 367,65 \$	101 591,16 \$	1
	Q-2017-0517	Ville de Châteauguay	Reconstruction de la grande passerelle récréative du territoire du ruisseau Saint-Jean	3 mai 2019	285 416,39 \$	574 796,06 \$	1
	Q-2017-0526	Plein air Sutton / MTB	Réfection de ponceaux	31 mai 2019	24 178,03 \$	48 825,00 \$	1
	Q-2017-0564	Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford	Aménagement d'une surface extérieure de « dek » hockey	12 juin 2019	90 814,20 \$	253 544,83 \$	1
	Q-2017-0667	Municipalité de Saint-Chrysostome	Rénovation et aménagement d'un terrain de dek hockey	10 juillet 2019	35 679,48 \$	78 730,13 \$	1
	Q-2017-0713	Municipalité d'Ormstown	Rénovation des terrains de tennis	12 juillet 2019	22 741,53 \$	45 483,07 \$	1
17 Centre-du-Québec	Q-2017-0114	Centre récréatif St-Guillaume inc.	Sentier sportif et récréatif multifonctionnel	24 avril 2019	9 836,18 \$	19 672,36 \$	1
	Q-2017-0127	Municipalité de Saint-Bonaventure	Aménagement d'un parc intergénérationnel	7 mai 2019	17 715,00 \$	97 232,71 \$	1
	Q-2017-0436	Municipalité de la paroisse de Saint-Edmond-de-Grantham	Réfection de la patinoire extérieure	15 mai 2019	74 641,63 \$	149 283,26 \$	1
Total général					36 199 899,66 \$	123 255 551,61 \$	70

Annexe_2

No : LS-23

Région	Dossier	Nom du requérant	Titre du projet	Date de l'autorisation	Aide accordée	Coût total	Nbre
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	E-2019-0378	Fédération de natation du Québec	La Traversée internationale du lac Saint-Jean 2019	15 mai 2019	55 000,00 \$	824 950,00 \$	1
	E-2019-0389	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Saguenay 2019	15 mai 2019	60 000,00 \$	431 000,00 \$	1
03 Capitale-Nationale	E-2019-0383	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grands Prix cyclistes de Québec et de Montréal 2019	5 juin 2019	344 000,00 \$	6 840 000,00 \$	1
	E-2019-0399	Ski de fond Québec	Coupe du monde FIS de ski de fond de Québec 2020	29 janvier 2020	475 000,00 \$	3 557 250,00 \$	1
	E-2019-0400	Association de triathlon du Québec	Coupe du monde ITU de triathlon d'hiver S3 2020	20 décembre 2019	40 000,00 \$	360 031,00 \$	1
06 Montréal	E-2019-0391	Basketball Québec	8e étape de la Série mondiale 3x3 de la FIBA	5 juin 2019	275 000,00 \$	1 519 100,00 \$	1
	E-2019-0392	Karaté Québec	Karaté 1 série A – Montréal 2019	15 mai 2019	130 000,00 \$	533 770,00 \$	1
	E-2019-0394	Association de tae-kwon-do du Québec inc.	Canada Open 2019	25 septembre 2019	40 000,00 \$	311 800,00 \$	1
	E-2019-0395	Fédération de patinage de vitesse du Québec	Coupe du monde de patinage de vitesse courte piste - Montréal 2019	3 octobre 2019	70 000,00 \$	675 000,00 \$	1
	E-2019-0396	Fédération de Gymnastique du Québec	International Gymnix 2020	29 janvier 2020	70 000,00 \$	552 945,00 \$	1
	E-2019-0398	Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	World Open de boccia 2020	19 février 2020	25 000,00 \$	2 531 000,00 \$	1
	E-2019-0401	Fédération de plongeon amateur du Québec	Série mondiale de plongeon FINA/CNSG 2020	29 janvier 2020	200 000,00 \$	1 158 250,00 \$	1
	E-2019-0402	Judo-Québec inc.	Championnats panaméricains de judo – Montréal 2020	22 janvier 2020	125 000,00 \$	1 215 882,00 \$	1
	E-2019-0404	Judo-Québec inc.	Championnats panaméricains de judo IBSA – Montréal 2020	20 décembre 2019	25 000,00 \$	175 000,00 \$	1
	E-2019-0405	Fédération de patinage de vitesse du Québec	Championnats ISU des 4 continents Montréal 2020	19 février 2020	70 000,00 \$	995 000,00 \$	1
	E-2019-0406	Fédération d'escrime du Québec	Grand Prix d'escrime de Montréal 2020	29 janvier 2020	50 000,00 \$	324 600,00 \$	1
09 Côte-Nord	E-2018-0374	Fédération québécoise des sports cyclistes	Finale de la Coupe du monde de paracyclisme sur route UCI 2019	9 mai 2019	160 000,00 \$	655 000,00 \$	1
15 Laurentides	E-2019-0397	Fédération québécoise de ski acrobatique	Coupe du monde FIS de ski acrobatique – Mont-Tremblant 2020	29 novembre 2019	115 000,00 \$	530 416,00 \$	1
16 Montérégie	E-2019-0388	Cheval Québec	International Bromont 2019	30 mai 2019	90 000,00 \$	1 525 000,00 \$	1
17 Centre-du-Québec	E-2019-0403	Fédération québécoise de tennis	Challenger de tennis de Drummondville 2020	22 janvier 2020	25 000,00 \$	214 900,00 \$	1
Total général					2 444 000,00 \$	24 930 894,00 \$	20

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Bilan de chaque mesure mise en place dans le cadre du Plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales liées à la pratique d'activités récréatives et sportives. Ventiler par :

- a) mesures mises en place ;
- b) indicateurs et cibles atteintes ;
- c) sommes investies en 2019-2020 et celles prévues en 2020-2021

RÉPONSE

MESURE 1.1

Documenter la prévalence des commotions cérébrales ainsi que des circonstances dans lesquelles elles surviennent.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 1.2

Assurer un soutien technique et professionnel aux fédérations sportives dans l'analyse des éléments de prévention (environnement, encadrement, équipement et comportement).

La quarantaine de sports visés est classée en fonction du niveau de risque : ceux où il y a risque de chute ou de collision avec un coéquipier ou un objet, ceux où il y a risque de collision avec les adversaires, ceux autorisant les contacts physiques et ceux autorisant les coups à la tête. Des rencontres ont déjà eu lieu au printemps 2016 avec les dix fédérations régissant des sports de combat ou des sports où les contacts physiques sont permis. À la suite de la diffusion du protocole de gestion des commotions cérébrales en juillet 2017, des rencontres ont eu lieu en octobre et en novembre 2018 pour cerner les besoins des fédérations sportives. Le Ministère poursuit son soutien continu aux fédérations sportives et au milieu scolaire.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 1.3

S'assurer que des sanctions sévères sont imposées aux personnes qui posent des gestes dangereux ou violents.

Dix des 40 fédérations visées par le plan d'action sont concernées par la mesure relative à l'imposition de sanctions à cet effet. Il s'agit des sports d'équipes où il y a possibilité de contact avec l'adversaire. Les sanctions relevées au regard des gestes dangereux ou violents apparaissent suffisamment dissuasives.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 1.4

Apporter les modifications requises aux règlements de sécurité et en assurer la concordance avec les règles de jeu en vigueur.

Avec la collaboration des fédérations sportives, cette mesure nécessitera une analyse des risques en vue de déterminer, au besoin, des mesures préventives efficaces. Les disciplines sportives les plus « à risque » seront ciblées en priorité parmi la quarantaine visée. Une ouverture de la Loi sur la sécurité dans les sports sera nécessaire pour compléter cette mesure. Pour l'instant, une approche de sensibilisation est exercée auprès des fédérations sportives.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 1.5

Soutenir les fédérations sportives pour la désignation de ressources dans chaque équipe pour la surveillance, la détection et la gestion des commotions cérébrales.

À l'automne 2016, un questionnaire fut transmis aux fédérations sportives en vue de connaître le profil et la formation des personnes qui sont déjà responsables de la santé et du bien-être des athlètes. Ce sont ces personnes qui se voient confier la responsabilité de détecter les commotions cérébrales et de mettre en œuvre le processus de retour progressif à l'activité sportive. L'information recueillie par le questionnaire permet d'alimenter les travaux avec les fédérations sportives, notamment en vue de l'animation du protocole de gestion.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 1.6

S'assurer que les athlètes apprennent mieux les techniques qui leur permettront de se protéger adéquatement dans les sports les plus à risque.

Des travaux ont été entamés auprès des fédérations sportives (basketball, cheerleading, hockey sur glace, soccer) avec une ressource de l'université de Montréal visant à répondre à cette mesure. Les travaux se poursuivront avec d'autres fédérations sportives afin de viser l'ensemble des fédérations sportives.

Sommes investies en 2019-2020 : 2 651,39 \$

MESURE 2.1

Organiser, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, une campagne de sensibilisation sur la gestion efficace des commotions cérébrales.

Des travaux ont cours pour mettre en œuvre la troisième phase de la campagne de sensibilisation. Elle aura pour but de faire la promotion d'adopter de bons comportements et de bons réflexes dans la gestion des commotions cérébrales.

Sommes investies en 2019-2020: 400 000 \$

MESURE 2.2

Mettre en ligne, sur le site du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, une section consacrée aux commotions cérébrales liées à la pratique d'activités récréatives et sportives.

Existant depuis décembre 2015, la section a été bonifiée par l'ajout d'information et d'outils au moment de la diffusion du protocole en juillet 2017. Des modifications au site Web ont été apportées afin de rendre plus concises les informations et s'arrimer avec le contenu de la mise à jour du protocole.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 2.3

Produire un outil de sensibilisation expliquant pourquoi, dans le domaine du sport, les commotions cérébrales sont si préoccupantes.

Le contenu produit viendra bonifier la section du site Web ministériel (mesure 2.2). Des travaux avec Sports-Québec ont cours.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 2.4

Produire un outil de sensibilisation expliquant l'importance d'un retour progressif à l'apprentissage dans

le cas des commotions cérébrales.

Les dépliants de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) transmis au milieu scolaire et aux fédérations sportives remplissent cette fonction. Cet outil de référence fait partie intégrante du protocole de gestion des commotions cérébrales. Le Ministère a participé aux travaux de mise à jour et s'arrime avec les changements de séquence de la reprise des activités pour la mise à jour du protocole

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 2.5

Produire un outil de sensibilisation insistant sur le rôle du parent dans la transmission de l'information à l'équipe sportive et à l'école en ce qui concerne les commotions cérébrales.

Une référence à ce sujet apparaît dans la section du site Web (mesure 2.2) et dans le protocole de gestion (mesure 3.3).

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 2.6

Produire un outil de sensibilisation permettant aux sportifs et aux sportives de reconnaître les symptômes d'une commotion cérébrale.

Cet outil est intégré dans la fiche de suivi qui est annexée au protocole de gestion des commotions cérébrales. De plus, des dépliants ont été distribués au milieu de l'éducation et au milieu sportif dans le cadre de la première phase de la campagne de sensibilisation (mesure 2.1).

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 3.1

Diffuser une directive initiale incitant minimalement à l'adoption des mesures suivantes : retirer immédiatement le participant, interdire le retour au jeu la même journée, ne pas le laisser seul et informer les parents.

Ces mesures ont été transmises aux fédérations sportives québécoises au lendemain de l'annonce du plan d'action gouvernemental en décembre 2015.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 3.2

Constituer un groupe de concertation qui a pour mandat de favoriser le dialogue et la collaboration entre les divers secteurs d'intervention pour que puissent être élaborés un protocole de gestion des commotions cérébrales ainsi que les divers outils nécessaires à son utilisation.

Pour l'élaboration du protocole, le Ministère a constitué un groupe restreint d'experts et de représentants du Ministère. D'autres partenaires ont été appelés à le commenter, notamment le MSSS et l'INESSS. Ce groupe d'experts participe aux travaux de la mise à jour du protocole.

Pour la diffusion du protocole, le Ministère a élargi la concertation aux principaux partenaires du milieu de l'éducation, du loisir, du sport et de la santé.

Pour le suivi, le Ministère a constitué un comité de suivi qui a eu pour objectif de faire des constats sur la diffusion et l'implantation du protocole dans les milieux, de relever les obstacles et de noter les besoins exprimés. Les travaux ont commencé en décembre 2017, les résultats ont été connus à l'automne 2018. Les travaux du comité de suivi ont contribué à la réflexion concernant les travaux de la mise à jour du protocole

Sommes investies en 2019-2020: 0

MESURE 3.3

Doter les organismes sportifs d'un protocole de gestion des commotions cérébrales.

Le protocole de gestion a été mis en ligne le 6 juillet 2017. La deuxième édition du protocole de gestion des commotions cérébrales a été lancée le 25 octobre 2019. Cette mise à jour est basée sur les commentaires des partenaires du Ministère et elle sert aussi à un arrimage avec les outils déjà existants de l'INESS.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 3.4

Prêter un concours technique et professionnel aux fédérations sportives ainsi qu'aux établissements scolaires pour l'implantation des outils de gestion dans leur réseau.

Le Ministère poursuit son soutien continu aux fédérations sportives et au milieu scolaire.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 3.5

Intégrer, dans le plan de travail de l'entente de complémentarité conclue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, des dispositions relatives aux commotions cérébrales.

En septembre 2019, il y a eu un lancement d'une stratégie nationale par le MSSS, en collaboration avec le MEES, visant à faire du chantier des commotions cérébrales un projet sociétal. Cela vise notamment à ce que des mesures communes sur les commotions cérébrales soient mises en place tant sur le volet de la prévention primaire que secondaire adaptée à toute la population générale. Un comité a été mis en place en janvier 2020.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MESURE 3.6

Veiller à ce qu'une personne responsable de l'application du Protocole de gestion des commotions cérébrales soit nommée dans chaque établissement scolaire.

Les lettres et l'aide-mémoire ont été distribués aux établissements d'enseignement supérieur en novembre 2017.

Ces lettres et aide-mémoire à ce sujet ont été distribués aux établissements d'enseignement public et privé au primaire, au secondaire, de la formation professionnelle et d'éducation des adultes en avril 2018.

Sommes investies en 2019-2020: 0 \$

MESURE 3.7

Élaborer et offrir un programme de formation à l'intention des ressources désignées pour prendre en charge la situation lorsque l'on croit qu'une personne a subi une commotion cérébrale.

Le Ministère désire implanter un outil permettant de former les responsables dans les milieux scolaires et concevoir un outil facilitant la transmission de la fiche de suivi entre les divers acteurs.

Sommes investies en 2019-2020 : 0 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Préciser l'étendue des sanctions sévères imposées aux personnes qui font des gestes dangereux ou violents. Préciser la liste des fédérations sportives visées par cette mesure.

RÉPONSE

Les règles de jeu établies par les organismes sportifs visent principalement deux objectifs : l'équité dans la compétition et la sécurité des participants. Chaque sport a adopté des mesures dissuasives à l'égard des gestes dangereux ou violents, particulièrement les sports où les contacts sont permis et ceux où les risques de collision sont présents. Ces sports sont les suivants :

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| - boxe | - karaté |
| - kick-boxing | - crosse |
| - football | - hockey sur glace |
| - judo | - lutte olympique |
| - rugby | - taekwondo |
| - ballon sur glace | - baseball |
| - basketball | - cyclisme |
| - handball | - netball |
| - patinage de vitesse | - ringuette |
| - soccer | - sports à quatre murs |
| - ultimate frisbee | - water-polo |

Par exemple, au soccer, le carton rouge est utilisé par l'arbitre pour exclure un joueur qui :

- se rend coupable d'une faute grossière;
- adopte un comportement violent;
- crache sur un adversaire ou toute autre personne;
- tient des propos ou fait des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers.

Quant au hockey sur glace, selon la gravité et la conséquence des fautes physiques, des fautes d'entrave ou des fautes commises avec le bâton, les punitions sont divisées comme suit :

- punitions mineures;
- punitions mineures de banc;
- punitions majeures;
- punitions d'inconduite;
- expulsion de match;
- punitions d'extrême inconduite;
- punitions d'inconduite grossière;
- punitions de match;
- tirs de punition.

Dans la plupart des sports, selon la gravité ou la conséquence du geste, le joueur fautif peut être traduit devant un comité de discipline et suspendu à vie au maximum.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Préciser l'état de situation, au 31 mars 2020, concernant l'approbation des règlements de sécurité des fédérations sportives par la ministre, comme le prévoit la *Loi sur la sécurité dans les sports*. Indiquer l'échéancier prévu pour la conformité de tous les sports (sports à risque et autres sports).

RÉPONSE

Les travaux au Ministère se poursuivent.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Présenter les résultats exhaustifs de la campagne de sensibilisation sur la gestion efficace des commotions cérébrales à l'intention des parents. Indiquer le budget investi en 2019-2020 et celui prévu en 2020-2021.

RÉPONSE

Ci-dessous, les faits saillants de la campagne de sensibilisation sur la gestion efficace des commotions cérébrales. Le budget total de la campagne pour l'année financière à l'étude s'élevait à **367 605,12 \$**.

En lien avec les symptômes liés à une commotion cérébrale

- 67% des répondants ont affirmé pouvoir identifier trois symptômes d'une commotion cérébrale.
- Les symptômes les plus mentionnés spontanément (sans choix de réponse) sont les maux de tête (70%), les étourdissements (59%) et les nausées et vomissements (49%).
- 22% affirment avoir déjà été victimes d'une commotion cérébrale.
- Ils l'ont su soit suite à un diagnostic médical (55%) ou en analysant leurs symptômes (44%).
- 54% affirment avoir déjà été témoins d'une personne dans leur entourage qui a été victime d'une commotion cérébrale.

Notoriété de la campagne

- Bruit publicitaire : 31% se souvenaient d'avoir vu, lu ou entendu des publicités portant sur les commotions cérébrales au cours des dernières semaines.
- Vidéos 15 secondes : 25% se souviennent avoir vu au moins une des trois vidéos évaluées.
- Visuel publicité Web : 26% se souviennent l'avoir vu.
- Visuel affiche : 24% se souviennent l'avoir vu.
- Au total, 41% des répondants ont été rejoints par la campagne, c'est-à-dire qu'ils se souviennent avoir vu au moins un des visuels évalués précédemment, tous formats et supports confondus.
- Ce résultat est plus élevé parmi les 13-17 ans (52 %) et les 18-24 ans (50 %) ainsi que les intervenants du milieu (48 %).
- Ils se souviennent avoir vu ces publicités surtout dans une école (47%) ou sur Facebook (33%).

Appréciation de la campagne

- Appréciation générale très élevée (87%).

Constats globaux

- Les populations cibles ont bien été rejointes par la campagne (et plus particulièrement les 13-17 ans, les 18-24 ans et les intervenants du milieu).
- Les répondants apprécient clairement la campagne, qui est aussi bien comprise.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer les mesures prises par le ministère pour faire respecter la directive incitant à retirer immédiatement du jeu ou de l'entraînement toute personne que l'on croie avoir subi une commotion cérébrale, à interdire le retour au jeu ou à l'entraînement la même journée même si les symptômes ont disparu, à ne pas laisser seule une personne que l'on croit avoir subi une commotion cérébrale, à informer le parent de tout incident laissant croire qu'une personne d'âge mineur pourrait avoir subi une commotion cérébrale.

RÉPONSE

Au moment de l'annonce du plan d'action en décembre 2015, le Ministère a publié la directive initiale dans son site Web.

Par la suite, le Ministère a contacté les fédérations sportives visées par le Plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales liées à la pratique d'activités récréatives et sportives pour qu'elles transmettent, à leur tour, cette information à leurs diverses instances et qu'elles prennent les moyens nécessaires pour la faire respecter. Des copies de courriels ou de lettres ont été transmises au Ministère pour confirmer la réalisation de cette action de communication.

De plus, le 18 octobre 2016, le Ministère a rappelé cette directive aux fédérations sportives lors d'une rencontre tenue à Montréal.

Finalement, les quatre mesures énumérées dans cette directive sont intégrées au protocole de gestion des commotions cérébrales publié par le Ministère le 6 juillet 2017. Ce document expose les exigences minimales que doivent respecter les fédérations sportives et le milieu de l'éducation en matière de gestion des commotions cérébrales.

À même le protocole se trouve la fiche de suivi qui représente un outil de consignation de l'incident, des symptômes et des étapes réussies de la reprise des activités intellectuelles et sportives. Cette fiche de suivi remise au parent permet de faire le suivi entre le milieu de l'éducation, sportif et de la santé pour une meilleure concertation.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Préciser les résultats 2019-2020 des travaux du groupe de concertation qui a pour mandat de favoriser le dialogue et la collaboration entre les divers secteurs d'intervention pour que puissent être élaboré un protocole de gestion des commotions cérébrales ainsi que les différents outils nécessaires à son utilisation.

Indiquer :

- a) le nombre de rencontres tenues en 2019-2020 ;
- b) les membres du comité présents aux rencontres (y compris les membres externes et observateurs) ;
- c) les résultats des rencontres tenues.

RÉPONSE

Pour l'élaboration du protocole, le Ministère a constitué un groupe restreint d'experts et d'employés du Ministère. D'autres partenaires ont été appelés à le commenter, notamment MSSS et l'INESSS.

Le protocole a été publié sur le site du Ministère le 6 juillet 2017.

Pour sa diffusion, le Ministère a mis en place un réseau de communication comprenant les principaux partenaires pour les informer de l'avancement des travaux, pour les interpeller directement et pour obtenir leurs commentaires ou les réunir au besoin. On y compte le MSSS, l'INESSS, Sports-Québec, le Regroupement des unités régionales de loisir et de sport, l'Association québécoise des loisirs publics, la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec, le Réseau du sport étudiant du Québec et d'autres secteurs et directions administratives du Ministère.

Une deuxième édition du protocole a été lancée en octobre 2019.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Fournir la liste des organismes sportifs qui n'ont toujours pas de protocole de gestion des commotions cérébrales. Préciser, les interventions faites auprès des organismes et le cas échéant, l'échéancier supplémentaire donné.

RÉPONSE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a lancé le Protocole de gestion des commotions cérébrales pour le milieu de l'éducation et dans le cadre d'activités récréatives et sportives le 6 juillet 2017. Il en a avisé les fédérations sportives par lettre, le 7 juillet 2017.

Le Ministère a fait un rappel en septembre 2018, les a rencontrés le 18 octobre suivant et leur a donné l'indication de diffuser le protocole de gestion des commotions cérébrales du gouvernement du Québec dans leur réseau respectif.

Par conséquent, toutes les fédérations sportives ont actuellement en main un protocole de gestion des commotions cérébrales.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Fournir le détail des critères nécessaires pour faire valider un protocole de gestion des commotions cérébrales dans les organismes sportifs.

RÉPONSE

Le Ministère a diffusé un protocole de gestion des commotions cérébrales en 2017 et sa mise à jour en octobre 2019. Ce Protocole regroupe les procédures, les outils de référence (dont ceux proposés par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux) et une fiche de suivi. De plus, il prend en considération les consensus internationaux en la matière.

Les fédérations sportives peuvent adopter intégralement le Protocole ou continuer à utiliser le leur dans la mesure où il répond aux exigences minimales exposées dans le protocole de gestion des commotions cérébrales produit par le Ministère.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Fournir la liste des fédérations sportives qui ne se sont toujours pas dotées, au 31 mars 2020, d'une ressource responsable dans chaque équipe de la surveillance, de la détection et de la gestion des commotions cérébrales. Préciser, les interventions faites auprès des organismes et le cas échéant, l'échéancier supplémentaire donné.

RÉPONSE

Toutes les fédérations sportives ont déjà identifié des personnes qui ont l'obligation de voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des sportifs, des athlètes ou des joueurs sous leur responsabilité. Les dénominations ou les titres de ces personnes sont variés. Pour le hockey mineur, il s'agit d'un « préposé à la sécurité ». Au football, c'est un « secouriste ». Pour les sports individuels, c'est normalement l'entraîneur qui assume cette tâche. Pour les sports de haut niveau, on retrouve habituellement des thérapeutes ou même, parfois, des médecins.

Pour la surveillance, les experts consultés estiment qu'il est plus efficace qu'elle soit partagée entre l'ensemble des personnes concernées (athlètes et personnel encadrant l'activité). Pour ce faire, le Ministère compte informer et outiller l'ensemble des personnes concernées, à savoir les participants, les intervenants et les parents.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Fournir la liste des établissements scolaires n'ayant toujours pas nommé, au 31 mars 2020, une personne responsable de l'application du Protocole de gestion des commotions cérébrales. Préciser, les interventions faites auprès des organismes et, le cas échéant, l'échéancier supplémentaire donné.

RÉPONSE

Le Ministère a sollicité en novembre 2017 les établissements d'enseignement supérieur à désigner une personne responsable de l'application du Protocole de gestion des commotions cérébrales. La même démarche a été réalisée en avril 2018 pour les établissements d'enseignement public et privé du primaire, secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Fournir le bilan du programme de formation à l'intention des ressources désignées pour prendre en charge la situation lorsque l'on croit qu'une personne a subi une commotion cérébrale. Indiquer :

- a) les sommes investies par le ministère dans le programme en 2019-2020 ;
- b) le nombre de formateurs et de formatrices du ministère en 2019-2020 ;
- c) la compétence et les diplômes nécessaires pour octroyer la formation ;
- d) le nombre de formations données à l'intention des ressources en 2019-2020 ;
- e) le type de ressources formées (organismes sportifs, établissements scolaires, etc.).

RÉPONSE

Le Ministère réfère les demandeurs à des outils existants et qu'il juge pertinents, notamment le MOOC (Massive Open Online Course) de l'Université Laval.

Le Ministère et ses partenaires envisagent notamment le recours à des capsules Web mises à la disposition des intervenants des milieux sportif et scolaire.

La diffusion du protocole de gestion des commotions cérébrales en juillet 2017 devait précéder le développement d'outils complémentaires de formation dont les travaux ont été réalisés au courant de l'année financière 2018-2019.

À l'automne 2019, une mise à jour du Protocole a été rendue publique et transmise à toutes les fédérations sportives ainsi qu'au milieu scolaire (primaire, secondaire, collégial et universitaire).

Le leadership du dossier des commotions cérébrales est assuré par le MSSS via une stratégie nationale. Ceci a fait l'objet d'une annonce conjointe le 24 septembre 2019 entre la ministre Isabelle Charest et la ministre Danielle McCann. Le Ministère assure son entière collaboration au MSSS dans l'avancement de ce dossier.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer les outils mis en place au 31 mars 2020 par le ministère pour soutenir diverses mesures visant à réduire la consommation de boissons sucrées chez les jeunes.

RÉPONSE

- Dans le plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PAI-PGPS), la mesure 1.4 vise à soutenir la réalisation d'actions favorisant la santé et le bien-être des jeunes en contexte scolaire par l'acquisition et le renforcement de compétences permettant d'effectuer des choix éclairés ainsi que la diversification des occasions offertes aux jeunes d'être actifs physiquement et de manger sainement. En collaboration notamment avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère est responsable de l'action suivante :
 - ✓ Réaliser un projet pilote visant la promotion de la consommation d'eau potable non embouteillée (VisezEau®) en milieu scolaire et évaluer la pertinence d'un déploiement élargi.
- L'Association québécoise de la garde scolaire (partenaire du Ministère) met en place annuellement le Défi Tchou-Tchou pour valoriser la consommation d'eau auprès des enfants du préscolaire et du primaire.
- Le Ministère suit les travaux du MSSS relatifs au Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-289-04W.pdf>. Une des actions vise à appuyer la mise en œuvre des politiques alimentaires dans les services de garde éducatifs à l'enfance, les établissements scolaires et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, en portant une attention particulière aux boissons sucrées et à l'eau.
- Le Ministère a été informé des travaux du MSSS qui a rediffusé sa Campagne de sensibilisation à la consommation d'eau non embouteillée en septembre 2019 : <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/campagnes-d-information/campagne-de-sensibilisation-a-la-consommation-d-eau/>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Mesures de prévention que le gouvernement entend prendre, incluant des mesures pour favoriser la pratique du sport, afin de lutter contre la malbouffe, la sédentarité, le tabagisme et les infections transmises sexuellement afin de réduire la prévalence des maladies chroniques et d'améliorer les habitudes de vie. Sommes prévues à cet effet en 2019-2020 et en 2020-2021.

RÉPONSE**Mesures en saines habitudes de vie**

- La Politique-cadre Pour un virage santé à l'école traduit l'engagement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à agir avec le réseau scolaire afin d'offrir aux jeunes un environnement favorable à l'acquisition et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. Elle s'adresse aux commissions scolaires/centres de services scolaires, aux écoles publiques et aux établissements d'enseignement privés.
- Le MEES soutient le réseau scolaire par l'entremise des règles budgétaires de fonctionnement pour les commissions scolaires. Notamment, la mesure 15028 – Activités parascolaires au secondaire vise à soutenir les établissements d'enseignement secondaire afin qu'ils offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves, favorisant la pratique régulière d'activités physiques, le plaisir, la satisfaction, l'accomplissement et le développement du sentiment d'appartenance à l'école, dans le but de favoriser la participation, et de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance scolaire et à la réussite éducative. Il est à noter que les activités d'ateliers culinaires sont admissibles dans le cadre de cette mesure budgétaire. L'enveloppe budgétaire disponible est de 32,3 M\$ pour l'année scolaire 2019-2020.
- En cohérence avec la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir et la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS), la mesure budgétaire 15023 – *À l'école, on bouge!* vient soutenir les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire afin que l'ensemble de leurs élèves soit physiquement actif tous les jours de classe pendant au moins 60 minutes. L'enveloppe budgétaire disponible est de 6,1 M\$ pour l'année scolaire 2019-2020.
- Le Ministère collabore avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), par le biais de l'Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation, à la mise en œuvre de comités de concertation régionale qui regroupent des acteurs des deux réseaux et qui mettent notamment en œuvre des actions relatives à la promotion de la santé et des saines habitudes de vie et à la prévention, par le biais de l'approche École en santé.
- Le MEES et le MSSS ont rendu disponible le référent ÉKIP à l'automne 2018 sur le site Web du MSSS (<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/jeunesse/ekip/>). ÉKIP vient bonifier l'approche École en santé, en identifiant sept compétences personnelles et sociales que les jeunes doivent développer tout au long du parcours scolaire et des savoirs contributifs au développement des compétences afin d'être outillés pour faire des choix éclairés en matière de saines habitudes de vie.
- Le Ministère, par l'entremise du Plan d'action intersectoriel de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2017-2021 (PAI-PGPS) et en collaboration avec le MSSS, soutient la réalisation d'actions favorisant la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif (mesure 1.4). L'investissement gouvernemental pour la mesure 1.4 de 2017 à 2021 est de 9 650 000 \$.

Éducation à la sexualité :

- En 2019-2020, la mise en œuvre des contenus obligatoires en éducation à la sexualité s'est poursuivie pour tous les élèves du primaire et du secondaire, à raison de 5 à 15 heures par année. Les contenus pour le préscolaire demeurent disponibles pour les milieux qui souhaitent les offrir.
- L'éducation à la sexualité permet d'acquérir des connaissances, de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires et elle contribue également à prévenir différents problèmes, dont les infections transmises sexuellement.
- Le MEES soutient le réseau scolaire par l'entremise des règles budgétaires de fonctionnement pour les commissions scolaires, notamment par la mesure 15220 – Soutien au déploiement des contenus obligatoires – Volet 1 – Soutien à la mise en œuvre des contenus en éducation à la sexualité. Une enveloppe budgétaire de 4,2 M\$ est disponible pour cette mesure pour l'année scolaire 2019-2020.

SOMMAIRE DES SOMMES INVESTIES POUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN 2019-2020

	2019-2020
Ajout de ressources éducation à la sexualité	1 M\$
Formation (déplacements)	37 000 \$
Allocation financière budgétaire de 25 k\$ (par commission scolaire)	1,8 M\$
Libération du personnel (1 000 \$ par école)	2,4 M\$
Libération du personnel (1 000 \$ par établissement privé)	167 000 \$
Ressource responsable du RÉCIT	107 500 \$
TOTAL	5,6 M\$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer les mesures mises en place au 31 mars 2020 par le ministère pour développer les compétences alimentaires et culinaires des jeunes à l'école en vue d'accroître leur autonomie face aux mets préparés et à la restauration.

RÉPONSE

La Politique-cadre Pour un virage santé à l'école pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif vise à soutenir les milieux scolaires dans l'offre d'un environnement favorable à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif ainsi que dans le développement des compétences personnelles des élèves à cet égard.

Le développement de compétences alimentaires est soutenu par les orientations de la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école, notamment par l'orientation *Mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*. La mise en œuvre de la Politique-cadre est sous la responsabilité des commissions scolaires et des établissements d'enseignement.

Le développement de compétences culinaires relève de la planification locale des établissements d'enseignement en tenant compte du Programme de formation de l'école québécoise, notamment par l'entremise des domaines généraux de formation, des compétences transversales ainsi que de certaines compétences disciplinaires.

Le MEES soutient le réseau scolaire par l'entremise des règles budgétaires de fonctionnement pour les commissions scolaires. Notamment, la mesure 15028 – Activités parascolaires au secondaire vise à soutenir les établissements d'enseignement secondaire pour qu'ils offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves, favorisant la pratique régulière d'activités physiques, le plaisir, la satisfaction, l'accomplissement et le développement du sentiment d'appartenance à l'école, dans le but de favoriser la participation, et de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance scolaire et à la réussite éducative. Les activités d'ateliers culinaires sont admissibles dans cette règle budgétaire. L'enveloppe budgétaire disponible est de 32,3 M\$ pour l'année scolaire 2019-2020 et est indexée selon le taux d'ajustement applicable.

De plus, dans le plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PAI-PGPS), la mesure 1.4 vise à soutenir la réalisation d'actions favorisant la santé et le bien-être des jeunes en contexte scolaire par l'acquisition et le renforcement de compétences permettant d'effectuer des choix éclairés ainsi que la diversification des occasions offertes aux jeunes d'être actifs physiquement et de manger sainement. En collaboration notamment avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est responsable des actions suivantes relatives à la saine alimentation :

- Offrir une formation et des outils aux intervenants du milieu de la santé et des services sociaux et à ceux du milieu scolaire qui agissent auprès des jeunes pour favoriser l'adoption de choix éclairés en matière de santé et de bien-être (à partir du référent ÉKIP pour des actions intégrées de promotion et de prévention en contexte scolaire);
- Déployer une nouvelle plateforme Web pour aider les écoles à suivre leurs progrès vers l'atteinte des objectifs de la Politique-cadre intitulée Pour un virage santé à l'école;
- Réaliser un projet pilote visant la promotion de la consommation d'eau potable non embouteillée (VisezEau®) en milieu scolaire et évaluer la pertinence d'un déploiement élargi;
- Offrir aux intervenants en milieu scolaire de la formation en matière de saine alimentation pour des repas et des collations;

- Déployer en milieu scolaire des programmes visant le développement des connaissances et des compétences des jeunes en matière de saine alimentation (de type Les ateliers cinq épices, Croquarium), en particulier dans les milieux défavorisés.

Le chantier 4 du PAI-PGPS évaluera la pertinence et la faisabilité de soutenir l'offre de repas et de collations de bonne valeur nutritive dans les écoles de milieux défavorisés sur le plan socioéconomique.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer les mesures mises en place au 31 mars 2020 par le ministère pour soutenir davantage les politiques alimentaires scolaires, du primaire à l'université.

RÉPONSE

- La Politique-cadre Pour un virage santé à l'école traduit l'engagement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à agir de concert avec le réseau scolaire afin d'offrir aux jeunes un environnement favorable à l'acquisition et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. Elle s'adresse aux commissions scolaires, aux écoles publiques et aux établissements d'enseignement privés.
- Le MEES soutient le réseau scolaire par l'entremise des règles budgétaires de fonctionnement pour les commissions scolaires :
 - ✓ La mesure 15022 – Saines habitudes de vie vise à promouvoir une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif par diverses activités, y compris des activités parascolaires favorisant le sentiment d'appartenance ainsi qu'un climat propice à la réussite et à la persévérance scolaires. L'enveloppe budgétaire disponible correspond à celle de l'année scolaire précédente, indexée selon le taux d'ajustement applicable. L'enveloppe était de 10,2 M\$ pour l'année scolaire 2018-2019. Pour l'année scolaire 2019-2020, cette mesure a été retirée. L'enveloppe de cette mesure a été intégrée à celle de la nouvelle mesure 15025 — Seuil minimal de services pour les écoles.
 - ✓ La mesure 15012 – Aide alimentaire vise l'achat d'aliments et de boissons respectant les orientations de la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école afin de soutenir de façon prioritaire les élèves qui en ont besoin. Les sommes utilisées doivent servir pour le déjeuner, le dîner ou les collations sur les heures de classe. L'enveloppe budgétaire disponible est de 10,7M\$ pour l'année scolaire 2019-2020 et est indexée annuellement selon le taux d'ajustement applicable.
 - ✓ La mesure 15028 – Activités parascolaires au secondaire vise à soutenir les établissements d'enseignement secondaire pour qu'ils offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves, favorisant la pratique régulière d'activités physiques, le plaisir, la satisfaction, l'accomplissement et le développement du sentiment d'appartenance à l'école, dans le but de favoriser la participation, et de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance scolaire et à la réussite éducative. Les activités d'ateliers culinaires sont admissibles dans cette règle budgétaire. L'enveloppe budgétaire disponible est de 32,3 M\$ pour l'année scolaire 2019-2020 et est indexée selon le taux d'ajustement applicable.
- Dans le cadre du Plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2017-2021, le Ministère est responsable de la mesure 1.4 en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Une des actions vise à déployer une nouvelle plate-forme Web pour aider les écoles à suivre leurs progrès vers l'atteinte des objectifs de la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer les mesures mises en place au 31 mars 2020 par le ministère pour maximiser les occasions pour les jeunes d'être actifs au quotidien et d'adopter un mode de vie physiquement actif de façon durable.

RÉPONSE**Volet loisir et sport**

- **Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises**
- Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) reconnaît et soutient les fédérations sportives, maîtres d'œuvre du développement de leur discipline. Ces organismes représentent :
 - 54 fédérations de régie sportive québécoises unisports et handisports soutenues par le MEES;
 - environ 75 disciplines sportives;
 - au-delà de 75 000 entraîneurs;
 - plus de 900 000 participants, dont 25 000 visent les plus hauts sommets de l'excellence sportive.
- Le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ), administré par le MEES, tend à :
 - soutenir les fédérations sportives québécoises dans la mise en œuvre de leurs plans de développement de la pratique sportive, rendre accessible des programmes de formations et de perfectionnement des entraîneurs, des officiels et des autres cadres sportifs, offrir des services à tous les membres et organismes affiliés, et ce, pour tous les niveaux et groupes d'âge et toutes les disciplines et épreuves et, lorsque cela s'applique, aux athlètes ayant un handicap, soutenir la diffusion d'information et la visibilité, encourager les comportements éthiques et la pratique sécuritaire, soutenir la sanction des réseaux de compétition, les ligues, les tournois et les événements organisés par des organismes membres et la gestion de ceux-ci, veiller à l'application de la réglementation de sa ou de ses disciplines dans les réseaux de compétition ou les manifestations sous sa juridiction, selon le cadre de régie de l'organisme canadien auquel il est affilié et de la fédération internationale, s'il y a lieu.
- Par le PSFSQ, le MEES soutient les opérations courantes des fédérations québécoises de régie sportive reconnues afin qu'elles offrent des services de qualité à leurs membres.
- Les sommes allouées au programme en 2019-2020 : 4 630 175 \$ \$. À noter que l'enveloppe globale répartie entre les fédérations est restée la même qu'en 2018-2019, mais qu'une enveloppe supplémentaire (718 001 \$) a été répartie entre onze fédérations pour soutenir la réalisation de leurs responsabilités en matière d'harmonisation et d'organisation du sport en milieu étudiant. Ainsi le total pour les fédérations sportives est de 5 348 176 \$..
- **Placements Sports**
- Placements Sports est un programme d'appariement des dons obtenus par des fédérations unisports auprès d'entreprises privées et de mécènes, qui a pour but de soutenir le fonctionnement des fédérations, et non pas leurs programmes de développement de l'excellence sportive.
- Les règles de Placements Sports permettent :
 - d'aider davantage les fédérations qui en ont le plus besoin;
 - de répondre rapidement aux besoins pressants;
 - de stabiliser le financement à long terme.
- Pour 2019-2020, 3 772 000 \$ sont consacrés à l'appariement des sommes recueillies par les fédérations auprès du secteur privé (comprend les frais de gestion alloués à l'organisme mandataire).

- Placements Sports renforce ainsi l'aptitude des fédérations à bien desservir la population.
- Ces organisations pourront générer des revenus supplémentaires, notamment par une augmentation du nombre de membres et une plus grande capacité à obtenir des commandites.
- **Placements Loisirs**
- Placements Loisirs est un programme d'appariement des dons obtenus par des organismes nationaux de loisir (ONL), auprès d'entreprises privées et de mécènes, qui a pour but de soutenir le fonctionnement des ONL.
- Les règles de ce programme permettent :
 - d'aider davantage les ONL qui en ont le plus besoin;
 - de répondre rapidement aux besoins pressants;
 - de stabiliser le financement à long terme.
- Pour l'année financière 2019-2020, 1 886 000 \$ sont rendus disponibles pour l'appariement des sommes recueillies par les ONL (comprend les frais de gestion alloués à l'organisme mandataire de la gestion de Placements Loisirs).
- Ces organisations pourront générer des revenus supplémentaires notamment par une augmentation du nombre de membres et une plus grande capacité à obtenir des commandites.

Placements Loisirs renforce ainsi l'aptitude des ONL à bien desservir la population.

- ***Programme de soutien au développement de l'excellence sportive***

- L'objectif du Programme de soutien au développement de l'excellence sportive (PSDE) est de soutenir financièrement les fédérations sportives québécoises dans leurs démarches visant l'atteinte des plus hauts sommets de la performance dans les disciplines qu'elles régissent, afin d'améliorer les performances des athlètes québécois sur les scènes sportives canadienne et internationale. En 2019--2020, plus de 21 000 jeunes identifiés des niveaux élite, relève et espoir ont été rejoints par ce programme.
- Sommes allouées au PSDE en 2019-2020 : 7 710 000 \$

- ***Programme Sport-études***

- Les programmes Sport-études (PSÉ) visent à soutenir des élèves-athlètes identifiés par leur fédération sportive dans la réussite de leurs études au secondaire et la poursuite de leurs objectifs sportifs par un encadrement adéquat tant au niveau de l'enseignement académique qu'au niveau du développement des qualités physiques et techniques. Ce dernier volet étant pris en charge par les fédérations sportives concernées.
- Dans le cadre des PSÉ, une aide financière est accordée aux établissements scolaires pour l'organisation des services périphériques tels que l'amélioration des salles d'entraînement, et des interventions en psychologie sportive et en nutrition.
- En 2019-2020, le MEES reconnaissait 53 établissements scolaires offrant environ 680 PSÉ à 8550 élèves-athlètes membres de 35 fédérations sportives.
- En 2019-2020, la somme de 628 000 \$ a été répartie au prorata du nombre d'élèves--athlètes inscrits dans chacun des établissements scolaires offrant les PSÉ.

- ***Prévision du crédit d'impôt pour les cinq prochaines années***

- Pour l'année d'imposition 2019, le crédit d'impôt pour activités pour enfants, donnant droit à un crédit d'impôt remboursable pour les activités physiques pour les activités artistiques, culturelles ou récréatives des jeunes de 5 à 16 ans pour les familles gagnant 138 525 \$ ou moins est une mesure fiscale adoptée dans le cadre du Discours sur le budget 2013-2014.
- Ce crédit d'impôt s'ajoutait autrefois à celui offert par le gouvernement fédéral depuis 2007 et est

sensiblement plus généreux que ce dernier, notamment parce qu'il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable, permettant aux familles à faible revenu d'en bénéficier, ce qui n'est pas le cas pour l'aide fédérale. Toutefois, la mesure du gouvernement fédéral a été abolie pour l'année d'imposition 2017.

- Le crédit d'impôt remboursable en faveur des activités physiques ou des activités artistiques, culturelles ou récréatives prend toute sa valeur dans la mesure où il s'inscrit en complémentarité à la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir
- Les principales caractéristiques de la mesure fiscale pour 2019 sont les suivantes :
 - Ce crédit d'impôt est égal à 20 % du montant des frais d'inscription ou d'adhésion donnant droit à ce crédit. Le montant maximal de ces frais est de 500 \$ par enfant pour un crédit d'impôt maximal de 100 \$ par enfant.
 - Les frais considérés sont :
 - soit pour l'inscription de l'enfant à un programme qui comprend des activités physiques ou des activités artistiques, culturelles ou récréatives convenant aux enfants, et dont la durée est d'au moins huit semaines consécutives ou d'au moins cinq jours consécutifs (camp de vacances) [ce programme ne doit pas faire partie d'un programme d'études d'une école],
 - soit pour l'adhésion de l'enfant à un club, à une association ou à une organisation semblable qui offre des activités physiques ou des activités artistiques, culturelles ou récréatives convenant aux enfants, à condition que l'adhésion soit d'une durée d'au moins huit semaines consécutives ;
 - S'il s'agit d'un programme d'une durée d'au moins cinq jours consécutifs, plus de 50 % des activités quotidiennes doivent comprendre une part importante d'activités physiques ou d'activités artistiques, culturelles ou récréatives.
 - S'il s'agit d'un programme hebdomadaire d'une durée d'au moins huit semaines consécutives, la presque totalité des activités du programme doit comprendre une part importante d'activités physiques ou d'activités artistiques, culturelles ou récréatives.
 - Un programme d'activités parascolaires offert dans une école n'est pas considéré comme faisant partie d'un programme d'études d'une école.
 - Les activités doivent être supervisées.

- ***Réseau du sport étudiant du Québec***

- Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) assure la promotion et le développement du sport et de l'activité physique en milieu étudiant. Il favorise ainsi la réussite scolaire et la santé des jeunes.
- Cet organisme est soutenu par le MEES pour coordonner l'organisation des activités d'envergure qui s'inscrivent dans les plans de développement des fédérations sportives ou dans le cadre de préoccupations du Ministère :
 - représentation, développement et consolidation du réseau du sport en milieu scolaire;
 - ratification des ententes de coopération avec les fédérations sportives ciblées par le Ministère.
- Le RSEQ, c'est plus de 232 000 jeunes au Québec qui participent aux activités du RSEQ présentes dans 12 universités, 65 cégeps, 1853 écoles primaires et 547 écoles secondaires. Il y a 14 disciplines sportives pratiquées au RSEQ par plus de 10 600 équipes sportives. Le RSEQ est représenté au plan local par 14 instances régionales.
- Les sommes allouées par le MEES au RSEQ pour 2019-2020 sont de 1 650 000 \$, soit :
 - 360 000 \$ pour assumer les responsabilités liées à la réalisation de la mission du RSEQ;
 - 200 000 \$ pour assurer la coordination et le développement des outils du projet PR1MO;
 - 190 000 \$ pour la coordonner et gérer des programmes d'initiation à la pratique d'activités physiques et sportives dans les écoles primaires et secondaires du Québec;
 - 900 000 \$ pour le Programme de financement des instances régionales en sport étudiant.

- **Politique de l'activité physique, du sport et du loisir**

- La Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, *Au Québec, on bouge !* a été dévoilée le 3 avril 2017, au Stade Telus de l'Université Laval.
- La cible de la Politique est la suivante : d'ici 2027, le Gouvernement du Québec souhaite augmenter d'au moins 10 % la proportion de la population qui fait au moins le volume recommandé d'activités physiques pendant ses temps libres et, plus précisément, de 20 % pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans.
- Les orientations prioritaires de la Politique se traduisent par quatre enjeux stratégiques : l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion ainsi que le leadership et la concertation.
- Pour y arriver, une mesure visant à favoriser l'accès au loisir et au sport a été annoncée dans le cadre du Budget 2019-2020. Une somme de 7 M\$ était prévue dans les cahiers du Budget. De ce montant 5,14 M\$ ont été affectés à différentes mesures. De plus, 592 M\$ ont été investis pour soutenir des projets d'installations sportives et récréatives à travers le Québec.
- Les principales actions ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre dans le cadre de cette politique :
 - Mise en place de la mesure *À l'école, on bouge!* visant à faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour;
 - Lancement du programme Placements Loisirs;
 - Annonce du début des travaux pour la construction de la Maison du loisir et du sport;
 - Soutien à l'engagement d'entraîneures;
 - Création d'un volet pour le soutien d'initiatives locales et régionales pour le loisir des personnes handicapées dans le cadre du Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées;
 - Lancement du Programme de soutien aux initiatives en promotion de la sécurité;
 - Soutien à un projet de base de données commune, prévoyant le géoréférencement des sentiers et des sites de plein air;
 - Soutien à la gouvernance de organismes;
 - Valorisation de l'action bénévole en loisir en institution;
 - Soutien au transport pour des sorties de plein air auprès de la clientèle hébergée.

- **Programme d'aide financière Kino-Québec**

- L'objectif de ce programme est de susciter l'engagement des organismes admissibles dans la réalisation de projets de promotion de la pratique régulière d'activités physiques auprès de la population québécoise, et ce, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Ce programme contribue ainsi à atteindre la cible de la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir.

- **Table sur le mode de vie physiquement actif (TMVPA)**

- La TMVPA, coordonnée conjointement par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation et présidée par M^{me} Sylvie Bernier, a été mise en place en 2011 et elle vise à ce que d'ici 2027, le Québec soit un modèle de société physiquement active. Le mandat de la TMVPA est de concerter les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux afin de s'assurer de leur cohésion puisque leur intervention contribue à l'adoption et au maintien d'un mode vie physiquement actif par la population québécoise.
- La TMVPA est également alimentée par plusieurs comités afin de faire avancer ses travaux sur des objets spécifiques :
 - Comité développement moteur;
 - Comité de développement et de promotion du plein air;
 - Comité des offres de services en milieu scolaire;
 - Comité mobilité active;
 - Comité sécurité bien dosée;
 - Comité écran et mode de vie physiquement actif.

- **Campagnes ou stratégies de promotion actuelles**

- Journée nationale du sport et de l'activité physique

La Journée nationale du sport et de l'activité physique (JNSAP) invite la population à découvrir ou à redécouvrir le plaisir de bouger, de faire du sport et de pratiquer des activités physiques en tout genre et en tout lieu, que ce soit à des fins utilitaires ou pendant ses temps libres.

Chaque année, le 2 mai, le gouvernement du Québec profite de l'effervescence de l'éveil printanier typique du mois de mai pour rappeler aux Québécoises et aux Québécois à quel point il est agréable d'être actif physiquement et de maintenir ce mode de vie toute l'année.

- Va donc jouer!

VA DONC JOUER ! C'est le cri de ralliement à tout le Québec, à l'invitation des fédérations sportives et de plein air du Québec, qui vise à mettre de l'avant le plaisir et les bienfaits immédiats de bouger, de se dépasser, en jouant ou en occupant un rôle clé de bénévole, employé, entraîneur, officiel ou parent. Il y a une tonne de façons d'en profiter.

- Force 4

Mis en action par le Grand défi Pierre Lavoie, Force 4 est un programme de soutien aux écoles afin de leur offrir de l'équipement et des idées pour faire bouger les jeunes au moins une heure par jour. Il s'inscrit dans le cadre de la mesure budgétaire « À l'école, on bouge! » du Ministère de l'Éducation qui veut inciter les élèves du primaire à être physiquement actifs au moins 60 minutes par jour.

-

- Kino-Québec

- Kino-Québec est la référence en matière de contenu scientifique relativement à la promotion de la pratique régulière d'activités physiques. Au fil des ans, Kino-Québec a fait paraître plusieurs avis de son comité scientifique en matière de promotion de la pratique régulière d'activités physiques destinés aux intervenants des différents milieux, dont :

- **L'activité physique, le sport et les jeunes – Savoir et agir.** Secrétariat au loisir et au sport, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, gouvernement du Québec, 2011, 104 p.
- **Activité physique et santé osseuse.** Secrétariat au loisir et au sport, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, gouvernement du Québec, 2008, 39 p.
- **L'activité physique et le poids corporel.** Secrétariat au loisir et au sport, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, gouvernement du Québec, 2006, réédité en 2008, 44 p.
- **Stratégies éprouvées et prometteuses pour promouvoir la pratique régulière d'activités physiques au Québec.** Secrétariat au loisir et au sport, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, gouvernement du Québec, 2004, 31 p.
- **L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes.** Secrétariat au loisir et au sport, ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec, 2000, 24 p.
- **Quantité d'activité physique requise pour en retirer des bénéfices pour la santé.** Direction du sport et de l'activité physique, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1999, 27 p.

- Autres parutions récentes de la DSLAP

- **Programmes multisports en milieu scolaire - document de référence,** Direction du sport et de l'activité physique, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 2019, 55 p.
- **Fondement de la pratique sportive au Québec,** Direction du sport et de l'activité physique, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 2019, 54 p.
- **Développement du talent sportif,** Direction du sport et de l'activité physique, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 2019, 58 p.
- **Au Québec, on bouge en plein air!,** Direction du sport et de l'activité physique, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 2017, 74 p.

- **Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour**

- En cohérence avec la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir Au Québec, on bouge!, la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école, la Politique gouvernementale de prévention en santé et la Politique de la réussite éducative, la mesure 15023 *À l'école, on bouge!* est inscrite aux règles budgétaires des commissions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020.
- Cette mesure vise à soutenir les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire afin que l'ensemble de leurs élèves soit physiquement actif tous les jours de classe pendant au moins 60 minutes.
- Au total, pour l'année scolaire 2019-2020, 743 écoles ont bénéficié de la mesure, dont 165 nouvelles.
- Toutes les écoles qui bénéficient de cette mesure se sont inscrites volontairement et gratuitement au Programme Force 4 du Grand Défi Pierre Lavoie, soutenu financièrement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

• *Récréations*

- Le 12 février 2019, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, et la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest, ont annoncé l'intention du gouvernement de modifier le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (chapitre I-13.3, R. 8) afin qu'il prévoie explicitement que les deux périodes de détente dont l'élève de l'enseignement primaire bénéficie le matin et l'après-midi sont d'un minimum de 20 minutes chacune.
- Ce geste du gouvernement favorisera le jeu libre et actif à l'extérieur et l'atteinte de l'objectif recommandé de faire un minimum de 60 minutes d'activités physiques par jour.
- Les modifications réglementaires envisagées visent à soutenir le développement global, la santé et la réussite éducative des élèves, ne nécessiteraient pas de budgets supplémentaires et entreraient en vigueur pour la prochaine rentrée scolaire.

• 15028 – Activités parascolaires au secondaire

- La mesure vise à soutenir les établissements d'enseignement secondaire pour qu'ils offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves, favorisant la pratique régulière d'activités physiques, le plaisir, la satisfaction, l'accomplissement et le développement du sentiment d'appartenance à l'école, dans le but de favoriser la participation, et de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance scolaire et à la réussite éducative.
- À ce jour, 278 écoles de toutes les régions du Québec ont manifesté leur intention de bénéficier de cette mesure. Il est estimé que près de 174 000 élèves ont l'opportunité de participer gratuitement à des activités parascolaires en 2019-2020.